



Rapport de la commission citoyenne des Agettes

Mai 2014

Réflexions sur l'avenir de la commune Les Agettes en chiffres

Alors que la commune des Agettes jouit,

- d'une situation géographique intéressante, à proximité de Sion, de la piste de l'Ours (domaine skiable des 4 Vallées et du val d'Hérens,
- d'un environnement naturel, tranquille et sûr,
- d'une belle vue sur la plaine et des montagnes de la rive droite du Rhône,
- d'un accès routier très satisfaisant,
- d'une surface à construire non bâtie très élevée,
- d'une dette nette négative,
- d'indicateurs financiers très bons,

son développement démographique ne suit pas celui de ses communes voisines.

Pourquoi ? Quelles sont les mesures à prendre ?

Ce travail devrait donner des **premiers éléments** à la commune et à la population pour prendre les meilleures décisions possibles pour l'avenir de notre communauté.

1 TABLE DES MATIERES

2	Préambule	4
3	Résumé	5
3.1	Extrait du PV de l'assemblée du 27 octobre 2010	6
3.2	Registre des membres de la commission	6
3.3	Charte CCdA.....	6
3.4	Planification du projet.....	6
4	Méthode.....	6
4.1	Identifier les problèmes potentiels & les attentes de la population résidante.....	7
4.2	Pondérer les problèmes.....	7
4.3	Analyser, évaluer, documenter chaque problème.....	7
4.4	Identifier les solutions potentielles	8
4.5	Analyser, évaluer, documenter chaque solution	8
4.6	Evaluer les moyens nécessaires à la réalisation des solutions	8
5	Identification des problèmes	8
5.1	Brainstorming	8
5.2	L'enquête	9
5.2.1	Questionnaire	9
5.2.2	Taux de participation	9
5.2.3	Evaluation des résultats	9
5.2.4	Représentation graphique des notes attribuées.....	10
5.2.5	Synthèse de l'enquête.....	11
6	Analyse des problèmes	12
6.1	Impôts élevés	13
6.1.1	Description du problème	13
6.1.2	Analyse des causes/La hiérarchie des causes	13
6.1.3	Les Faits.....	13
6.2	Visibilité de la commune	18
6.2.1	Description du problème	18
6.2.2	Analyse des causes/La hiérarchie des causes	18
6.2.3	Les Faits.....	18
6.3	Disponibilité des compétences.....	19
6.3.1	Description du problème	19
6.3.2	Analyse des causes/La hiérarchie des causes	19
6.3.3	Les Faits.....	19
6.4	Economie locale.....	20
6.4.1	Description du problème	20
6.4.2	Analyse des causes/La hiérarchie des causes	20
6.4.3	Les Faits.....	20
6.5	Services de proximité.....	24
6.5.1	Description du problème	24
6.5.2	Analyse des causes/La hiérarchie des causes	24
6.5.3	Les Faits.....	24
6.6	Bruit des avions militaires	25
6.6.1	Description du problème	25
6.6.2	Analyse des causes/La hiérarchie des causes	25
6.6.3	Les Faits.....	25
6.7	Eau potable.....	26
6.7.1	Description du problème	26
6.7.2	Analyse des causes/La hiérarchie des causes	26
6.7.3	Les Faits.....	27



6.8	Vie sociale.....	30
6.8.1	Description du problème	30
6.8.2	Analyse des causes/La hiérarchie des causes	30
6.8.3	Les Faits.....	30
6.9	Fermeture de l'école	31
6.9.1	Description du problème	31
6.9.2	Analyse des causes/La hiérarchie des causes	31
6.9.3	Les Faits.....	31
7	Démographie	34
7.1.1	Description	34
7.1.2	Analyse des causes/La hiérarchie des causes	34
7.1.3	Les Faits.....	34
7.1.4	Zones à bâtir	36
7.1.5	Projection démographique de la commune.....	37
7.1.6	Une fusion	38
7.1.7	Les raisons	38
7.1.8	Si fusion, avec qui ?	39
7.1.9	Inventaire des collaborations intercommunales	39
8	Les Solutions	40
8.1	La recherche des solutions	40
8.2	Catalogue de propositions	40
9	Communication de la CCdA	42
10	Conclusion	42
11	Annexes	43
11.1	Feuille de projet.....	43
11.2	Charte de la Commission Citoyenne des AGETTES (CCdA)	43
11.3	Questionnaire de l'enquête	44
11.4	Résultat détaillé de l'enquête	45
11.5	Liste des sociétés avec siège sociale aux Agettes	46
11.6	Eau potable	47
11.7	L'analyse des causes.....	49
11.8	Démographie.....	50
11.9	Fusion	51
11.9.1	Quelques publications	51
11.9.2	Quelques références concernant le développement.....	52
11.10	Catalogue des pistes d'amélioration	53
11.11	Entretiens et visites, séances.....	60
11.12	La Presse.....	61

2 PRÉAMBULE

« Les sujets qui préoccupent la population » sont les termes utilisés par le président en place lors du lancement de la commission citoyenne. Nous, membres de cette commission, avons tenté lors de nos réflexions :

- de placer le **résidant de la commune** au centre des intérêts,
- d'être, dans la mesure du possible, **impartial et factuel**,
- de ne pas juger le travail de l'administration communale passée ou en place,
- de ne pas tomber dans la critique facile, non constructive,
- de rechercher **des potentiels d'amélioration** pour les conditions de vie sur le territoire des Agettes,
- de documenter au mieux nos réflexions afin que le lecteur puisse en profiter.

Ce travail n'a pas la prétention d'apporter des solutions toutes faites mais devrait apporter un éclairage, voir inciter des interpellations auprès de la population. Il est issu d'un groupe de personnes certes volontaires mais amateurs dans le domaine et sans être impliquées dans les dossiers de la commune. Veuillez nous excuser, chers lecteurs pour les imprécisions, les lacunes ou les erreurs éventuelles. Il faut aussi noter que certains sujets ont évolué en cours de projet (par ex. l'école, l'accueil des enfants), dans ces cas-là des écarts peuvent exister entre les données de ce travail et la situation au moment de l'édition de ce document

Nous avons eu du plaisir de travailler ensemble, cette commission nous a aussi permis de nous rencontrer régulièrement, de faire connaissance.

Mais ce travail n'aurait pas pu être réalisé sans la contribution des personnes suivantes :

- toutes les personnes qui ont répondu au questionnaire de l'enquête,
- tous les participants aux deux journées de communication (23.03.2013 et 26.04.2014),
- tous les membres du conseil communal qui ont répondu à nos sollicitations,
- Mme Liliane Favre et M. Gérard Micheloud, qui se sont donné la peine de rechercher et de nous transmettre les informations utiles pour ce travail,
- M. Stéphane Vaucher Mme Sandra Corti-Pitteloud, d'avoir accepté de nous rencontrer pour discuter du développement touristique, ainsi que Mme Nicole Pitteloud pour la transmission de données.
- Commune de Bourg Saint Pierre qui nous a reçu le 03.05.2012.
- M. Louis Moix et Michel Gaspoz de la Commune de Saint Martin qui nous ont reçu le 21.09.2013,

que nous remercions vivement.

Et maintenant...

Des pistes d'amélioration sont proposées, à vous, à nous de décider si l'on veut subir les événements ou au contraire influencer sur le cours des choses en étant un peu plus proactif

Les membres de la commission

„Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau et il dépendra de nous. Il est moins à découvrir qu'à inventer.“
„Phénoménologie du temps et prospective“,
Gaston Berger Philosophe et Chef d'entreprise

3 RÉSUMÉ

La commission citoyenne s'est constituée sur la demande formulée par le conseil communal lors de l'assemblée du 27 octobre 2010. La requête était de travailler sur les sujets qui préoccupent la population et d'apporter des solutions rationnelles. Cette commission (**CCdA = Commission Citoyenne des Agettes**) constituée au départ de 15 membres a défini un cadre de travail soit : une charte, un projet et la méthode de résolution de problèmes.

Les principales étapes planifiées et réalisées:

1. Définition du projet.
2. Analyse des problèmes (avec une enquête auprès de la population).
3. Analyse de solutions, catalogue de propositions d'amélioration.
4. Synthèse.

Les problèmes ont été identifiés lors de séances « Brainstorming » où chacun a pu s'exprimer et sur la base des résultats d'une enquête réalisée auprès de la population. De tous ces problèmes 9 ont été retenus :

- Fermeture potentielle de l'école.
- Le niveau élevé des impôts.
- La visibilité de la commune.
- Trouver des compétences disponibles pour la gestion de la commune.
- L'économie locale faible.
- L'absence de services de proximité.
- Le bruit des avions militaires.
- L'approvisionnement en eau potable.
- La vie sociale.

Ces problèmes ont fait l'objet d'une analyse détaillée : analyse des causes, impacts, une description des faits. Les résultats d'une recherche d'informations et une comparaison avec les communes voisines devraient permettre de mieux juger de l'ampleur du problème.

Brainstorming selon Wikipedia

Le **brainstorming** ou **remue-méninges** est une technique de résolution créative de problème sous la direction d'un animateur.

La technique du brainstorming a été conçue en 1940 par Alex Osborn, vice-président de l'agence de publicité américaine BBDO. C'était à l'origine une méthode de réunion de groupe soigneusement préparée puis tout aussi soigneusement exploitée pour trouver un nombre important d'idées publicitaires et promotionnelles pour les clients et ceux potentiels de l'agence.

Type d'action	Propositions qui ont reçu le plus d'appui des participants lors de la pondération du 26 avril 2014
Planification communale Un plan de développement basé sur une vision politique et des objectifs permettrait de mieux anticiper l'avenir et de donner une meilleure visibilité.	Plan de développement, Plan marketing, Positionnement Fusion
Actions de la commune Actions que la commune pourrait entreprendre pour la rendre plus attractive. En fait ces mesures devraient découler du Plan de développement.	Avantages pour les familles Compteurs Eau Potable Communication de la commune
Initiatives privées Elles ont surtout comme but de redynamiser la vie sociale et communautaire.	Sortie annuelle de la population Randonnée pédestre, raquette, randonnée ski Société immobilière

« La commune des Agettes se trouve actuellement à la croisée des chemins. Trois possibilités s'offrent à elle :

✓ *Se développer suffisamment pour C'est à la population de choisir. »*

Tels sont les termes utilisés **La démographie** a été identifiée comme cause significative de plusieurs problèmes, raison pour laquelle un chapitre spécifique la concerne. Depuis 1850, la valeur minimale est de 150 habitants en 1970 et la valeur maximale est de 346 en 2009. Si la population des Agettes a doublé entre 1970 et 2002, elle s'est stabilisée depuis pour osciller dans la fourchette 300 à 350.

La population vieillit, l'âge moyen est passé de 38.4 ans en 2003 à 46,5 ans en 2013.

„En matière de prévision, le jugement est supérieur à l'intelligence. L'intelligence montre toutes les possibilités pouvant se produire. Le jugement discerne parmi ces possibilités celles qui ont le plus de chance de se réaliser.“
Hier et Demain“, Gustave Le Bon

La population minimale pour qu'une commune citée dans les publications consultées varie entre 800 et 2500.

Propositions de solutions.

Par la suite une recherche de solutions sur les causes de ces problèmes a été réalisée en commun à nouveau sous la forme de Brainstorming. Chaque proposition est documentée.

Résumé des propositions (liste non exhaustive)

- ✓ *atteindre une taille démographique critique et rester autonome,*
- ✓ *Développer les collaborations intercommunales,*
- ✓ *Fusionner.*

par le président de la commune Jean-Emmanuel Crettaz en conclusion de la communication du 26 avril 2014.

Ce travail devrait donner des **premiers éléments** à la commune et à la population pour faire le meilleur choix possible.

Organisation de la CCdA, planification

3.1 Extrait du PV de l'assemblée du 27 octobre 2010

Point 4

Afin de travailler sur les sujets qui préoccupent la population et dans la mesure du possible de trouver une solution rationnelle, le président propose la mise en place d'une commission citoyenne ; le conseil communal attend les propositions afin de la constituer dans les meilleurs délais. **Il serait judicieux que toutes les catégories d'âge soient représentées.**

3.2 Registre des membres de la commission

Prénom, Nom	Dans la commission		Au sein du comité		Etat
	Début	Fin	Début	Fin	
Pierre Pitteloud	Déc.10		févr.11		actif
Jean-Emmanuel Crettaz	Déc.10	déc.12	févr.11	déc.12	démissionnaire
Robert Favre	Déc.10		févr.11		actif
Claude Rossier *1	Déc.10	déc.12	févr.11	déc.12	démissionnaire
Gilles Favre*1	Déc.10	déc.12	févr.11	déc.12	démissionnaire
Alena Prochazka	févr.11	févr.12			démissionnaire
Gérard Vermot	févr.11	avr.13	janv.13	avr.13	décédé
Paul Romain Pitteloud	févr.11	août 13	janv.13	août 13	démissionnaire
Jean Pitteloud	févr.11				actif

Prénom, Nom	Dans la commission		Au sein du comité		Etat
	Début	Fin	Début	Fin	
Antoine Gessler	févr.11	juin.13			*2
Geneviève Gessler	févr.11	juin.13			*2
Joseph Pitteloud	févr.11				actif
Sylvie Skrzat	mars.13				actif
Patrick Fierz	mars.13				actif
Neil Harrison	févr.11		août 13		actif
Michel Christinet	mars.13		mars.13		actif
Joël Favre*1	janv.13		janv.13		actif

*1 Représentant de la commune

*2 Antoine Gessler : Arrêt de l'activité pour raison de santé. Geneviève son épouse n'a plus participé dès ce moment-là.

3.3 Charte CCdA

Afin de se donner quelques lignes directrices sur le fonctionnement de cette commission, la charte suivante a été définie et adoptée.

Initiée lors de l'assemblée primaire du 16.12.2010, la commission citoyenne est un organe indépendant et consultatif, de réflexion et de proposition, elle est animée par un comité de pilotage.

*La Commission est constituée de **personnes domiciliées sur la commune**, elles sont des relais de la population, **leur engagement est volontaire et bénévole**. Ses membres sont tenus au secret de fonction sur les éléments sensibles. Cette obligation subsiste même après la cessation des fonctions.*

La communication à l'assemblée primaire ou à toute autre personne tierce sera organisée et validée par le groupe.

La mission principale de cette commission est d'apporter des réponses concrètes aux interrogations des citoyens.

La commission mène ses activités sous forme de projets. En fonction de l'importance des thèmes à traiter la commission organise des groupes de travail.

3.4 Planification du projet

Ce premier travail de la CCdA a été géré sous forme de projet (v. en annexe 12.1 la feuille de projet) en suivant la méthode décrite ci-après.

1 – Définition du projet	2 – Analyse des problèmes (freins au développement)	3 – Analyse des solutions	4 – Synthèse
Objectif Groupe de projet Règles de conduite Conditions cadre	Identifier les problèmes potentiels & les attentes de la population résidente. (atelier de travail, brainstorming) Enquête auprès de la population Analyser, évaluer, documenter chaque problème Pondérer les problèmes	Identifier les solutions potentielles (atelier de travail, brainstorming) Analyser, évaluer, documenter chaque solution Evaluer les moyens nécessaires à la réalisation des solutions *	Editer un rapport Communiquer
2011-----2012		2013	2014

*Nous n'avons pas été capable d'évaluer les moyens nécessaires pour réaliser chaque proposition.

4 MÉTHODE

Ce travail a été réalisé en s'inspirant de la méthode de résolution des problèmes. Cette méthode est utilisée généralement dans le cadre de l'amélioration. Elle permet de se focaliser sur les éléments « non satisfaisants » d'un système ou d'une organisation, ils sont la source d'un plus grand potentiel d'amélioration que les éléments qui fonctionnent bien.

Raison pour laquelle ce travail ne donne pas une vue objective et complète de la situation puisque tous les éléments satisfaisants ne sont pas traités ici.

Définition : Un **problème** est souvent la perception d'un écart trop important entre une situation existante et une situation souhaitée. Dans ce travail ont été considérés comme « Problèmes », les éléments non satisfaisants perçus par la population.

« Un problème bien posé est à moitié résolu »

Principales étapes de la méthode :

4.1 Identifier les problèmes potentiels & les attentes de la population résidente.

Ils ont été identifiés lors de séances de « brainstorming » ou sont issus de l'enquête auprès de la population.

4.2 Pondérer les problèmes

Une pondération de l'ensemble des problèmes et un tri ont été réalisés afin de ne retenir que ceux qui nous ont paru significatifs.

4.3 Analyser, évaluer, documenter chaque problème

Par groupe de travail ces problèmes ont fait l'objet d'une analyse détaillée et documentée comme suit :

Description du problème

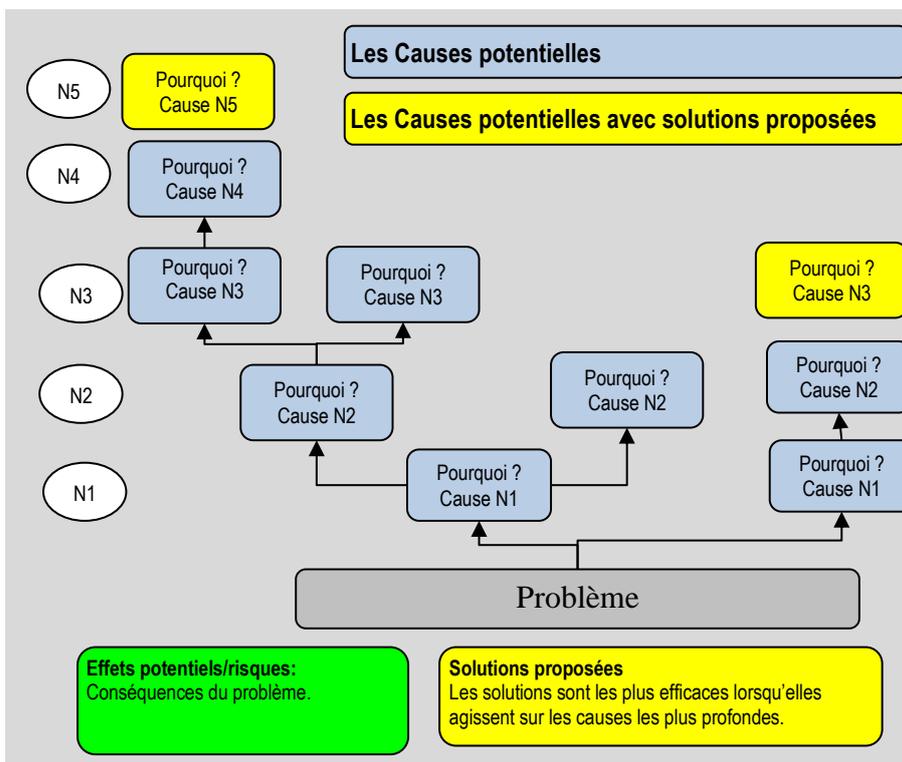
Explication succincte Une description succincte du problème afin que celui-ci soit bien compris.	
Qui est concerné par le problème ? Les principales parties concernées.	Contraintes externes Les aspects légaux, réglementaires ou autre éléments imposés de l'extérieur.

Analyse des causes/La hiérarchie des causes

La recherche des causes choisie est basée sur la méthode des « 5 pourquoi ? ». Lors de cet exercice toutes les **causes potentielles** sont identifiées.

Les solutions ont été ajoutées a posteriori.

Les effets potentiels/risques
Ce sont les conséquences possibles du problème.



Les Faits

Données qui devraient permettre de vérifier la véracité du problème perçu, d'en mesurer son ampleur.

4.4 Identifier les solutions potentielles

Lors de séances « Brainstorming » des solutions potentielles ont été émises par les participants.

En principe les solutions agissent sur les causes profondes et non pas directement sur le problème, raison pour laquelle les causes doivent être connues.

4.5 Analyser, évaluer, documenter chaque solution

Toutes les propositions de solutions n'ont pas été retenues, elles ont faits l'objet d'un tri pour ne retenir que celles qui nous ont parues intéressantes.

Une pondération de l'impact des propositions sur la résolution des problèmes a été réalisée selon le mode ci-dessous.

Des notes de 9, 3 et 1 étaient prédéfinies comme indice d'importance de l'impact d'une solution proposée sur un problème.

Chaque participant a mis sa voix sur l'indice qui lui paraissait le plus juste selon son point de vue. La moyenne permet de mesurer l'impact d'une proposition sur un problème et la moyenne des n solutions permet de mesurer l'impact global d'une proposition de solution.

Titre de la solution	Problème 1					Problème 2					Problème 3					Impact sur les problèmes
	Nombre de voix par note			Tot voix	moyenne	Nombre de voix par note			Tot voix	moyenne	Nombre de voix par note			Tot voix	moyenne	Moyenne des n solutions
	9	3	1			9	3	1			9	3	1			
Proposition 1	0	0	7	7	1.0	0	0	0	0	0.0	1	4	3	8	3.0	1.33
Proposition 2	1	5	1	7	3.6	0	5	2	7	2.4	1	1	6	8	2.3	2.77

Mode de calcul :	Moyenne Problème 1 et proposition 2 : $((1 \times 9) + (5 \times 3) + (1 \times 1)) / 7 = 3.6$ Moyenne des 2 propositions : $(3.6 + 2.4 + 2.3) / 3$
------------------	--

4.6 Evaluer les moyens nécessaires à la réalisation des solutions

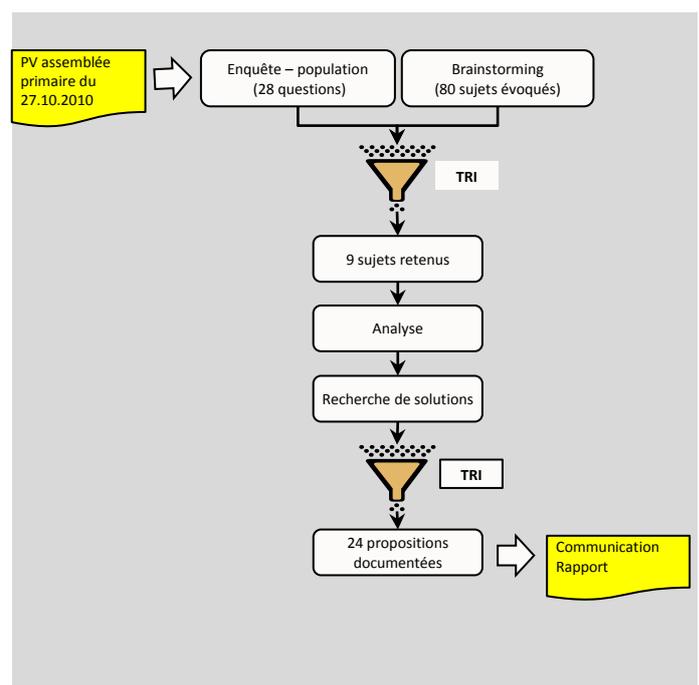
Une pondération des problèmes et des solutions permet de prioriser les actions. La « boîte à 9 cases » est un outil qui permet de classer, de prioriser et de visualiser les priorités des solutions. **Malheureusement nous n'avons pas été capables d'évaluer l'effort nécessaire à la réalisation des mesures proposées.**

5 IDENTIFICATION DES PROBLÈMES

Les problèmes ont été identifiés lors de séances « Brainstorming » ou chacun a pu s'exprimer et sur la base des résultats d'une enquête réalisée auprès de la population. De tous ces problèmes 9 ont été retenus.

5.1 Brainstorming

Près de quatre-vingts « intitulés » de problèmes potentiels ont été émis lors d'un brainstorming. Un travail de tri et de classification a permis de retenir 9 sujets significatifs qui touchent la population. Les autres sujets ont été soit écartés parce que insignifiants pour l'avenir soit considérés comme une cause d'un problème.



5.2 L'enquête

5.2.1 QUESTIONNAIRE

Dans le cadre de ce projet une enquête a été réalisée auprès de la population pour obtenir quelques éléments de réponse.

Un questionnaire de 28 thèmes a été envoyé le 14 juin 2012 à toutes les personnes âgées de plus de 12 ans domiciliées sur commune, soit 301 personnes.

Pour chaque sujet il a été demandé de donner une appréciation sur l'importance accordée et une autre sur la satisfaction selon l'échelle suivante :

IMPORTANCE : Très important , Important , Moyennement important, Sans importance.

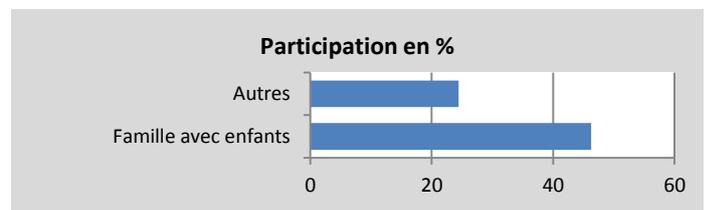
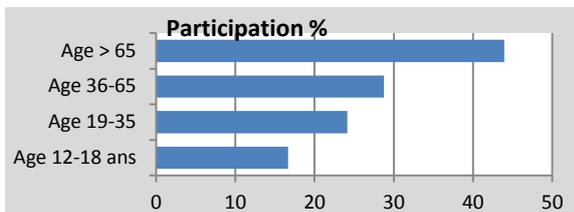
SATISFACTION : Très satisfaisant, Satisfaisant, Moyennement satisfaisant, Insatisfaisant.

5.2.2 TAUX DE PARTICIPATION

$$\text{Taux de participation} = \frac{\text{Nombre de questionnaires renseignés}}{301 \text{ questionnaires envoyés}}$$

Nombre de questionnaires envoyés : 301, soit un document par personne de plus de 12 ans.

Nombre de réponses enregistrées : 91 soit 30 %



Commenter : Le nombre de réponses est proportionnel à l'âge. Les familles avec enfants ont plus répondu que les autres.

5.2.3 EVALUATION DES RÉSULTATS

Pour pouvoir interpréter les résultats, une valeur de 1 à 4 a été attribuée à chaque appréciation soit :

Pour la SATISFACTION : Très satisfaisant (4), Satisfaisant (3), Moyennement satisfaisant (2), Insatisfaisant (1)

Pour l' IMPORTANCE : Très important (4), Important (3) , Moyennement important (2), Sans importance(1).

Les notes ainsi obtenues ont été saisies pour chaque sujet et chaque réponse afin de calculer pour chaque question:

- ✓ Pour chaque thème, le **taux de remplissage** a été calculé

$$\text{Taux de remplissage} = \frac{\text{Nombre de total de réponses cochées dans les questionnaires retournés} \times 100}{301 \text{ questionnaires envoyés}}$$

Il donne une indication sur la compréhension de l'énoncé de la question

- ✓ la **moyenne de ces notes** $\text{Note moyenne} = \frac{\text{Somme des notes}}{\text{Nombre de notes}}$

Elle permet de comparer les résultats obtenus sur les différents thèmes.

- ✓ l'**écart moyen** $\sum_{em} = \sum |x - \mu|$

Où x = la valeur des observations ; μ = la moyenne des observations ; $| |$ = le symbole de la valeur absolue ; n = le nombre d'observations

Il donne une indication sur la compréhension de l'énoncé de la question ou sur la divergence d'opinion.

Importance		Notes attribuées														91	Trempl*	Moy*	Em*
No	Thème	1	2	3	4	5	6	7	8	9							
1	Vie associative	3	3		2	2	3	3	3	4					4	92.3	3.0	0.47	
2	Solidarité entre concitoyens	4	3	3		3	3	3	4	4					4	95.6	3.3	0.53	
.....																			
28	Développement touristique	3	2	1	3	2	3		3	4					1	95.6	2.9	0.59	

Satisfaction		Notes attribuée														91	Trempl *	Moy*	Em*
No	Thème	1	2	3	4	5	6	7	8	9							
1	Vie associative	3	4		2	3	2	3	2	2					1	89.0	2.2	0.54	
2	Solidarité entre concitoyens	3	4	3		3	3	3	2	3					1	92.3	2.4	0.68	
.....																			
28	Développement touristique	3	2	3	3	3	3	3	3	1					1	89.0	2.2	0.78	

*Trempl= Taux de remplissage ; Moy = Moyenne ; Em = Ecart moyen

5.2.4 REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DES NOTES ATTRIBUÉES

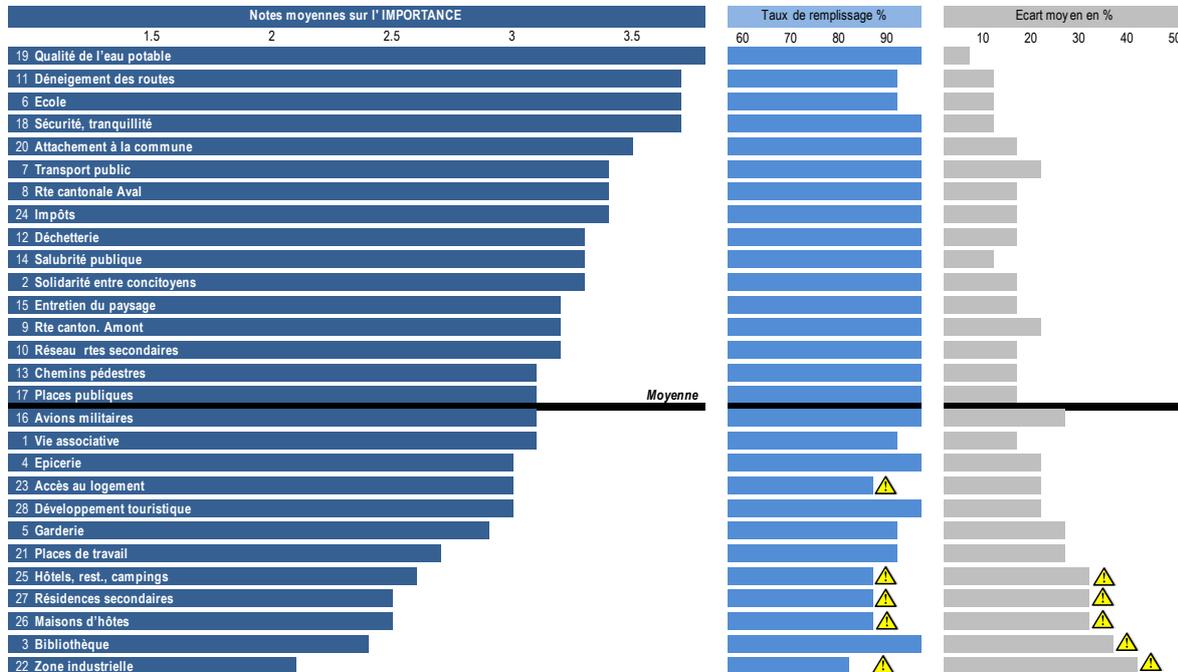
Moyenne des notes « Importance »

Les sujets qui touchent directement la population apparaissent ici en tête de la liste classée par ordre d'importance alors que les thèmes concernant plutôt le développement économique ou de la société ne sont pas jugés comme importants.

Moyenne minimale des moyennes : 2.05
 Moyenne des moyennes : 3.05
 Moyennes maximale des moyennes : 3.79



indique que le taux de remplissage est < 90% ou que l'écart moyen est > 30 %.



Moyenne des notes « Satisfaction »

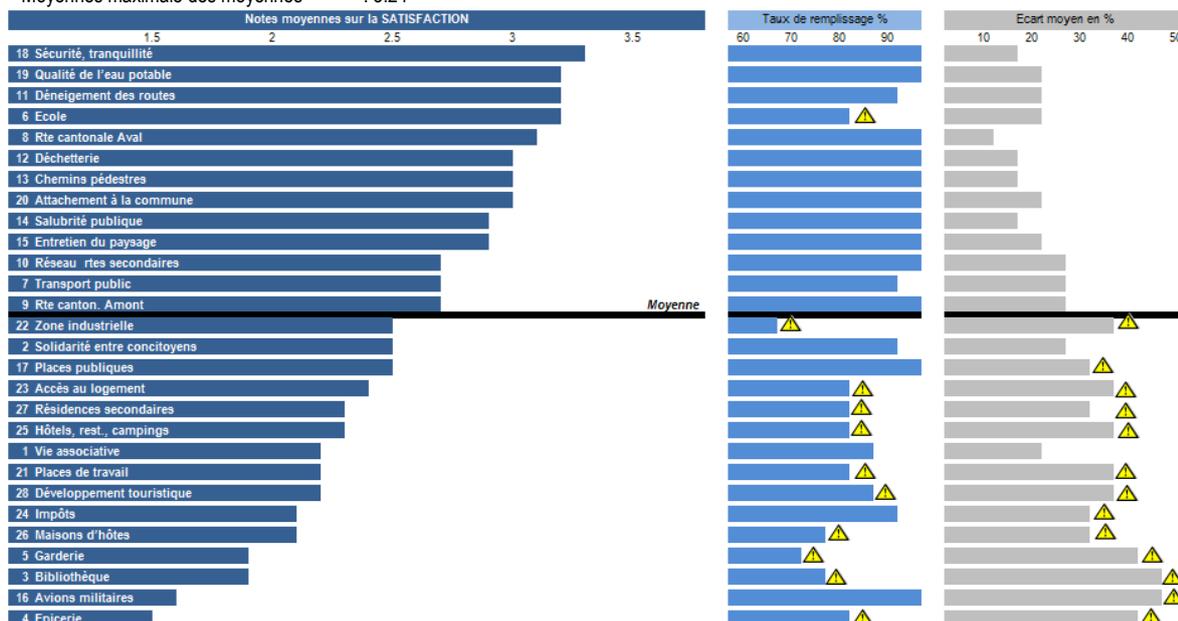
La première partie du classement selon la satisfaction montre clairement les sujets considérés comme satisfaisants. Par contre dans la deuxième partie l'interprétation est plus incertaine en raison du taux de remplissage faible.

Raison: La question insuffisamment précise ?

Moyenne minimale des moyennes : 1.45
 Moyenne des moyennes : 2.49
 Moyennes maximale des moyennes : 3.24



indique que le taux de remplissage est < 90% ou que l'écart moyen est > 30 %.



5.2.5 SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE

Les valeurs moyennes de l' IMPORTANCE et celles sur la SATISFACTION sont reportées dans ce graphique « Boîte à 9 cases ».

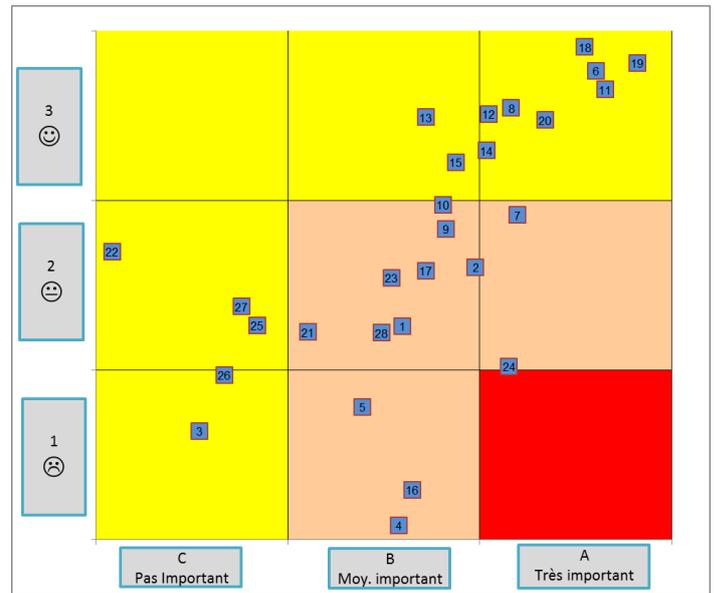
Cette classification permet de donner une tendance pour les priorités.

Principe :

Un sujet jugé comme important et insatisfaisant devrait être traité en priorité.

Un sujet peu important et satisfaisant devrait être écarté, et ne pas faire l'objet d'une recherche de solution.

Aucun sujet n'est apparu dans la zone critique, en rouge dans le graphique.



Liste des réponses au questionnaire avec leur classement selon les priorités et les liens vers les éléments concernés.

Priorité 1				Priorité 2			
No	Thème	Case	Liens	No	Thème	Case	Liens
24	Impôts	A2	Problème « Impôts élevés »	20	Attachement à la commune	A3	Pas traité
7	Transport public	A2	v. dans les Avantages d'un Fusion éventuelle	19	Qualité de l'eau potable	A3	v. Problème « Eau potable »*3
16	Avions militaires	B1	v. Problème « Bruit avions militaires»	18	Sécurité, tranquillité	A3	Pas traité
4	Epicerie	B1	v. Problème « Services de proximité »	14	Salubrité publique	A3	Pas traité
5	Garderie *1	B1	Comme cause potentielle dans « Fermeture de l'école »	12	Déchetterie	A3	Pas traité
23	Accès au logement	B2	v. Solution « Agence immobilière »	11	Déneigement des routes	A3	Pas traité
28	Dév. touristique	B2	v. Problème « Economie locale »	8	Rte cantonale Aval	A3	Pas traité
21	Places de travail	B2	v. Problème « Economie locale » et Solution « Zone industrielle »	6	Ecole	A3	v. Problème « Fermeture de l'école » *4
17	Places publiques	B2	Pas traité *2	15	Entretien du paysage	B3	Pas traité
10	Routes secondaires	B2	Pas traité *2	13	Chemins pédestres	B3	Pas traité
9	Rte canton. Amont	B2	Pas traité *2	26	Maisons d'hôtes	C1	Pas traité
2	Solidarité entre citoyens	B2	v. Problème « Vie associative »	3	Bibliothèque	C1	Pas traité
1	Vie associative	B2	v. Problème « Vie associative »	27	Résidences secondaires	C2	Pas traité
				25	Hôtels, rest., campings	C2	Pas traité
				22	Zone industrielle	C2	v. Solution « Zone industrielle »

*1 Note : depuis l'évaluation, une organisation « le Cartable » a été mise en place !

*2 Ces thèmes n'ont pas été explicitement traités mais devraient faire partie du Plan de développement, resp. des Plans de quartier.

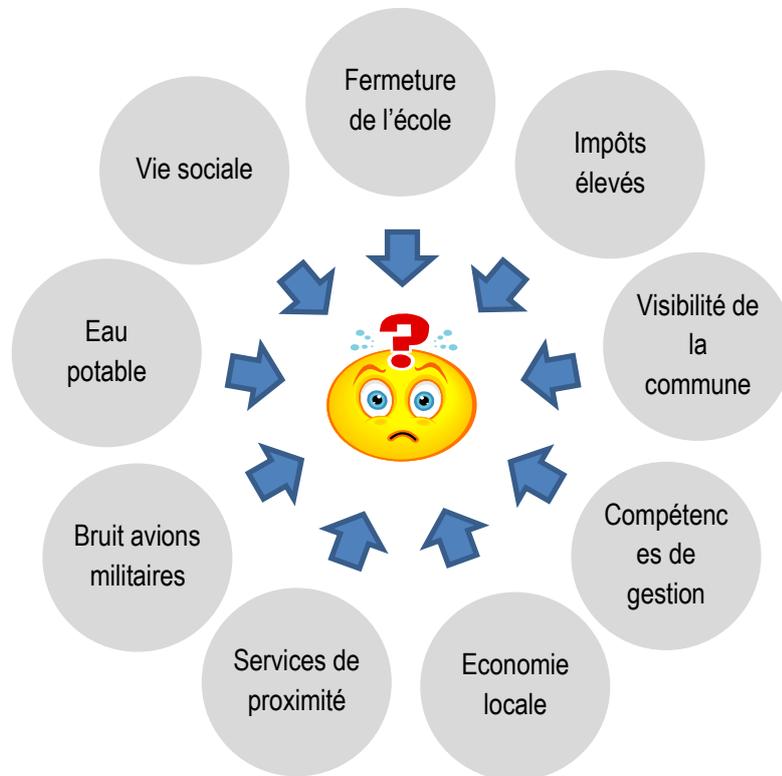
*3 La question de l'enquête portait sur la qualité de l'eau potable. Le sujet traité est plus large, il concerne l'approvisionnement en eau potable, raison pour laquelle, malgré la Priorité 2, ce thème a été retenu.

*4 Les résultats de l'enquête montrent que l'école est Importante mais qu'elle donnait satisfaction, raison pour laquelle ce sujet apparaît en priorité 2. Il a été retenu en raison du souci d'une fermeture éventuelle.

Sujet avec un taux de remplissage est < 90% - Ce qui rend l'interprétation difficile.

6 ANALYSE DES PROBLÈMES

Neufs sujets de préoccupation ont été retenus et analysés.



Autres sujets évoqués mais pas traités :

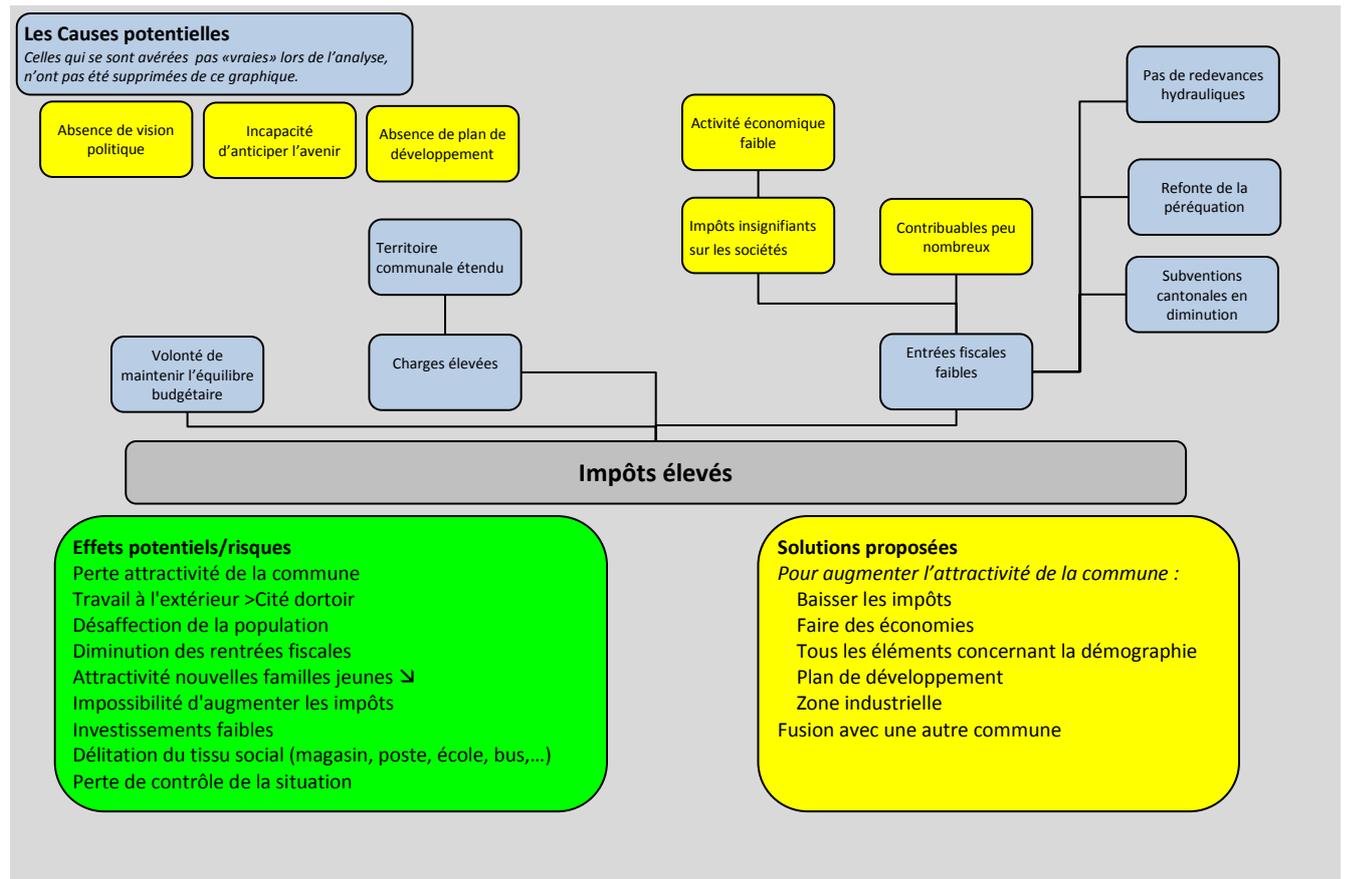
- Sécurité routière sur la route des Tsamorés, limitation de la vitesse (sujet soulevé lors d'une assemblée primaire)
- Anciennes maisons/granges non utilisées, à l'abandon
- Transports publics
- Commune sans véritable centre de « Village »

6.1 Impôts élevés

6.1.1 DESCRIPTION DU PROBLÈME

Explication succincte Les impôts sont élevés par rapport aux autres communes.	
Qui est concerné par le problème ? Toutes les personnes domiciliées, les ressortissants valaisans, suisses et étrangers.	Contraintes externes 642.1 Loi fiscale 642.1 du 10 mars 1976.

6.1.2 ANALYSE DES CAUSES/LA HIÉRARCHIE DES CAUSES



6.1.3 LES FAITS

Les communes municipales perçoivent, conformément à la présente loi fiscale du 10 mars 1976:

- un impôt personnel;
- un impôt sur le revenu et un impôt sur la fortune des personnes physiques et des fonds de placement;
- un impôt sur le bénéfice et un impôt sur le capital des personnes morales et, le cas échéant, un impôt minimum auprès de ces mêmes contribuables;
- un impôt foncier;
- un impôt sur les chiens.

Montant des impôts payés par les contribuables

Plusieurs comparaisons avec nos communes voisines montrent que les impôts payés par les contribuables des Agettes sont les plus élevés avec Salins.

Comparaison des impôts selon COMPARIS

Calculateur des impôts :

Calculs effectués avec les taux d'imposition 2012. Le calculateur des impôts de comparis.ch calcule l'impôt fédéral direct, l'impôt communal, l'impôt cantonal, l'impôt par tête et l'impôt d'église en les comparant, et ce pour chaque commune.

Communes	CHF 25'000		CHF 50'000		CHF 75'000	
	Impôts par an (CHF)	Ecart (%)	Impôts par an (CHF)	Ecart (%)	Impôts par an (CHF)	Ecart (%)
Les Agettes	1634	0	6130	0	12281	0
Salins	1735	6	6283	2	12460	1
Veysonnaz	1597	-2	5948	-3	11817	-4
Nendaz	1440	-12	5773	-6	11738	-4
Vex	1280	-22	5492	-10	11359	-8
Sion	1045	-36	5003	-18	10511	-14

Comparaison entre les communes valaisannes parue dans le NF 13.08.2013.

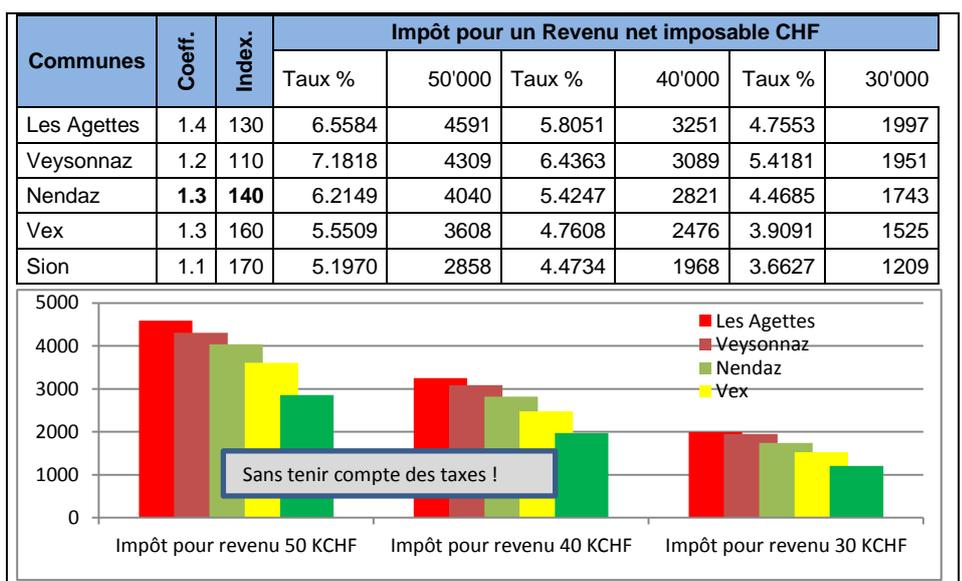
DES DIFFÉRENCES IMPORTANTES ENTRE LES COMMUNES VALAISANNES

Un couple valaisan marié, avec deux enfants, disposant d'un revenu brut de 100 000 francs, peut payer 2000 francs d'impôts en plus ou en moins selon sa commune de domicile. La facture fiscale 2012 (impôts cantonaux, communaux et paroissiaux compris) ne s'élève «qu'à» 4346 francs à Bagnes, Hérémence et Salvan. Par contre, elle sera de 6327 francs à Grächen, la commune la plus chère du canton.

Impôts en CHF	Communes
< 4500	10 communes, dont Hérémence, Bagnes, Salvan et Martigny-Combe
4500-5000	33 communes, dont Trient, Ayent, Sion, Martigny, Venthône, Collonges, Chermignon, Evionnaz, Lens, Vétroz, Vionnaz, Conthey, Veyras, Icogne, Montana, Monthey, Saxon, Savièse et Collombey-Muraz.
5000 - 5500	58 communes, dont Sierre, Bovemier, Saint-Léonard, Charrat, Vernayaz, Randogne, Mex, Liddes, Saint-Maurice, Ardon, Vex, Mollens, Port-Valais, Sembrancher, Orsières, Fully, Finhaut, Riddes, Vollèges, Vouvy, Dorénaz, Leytron, Saillon, Chippis, Grimisuat, Vérossaz, Bourg-Saint-Pierre, Massongex, Anniviers, Arbaz, Troistorrens, Val-d'Illeaz, Chamoson, Grône.
5500 - 6000	36 communes, dont Nendaz, Chalais, Miège, Veysonnaz, Mont-Noble, Isérables, Champéry, Evolène, Saint-Martin, Saint-Gingolph, Les Agettes.
>6000	4 communes, dont Salins

Autre Tableau comparatif :

Comparaison de l'impôt sur le revenu des personnes physiques avec les communes voisines. Base de calcul : 2013
 Source : Barèmes Impôts cantonaux et communaux selon la Loi fiscale du 10 mars 1976 et COEFFICIENTS ET INDEXATION S DES COMMUNES VALAISANNES
http://www.sion.ch/pdf/econo_indexation-communes-



Indexation et coefficient

La charge fiscale se détermine sur 2 éléments : le coefficient et le taux d'indexation. En résumé, l'impôt est bas si le coefficient est bas et le taux d'indexation élevé, l'élément pesant le plus lourd dans la détermination de l'impôt restant le coefficient. En comparaison, la moyenne des communes valaisannes en 2009 était de 1.2353 pour le coefficient et de 145.14% pour l'indexation (source Etat du Valais, service des contributions).

<http://www.sion.ch/entreprise/vivre-a-sion/la-vie-a-sion/fiscalite.xhtml>

COEFFICIENTS ET INDEXATION S DES COMMUNES VALAISANNES

http://www.sion.ch/pdf/econo_indexation-communes-valaisannes.pdf

Commune	2003		2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013	
Les Agettes	1.5	100	1.5	100	1.5	100	1.5	100	1.5	100	1.5	100	1.5	110	1.4	120	1.4	130	1.4	130	1.4	130
Sion	1.15	125	1.15	130	1.15	140	1.15	140	1.15	150	1.15	170	1.1	170	1.1	170	1.1	170	1.1	170	1.1	170
Vex	1.4	120	1.4	120	1.4	120	1.3	120	1.3	130	1.3	130	1.3	150	1.3	150	1.3	160	1.3	160	1.3	160
Nendaz	1.4	130	1.4	130	1.4	130	1.4	130	1.3	130	1.3	130	1.3	140	1.3	140	1.3	140	1.3	140	1.3	140
Veysonnaz	1.2	110	1.2	110	1.2	110	1.2	110	1.2	110	1.2	110	1.2	110	1.2	110	1.2	110	1.2	110	1.2	110

Recettes nettes d'impôts par commune, valeurs moyennes sur 4 années, calculées par habitant.

Les recettes nettes des impôts des Agettes sont les plus élevés après Nendaz des communes voisines.

A remarquer aussi le montant élevé pour les personnes morales, qui est principalement dû à l'impôt sur le capital et les bénéfices d'ALPIQ.

Les recettes sont liés aux :

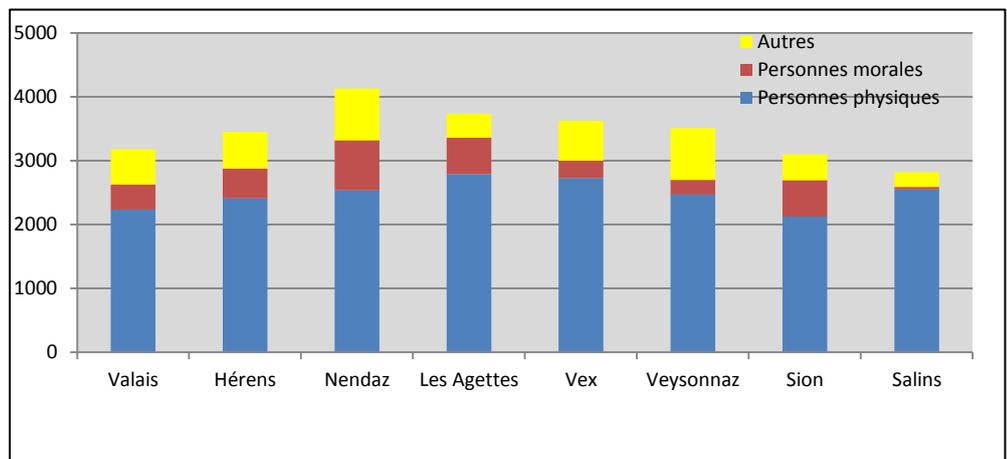
- aux montants des revenus imposables
- aux taux d'imposition
- à l'indexation.

Les recettes relativement élevées observées pour les Agettes sont principalement dues aux taux et indexation appliqués et non pas à des contribuables à hauts revenus ! à vérifier

Source :

Canton du Valais
 Département des finances, des institutions et de la santé
 Administration des finances
 Office de statistique
 Le Valais en chiffre 2010 à 2012

Recettes nettes moyennes d'impôts par an en CHF de 2009 à 2011 - par habitant										
	Population résidente	Recette Totale	Personnes physiques		Personnes morales		Autres ¹	Pers physiques	Pers morales	Autres
			Revenu	Fortune	Bénéfice	Capital				
Valais	305474	3184	1904	334	309	81	556	2238	390	556
Hérens	10232	3454	2010	402	365	100	578	2412	465	578
Nendaz	5902	4130	2141	396	658	126	809	2537	784	809
Les Agettes	336	3737	2388	405	467	100	376	2793	567	376
Vex	1595	3628	2282	450	222	46	628	2732	268	628
Veysonnaz	547	3510	2116	358	165	64	807	2473	229	807
Sion	29564	3103	1859	269	466	105	405	2127	570	405
Salins	976	2822	2333	220	31	8	230	2553	39	230



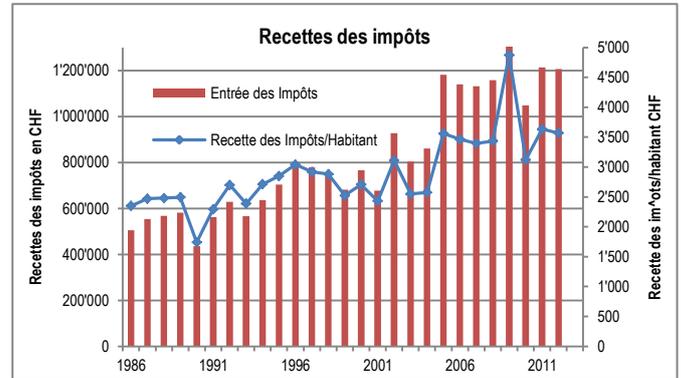
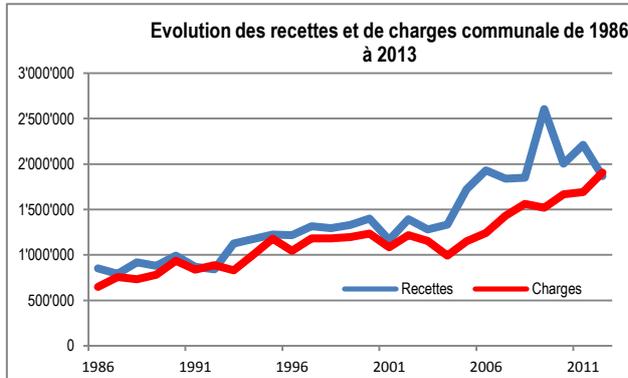
En raison du manque de données précises concernant les taxes, la parafiscalité, les frais de consommation de l'eau ..., la comparaison intercommunale du coût de la vie est très difficile.

Aspects financiers de la commune

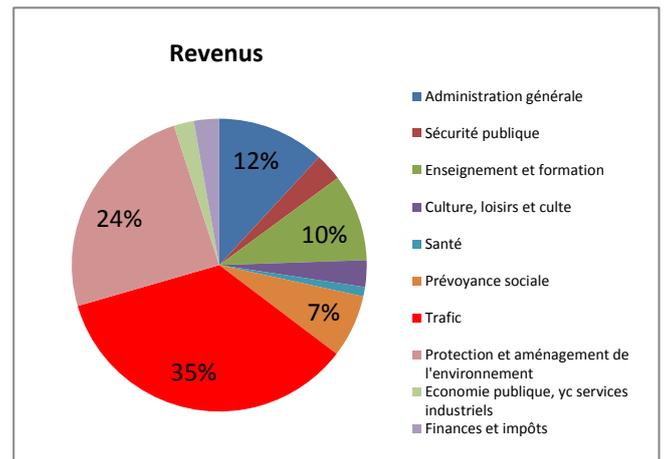
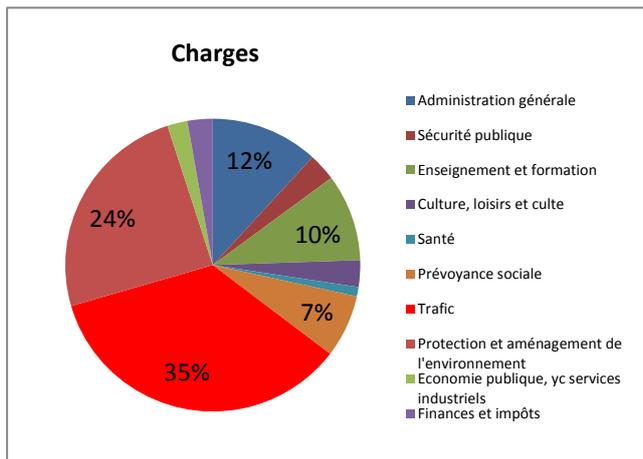
On constate dans les 2 graphiques suivants :

- 1) une augmentation parallèle des recettes et des charges, avec un écart positif faible mais relativement constant,
- 2) une augmentation proportionnelle des recettes des impôts avec l'augmentation de la population résidante de 1986 à 2004 et une augmentation de la recette des impôts par habitant (2300 CHF en 1986 – 3600 CHF en 2012)

L'enseignement 29 %, le trafic 24 % et l'environnement 15 % représentent 68 % des charges
 Finances et impôts représentent 73 % des entrées.

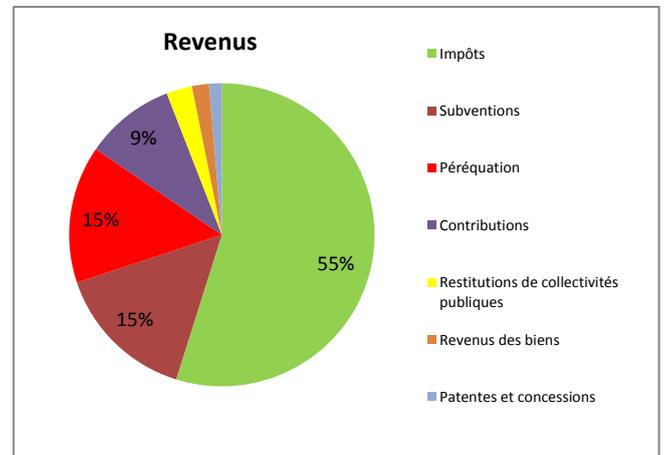
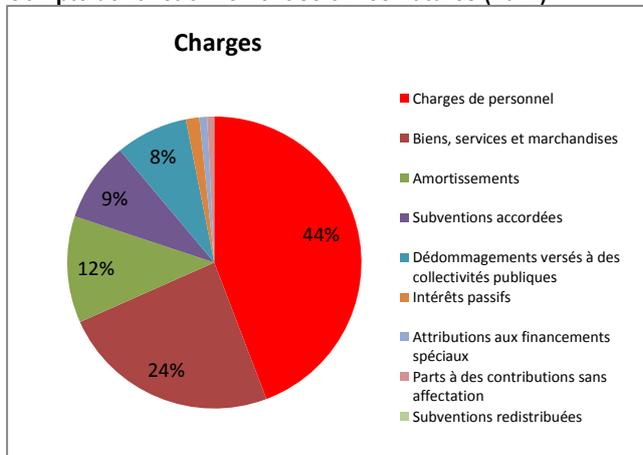


Compte de fonctionnement selon les tâches (2012)



L'enseignement 29 %, le trafic 24 % et l'environnement 15 % représentent 68 % des charges
 Finances et impôts représentent 73 % des entrées.

Compte de fonctionnement selon les natures (2012)



Le personnel (44%), Biens, services et marchandises (24%) représentent 68 % des charges.
 Les impôts (55%), les subventions (15%) et la péréquation (15%) représentent 85% des revenus.

Selon un sondage approximatif, **seulement 50 à 60 % (estimation) des charges du budget est sous la maîtrise de commune**, le reste concerne la participation aux charges cantonales et intercommunales. Ce chiffre est difficile à vérifier car peu de publication n'a été trouvée à ce sujet. La commune de Bourg-en-Lavaux annonce une valeur de 50%.

La péréquation

- Ordonnance sur la péréquation financière intercommunale (OPFI) du 21 décembre 2011
- Loi sur la péréquation financière intercommunale (LPFI) du 15.09.2011
- Arrêté fixant les montants de la péréquation financière intercommunale 2014 du 19 juin 2013

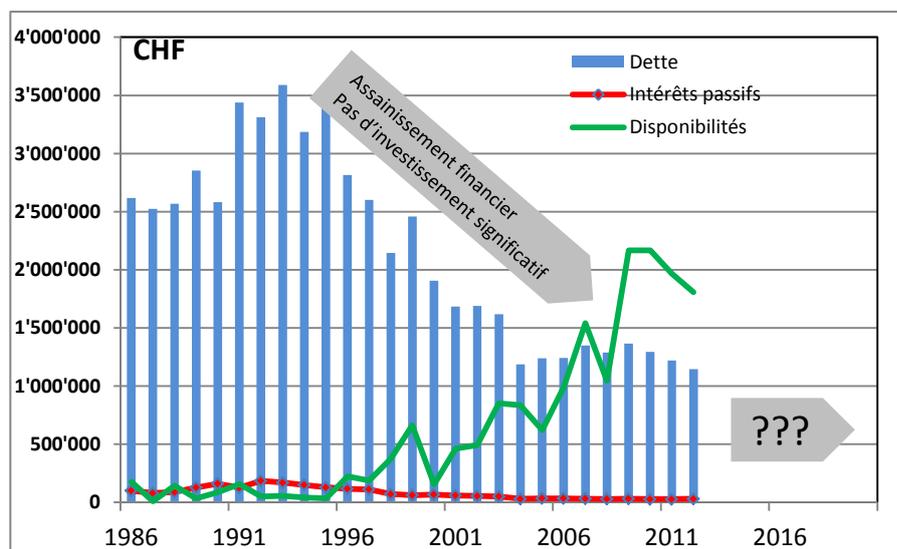
De 2005 à 2012 le montant moyen par an de la péréquation s'élève à 267009 CHF ce qui correspond à 55 % de la marge d'autofinancement.

Evolution de la dette et des coûts de la dette

La dette nette était à son maximum de près de 3.6 mio en 1993 Une politique d'assainissement des finances a été conduite depuis, ce qui a eu comme résultat de réduire la dette nette proche de zéro en 2006, voir même à des valeurs négatives pour les années suivantes.

La valeur maximale des intérêts passifs était de près de 186 KCHF en 1992 pour atteindre environ 30 KCHF dès 2004.

Evolution de la dette



Projection dans l'avenir

- ✓ Dans quoi et combien la commune devrait investir pour l'avenir ?
- ✓ Quels sont les moyens financiers à mettre en œuvre pour assainir l'infrastructure ?
- ✓ Quel serait le coût de la dette supportable ?

Le plan de développement devrait donner la réponse.

Projets actuellement planifiés par la commune.

Projet/Objet	Participation de la commune
Route des Tsamorés	Participation commune 25 %
Eau potable dans la route des Tsamorés	100% Commune
Eclairage de la route	100% Commune
Sécurisation du torrent du Tsabloz	65% subvention
Eclairage public communal (LED)	sur 3 ans - si subvention de la confédération de 35 %
Vestiaire terrain football	150'000

6.2 Visibilité de la commune

6.2.1 DESCRIPTION DU PROBLÈME

Explication succincte

Visibilité externe:

Racl'Agettes est l'évènement qui fait connaître Les Agettes.

Visibilité interne :

Un manque de visibilité sur l'état de la commune et surtout sur son avenir est perçu par une partie de la population. Par manque de visibilité on entend par là qu'il est difficile pour la population de :

- mesurer les difficultés de l'administration communale à faire face aux exigences de plus en plus croissantes des instances politiques externes et normatives.
- mesurer le potentiel de développement, les investissements indispensables, nécessaires voir souhaités à long termes,
- d'identifier une politique de développement avec des stratégies et des objectifs.

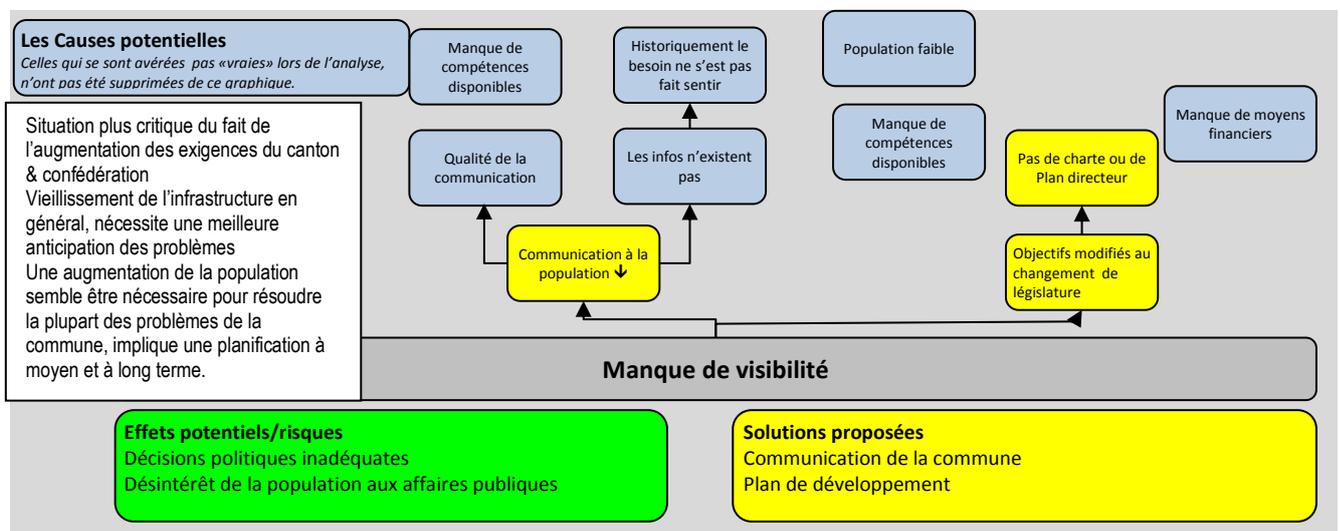
Qui est concerné par le problème ?

La population, l'administration communale.

Contraintes externes

Loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage (LIPDA)

6.2.2 ANALYSE DES CAUSES/LA HIÉRARCHIE DES CAUSES



6.2.3 LES FAITS

Planification : on trouve peu d'éléments de planification à long terme.

La communication : actuellement la recherche d'information se fait de plus en plus via internet, un déficit en informations est constaté sur le site des Agettes par rapport aux communes comparées dans le tableau ci-dessous.

Éléments de communication trouvés sur les sites des communes concernée - Etat au 27.03.2014

Publié sur le site	Communes voisines				Les Agettes	Autres petites communes	
	Nendaz	Veysonnaz	Vex	Sion		Trient	Finhaut
Population annoncée sur le site	1604	567	-	30699	-	140	370
Budgets	oui	oui	oui	oui	x	oui	oui
Comptes	oui	oui	oui	oui	x	oui	oui
Mises à l'enquête publique	oui	oui	x	x	x	x	oui
Politique	1)	x	x	2)	x	x	x
Décisions du conseil communal	oui	x	x	oui	x	oui	x
Règlements communaux	oui	oui	oui	oui	x	oui	oui
portail cartographique (Accès au SIT)	oui	oui	oui	oui	x	x	x
PV assemblée primaire /conseil général	x	oui	x	oui	x	x	x
Bulletin d'information régulier	2 à 3x/an	x	2x/an	oui	x	x	4x/an
Rapport de gestion	x	x	x	oui	x	x	x
Cahiers des statistiques	x	x	x	oui	x	x	x
Plan directeur	x	x	x	oui	x	x	x
Rapports des commissions	x	x	x	oui	x	x	x

X Pas trouvé lors de la consultation

1) Politique familiale

2) Politiques: de la jeunesse, sportive, culturelle

Finhaut : Valais excellence, développement durable, boîte à idées, Espace Mont Blanc

Nendaz : Valais excellence, développement durable

6.3 Disponibilité des compétences

6.3.1 DESCRIPTION DU PROBLÈME

Explication succincte

Il est de plus en plus difficile de trouver des compétences disponibles pour gérer une commune de petite taille.

Extrait de la Conférence débat sur les "Fusions de communes" Commune de Villars-sur-Glâne 5 mars 2009 B. DAFFLON département d'économie politique Université de Fribourg

Problèmes et difficultés des communes Les communes sont faces à une série de problèmes spécifiques et connaissent des difficultés de gestion, entre autre:

1. Elles sont trop petites pour accomplir les tâches qui leur sont dévolues;
2. Elles font face à une « cantonalisation » rampante des tâches
3. Elles n'ont pas la capacité financière permettant de nouveaux investissements
4. Dans un système de démocratie directe de milice, **elles font face à la difficulté de trouver des candidats aux postes communaux** à responsabilité.
5. La multiplication des collaborations intercommunales pour une tâche spécifique, avec des périmètres variables d'une tâche à l'autre, a fait perdre la visibilité, la transparence et donc le contrôle démocratique de l'action communale.

Qui est concerné par le problème ?

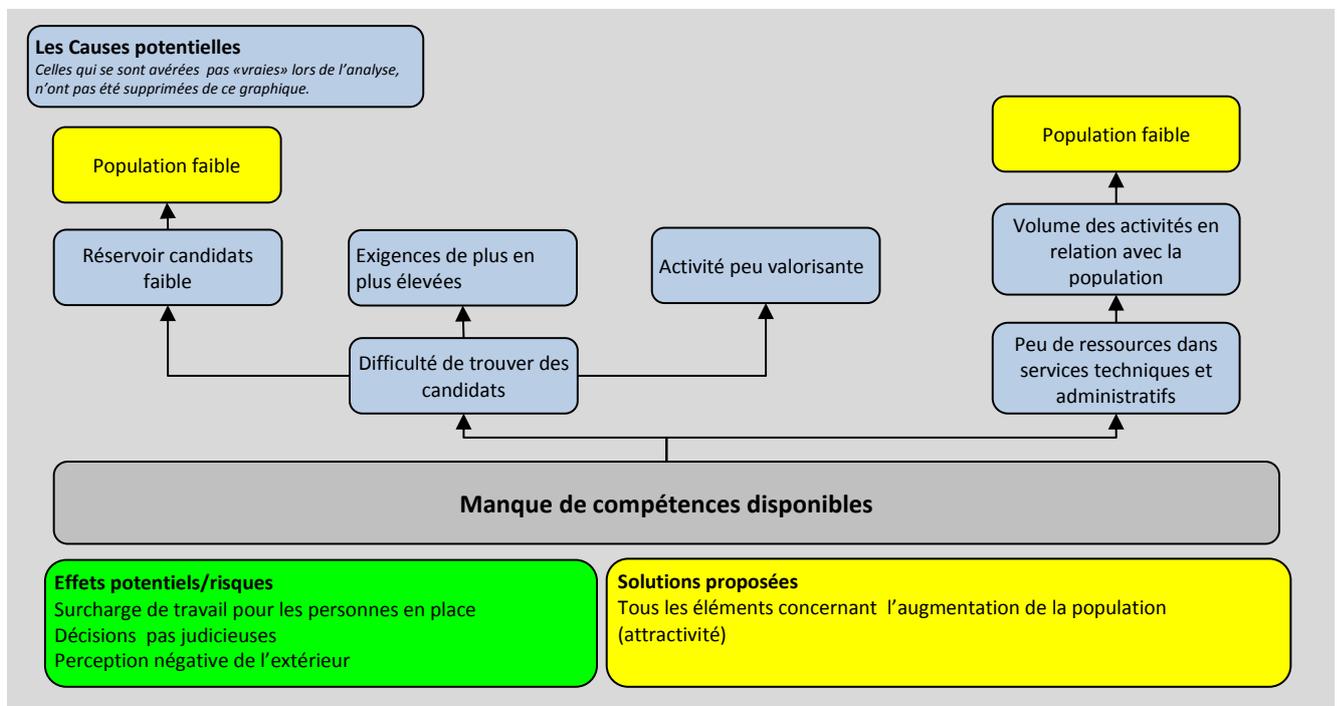
La population, l'administration communale.

Contraintes externes

Incitation du canton.

Ordonnance sur les fusions de communes du 25 janvier 2012

6.3.2 ANALYSE DES CAUSES/LA HIÉRARCHIE DES CAUSES



6.3.3 LES FAITS

Difficulté de trouver des candidats lors des 2 dernières législatures.

La gestion des dossiers devient de plus en plus complexe en raison des exigences légales et réglementaires en augmentation.

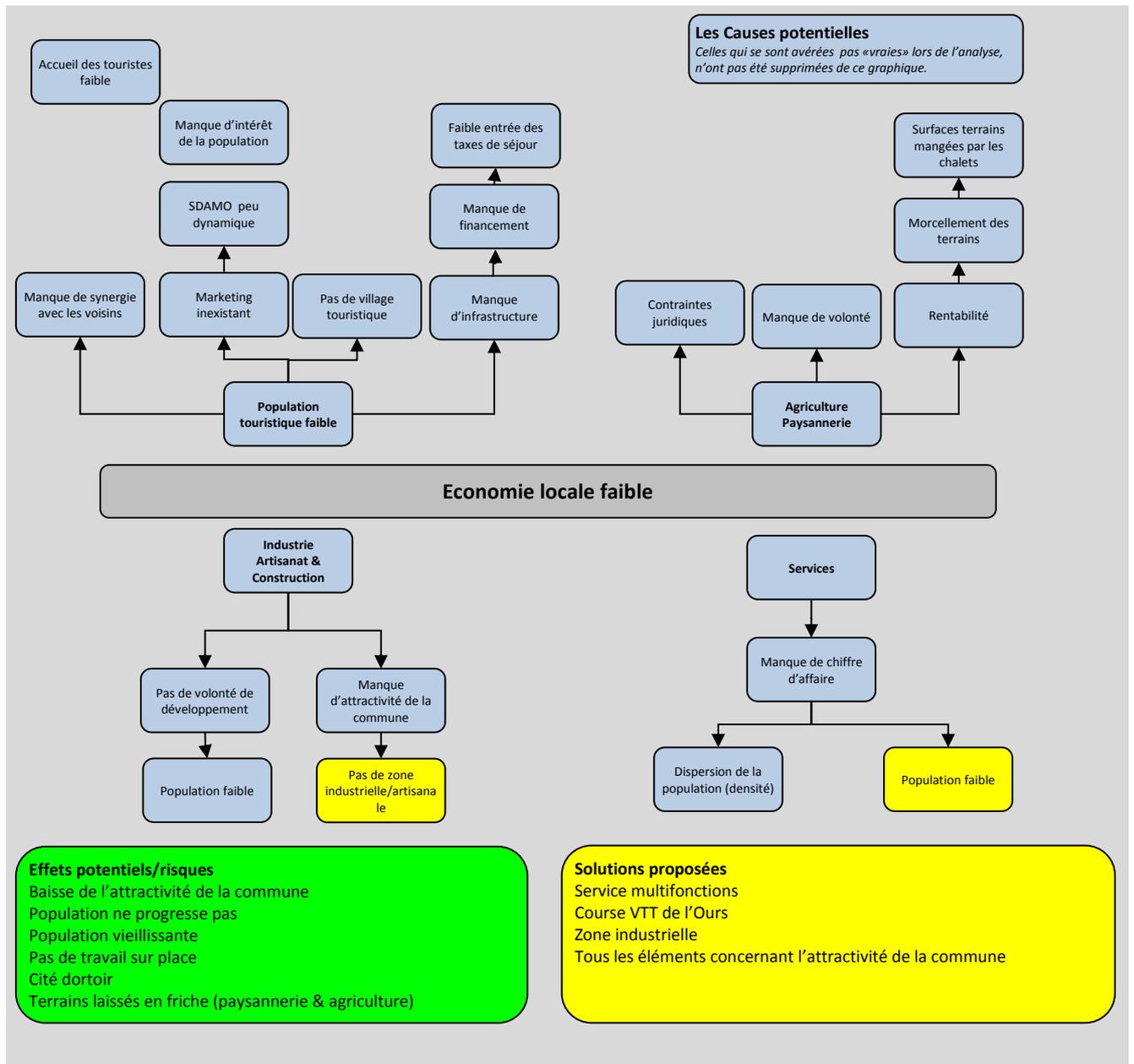
Les entreprises exigent de plus en plus de ces employés et n'octroient plus comme dans le passé du temps pour des activités politiques.

6.4 Economie locale

6.4.1 DESCRIPTION DU PROBLÈME

Explication succincte L'économie locale est perçue comme faible, peu de places de travail sont disponibles sur la commune.	
Qui est concerné par le problème ? Toute la population résidente de la commune, les touristes de passage ou ceux qui possèdent une résidente.	Contraintes externes Lois et règlements sur le Tourisme Lois et règlements sur l'agriculture

6.4.2 ANALYSE DES CAUSES/LA HIÉRARCHIE DES CAUSES



6.4.3 LES FAITS

L'économie de la commune des Agettes peut être subdivisée en 4 secteurs:

- ✓ le tourisme,
- ✓ l'agriculture, la paysannerie,
- ✓ les services,
- ✓ l'artisanat, la construction.

Registre de commerce du canton du valais

Selon l'extraction de novembre 2013, **douze entreprises** avec le siège social sur la commune sont inscrites au registre de commerce. (v. annexe 12.5)

Registre des autorisations d'exploiter

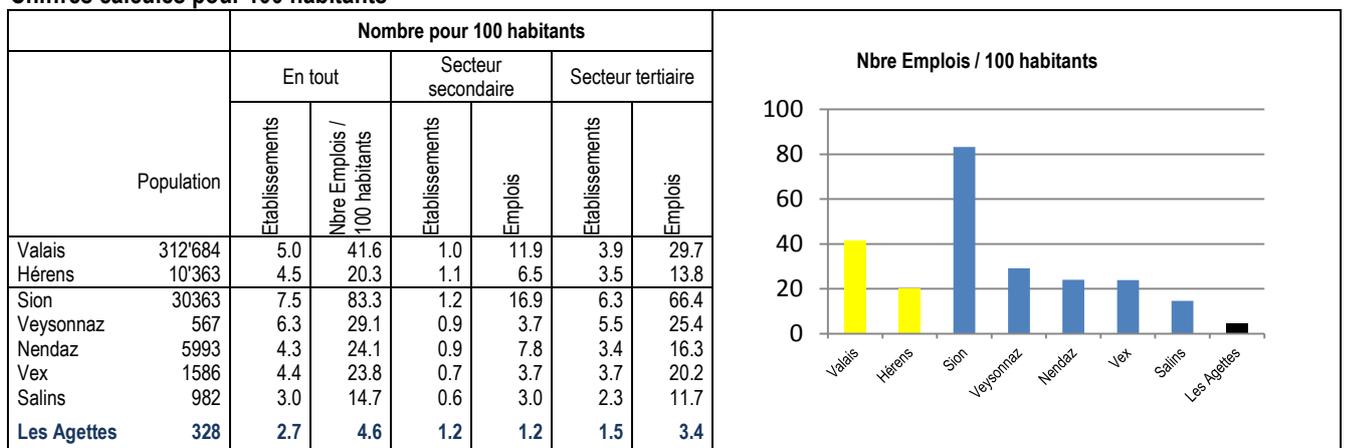
Source <http://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=21501&RefMenuID=0&RefServiceID=0>

Hébergement, restauration

Enseigne	Localité	Prestations	Titulaire
La Poste	La Vernaz (Les Agettes)	Hébergement, Mets/boissons à consommer sur place	Grida Caterina
Le Tipi	Les Agettes	Mets/boissons à consommer sur place	Gaidon Stéphane
Du Bisse	Les Mayens-de-Sion	Mets/boissons à consommer sur place	Micheloud-Crettaz Christiane
Ranch Le Caribou	Thyon	Mets/boissons à consommer sur place	Crettaz Eric

Etablissements et emplois (Emplois à plein temps et à temps partiel) par communes en 2008

Chiffres calculés pour 100 habitants



Source : Canton du Valais. Département des finances, des institutions et de la santé. Administration des finances. Office de statistique Le Valais en chiffre 2012 et 2009

Le nombre d'emplois locaux et d'établissements est le plus faible des communes voisines et bien en dessous du district et du canton.

6.4.3.1 LE TOURISME

L'offre touristique se caractérise par :

Hébergement	✓ Le logement avec 1860 lits (environ) en chalets et en appartements en propriété ou en location
Hôtels	aucun
Chambres d'hôte	✓ Chez Patricia ✓ B&B Café de la Poste
Cafés, restaurants	✓ la Poste à La Vernaz ✓ Café Restaurant du Bisse ✓ Le TIPI sur les pistes un bar des neiges !!!
Organismes	✓ La société de développement SDAMO avec un bureau situé au village de La Vernaz, ouvert 2 heures par semaine. ✓ Une agence de location d'appartements
Infrastructure	✓ En hiver: La piste de l'Ours; 3 Km équipé d'une Télécabine avec cabines à 4 places construit en 1981. ✓ En saison estivale: - Parcours VTT balisé de 16, 3 Km. ✓ Chemins pédestres balisés de 22 Km.

6.4.3.2 LE TOURISME EN CHIFFRES

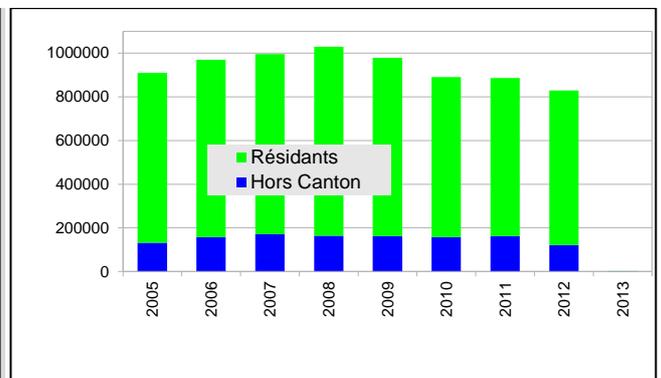
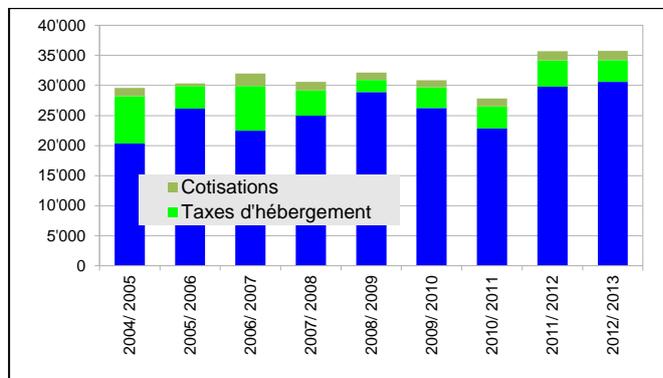
SDAMO : Evolution des encaissements des taxes et des cotisations (CHF)

Objet	2004/ 2005	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008	2008/ 2009	2009/ 2010	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013
Taxes de séjour	20'371	26'160	22'484	24'990	28'919	26'273	22'832	29'823	30'595
Taxes d'hébergement	7'844	3'757	7'440	4'189	2'014	3'453	3'708	4'335	3'611
Cotisations	1'390	420	2'070	1'450	1'240	1'130	1'320	1'570	1'540
Total	29'605	30'337	31'994	30'629	32'173	30'856	27'860	35'728	35'746
Année comptable	1er novembre au 31 octobre								

Recette des impôts : sur le revenu (après déduction pour personnes mariées) + sur la fortune + fonciers (bâtiments et biens-fonds)

Propriétaires	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012*	Moy %
Hors Canton	132400	157900	172000	164400	162000	158100	163000	121400	16 %
Résidents	777200	811700	824200	865300	816800	732000	722400	708000	84 %
Année comptable	1er janvier au 31 décembre								

*Chiffres provisoires (les taxations ne sont pas terminées)

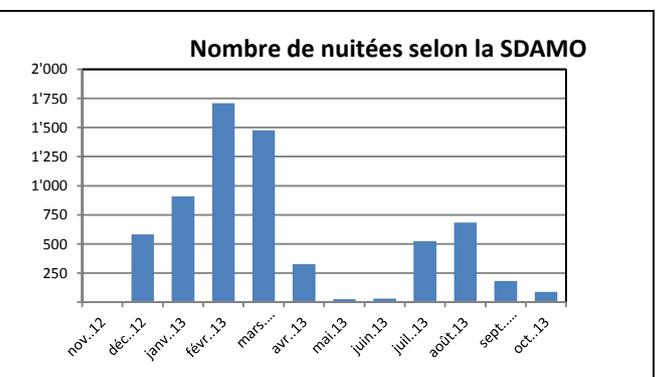
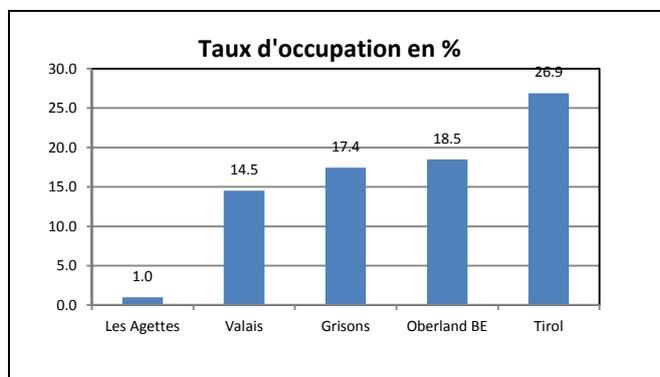


Ces chiffres montrent qu'il n'y a pas eu de développement touristique durant la période considérée. Les valeurs des années 2011-2013 plus élevées sont dues à une action de remise à jour des encaissements.

Autre indicateur : Le montant des impôts des hors canton représentent près de 16 % du montant total des impôts.

Nombre de nuitées selon la SDAMO, chiffres transmis à Valais Tourisme

Population	nov.12	déc.12	janv.13	févr.13	mars.13	avr.13	mai.13	juin.13	juil.13	août.13	sept.13	oct.13
Suisses	6		81	157	28		10	32	126	69	21	58
Etrangers		583	828	1'552	1'449	328						
Total	6	583	909	1'709	1'477	328	26	32	524	683	183	90
Saison	5'012						1'538					



Source : VS.CH Accueil > Tourisme > Etat des lieux du tourisme valaisan > Benchmarking et la SDAMO pour les chiffres des Agettes.
Taux annuel d'un lit, Calcul : (nuitées totales / nombre de lits) / 360 jours = taux d'occupation annuel par lit.

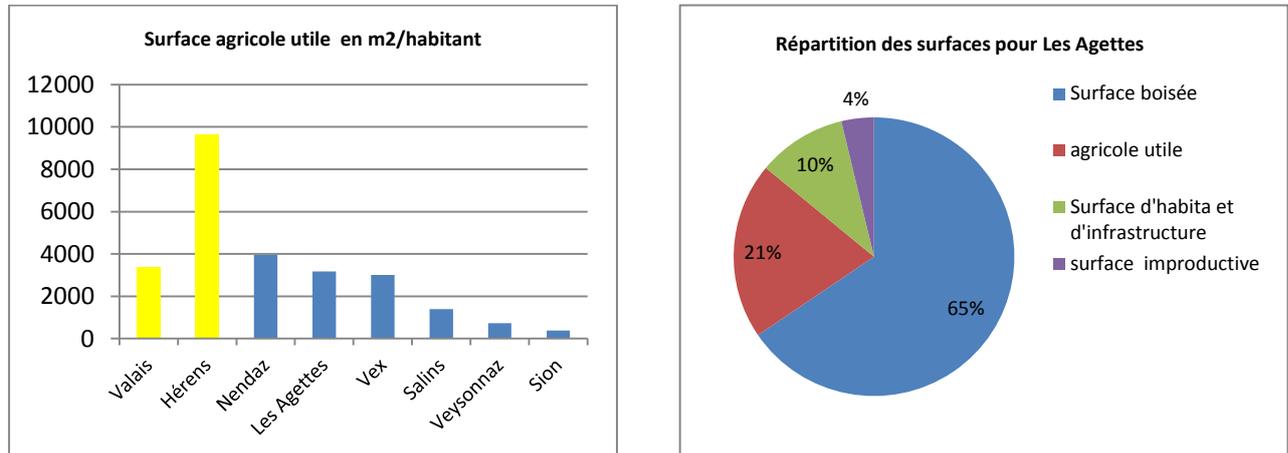
Ces chiffres montrent un énorme potentiel d'amélioration du taux d'occupation.

L'AGRICULTURE, LA PAYSANNERIE

L'agriculture, la paysannerie concerne l'élevage du bétail, vaches, chevaux, et l'arboriculture (abricotiers). Elle se caractérise par la fonction de jardinier du paysage par le fauchage des prés et le pâturage des animaux domestiques. Des agriculteurs venant de communes voisines exploitent également les surfaces agricoles. Il y a 7 exploitants domiciliés sur la commune et 28 qui viennent des communes voisines (chiffres 2012).

Superficie des communes et des districts, chiffres calculés en m2 par habitant

La surface agricole de la commune des Agettes est équivalente à la moyenne valaisanne.



Source : Canton du Valais - Département des finances, des institutions et de la santé
Administration des finances - Office de statistique - Le Valais en chiffre 2012 et 2009
Superficie des communes et des districts

6.4.3.3 LES SERVICES

Voir Services de proximité

6.4.3.4 L'ARTISANAT, LA CONSTRUCTION

Les entreprises de la commune sont de petites voir de très petites taille:

- Un appareilleur indépendant
- Un menuisier indépendant
- Le Trillage Forestier do Cône de Thyon qui exploite et entretien les Forêts des Bourgeoisie de Sion, Salins, Les Agettes, Vex Et Hérémece

Remarque également valable pour la construction.

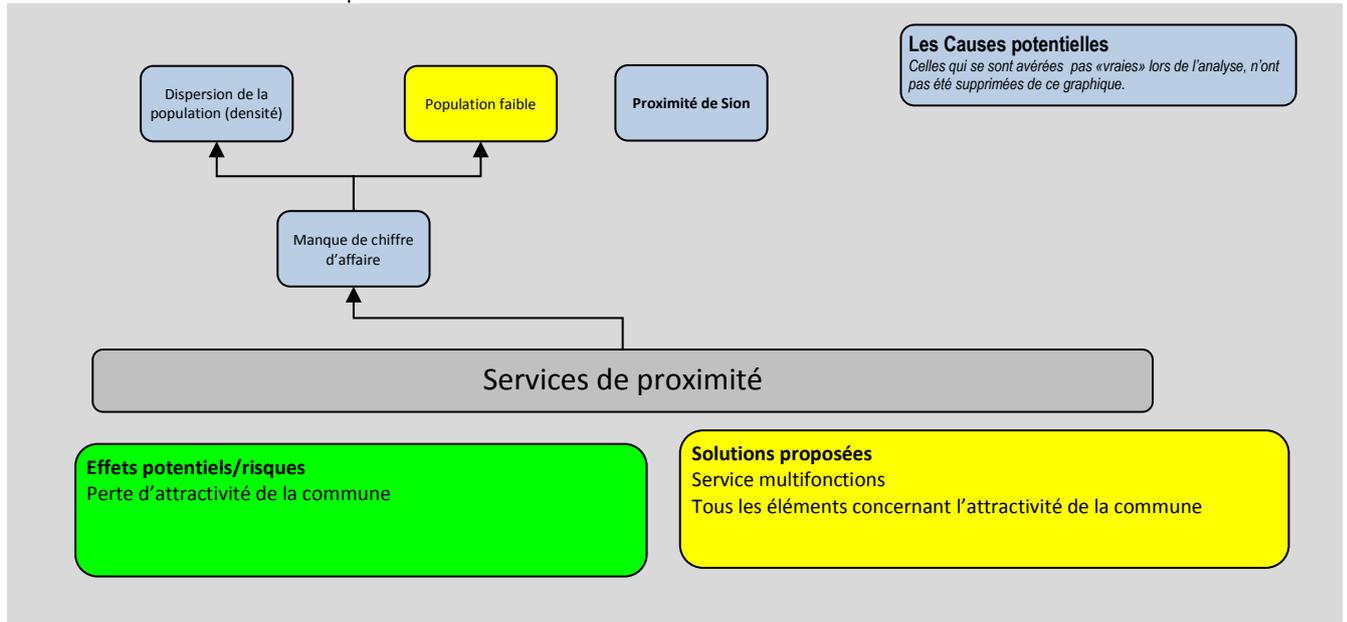
6.5 Services de proximité

6.5.1 DESCRIPTION DU PROBLÈME

Explication succincte Il n'y a de moins en moins de services de proximité sur la commune comme la Poste, la Banque, l'épicerie.....	
Qui est concerné par le problème ? Toute la population résidente de la commune, les touristes de passage ou ceux qui possèdent une résidence.	Contraintes externes aucune

6.5.2 ANALYSE DES CAUSES/LA HIÉRARCHIE DES CAUSES

Voir « Services » traité dans le chapitre « Economie »



6.5.3 LES FAITS

Les services à disposition de la population sont:

- le Café Restaurant de la Poste, Chambres, à La Vernaz,
- le Café Restaurant du Bisse, au Mayens de Sion,
- le bar le TIPI au sommet de la piste de l'Ours,
- Une fromagerie qui fabrique et vend du fromage et de la tome.
- Association Le Cartable : accueil d'enfants en milieu familial.

Historique des services plus existants.

Service	Début	Fin	Commenter
Banque Raiffeisen	26.03.1928	2003	1990 ouverture du guichet / bureau 06.01.1998 Fusion avec Sion 15.03.2001 Raison sociale radiée 2003 fermeture du guichet / bureau
Bureau postal	inconnu	2002	Fermeture du bureau postal
Épicerie	inconnu	2010	Fermeture de l'épicerie

6.6 Bruit des avions militaires

6.6.1 DESCRIPTION DU PROBLÈME

Explication succincte

Le bruit des avions militaires importune la population et les touristes.

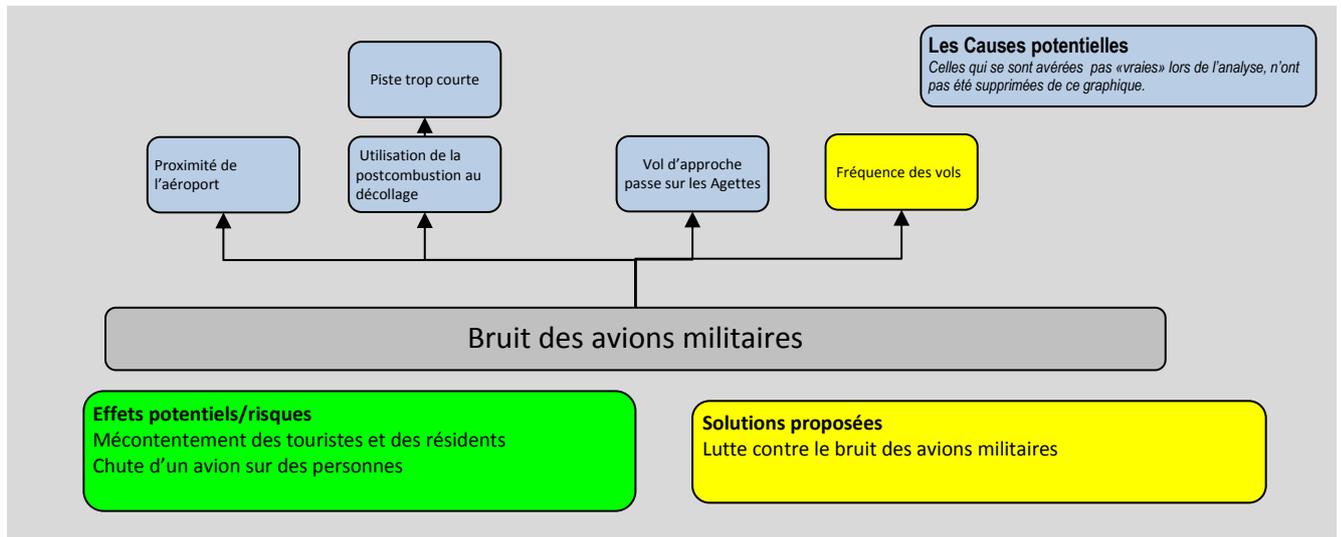
Qui est concerné par le problème ?

La population, les touristes

Contraintes externes

L'armée, l'aéroport de Sion, la commune de Sion

6.6.2 ANALYSE DES CAUSES/LA HIÉRARCHIE DES CAUSES



6.6.3 LES FAITS

Evolution du volume de mouvements

Extrait du rapport :

L' AÉROPORT DE SION FACE À SON AVENIR,
Groupe EPFL-LITEP - Intermodalité des Transports et
Planification

École polytechnique fédérale de Lausanne - EPFL
Mai 2011

Associations et Etudes:

- Association des Riverains de l'Aéroport de Sion <http://aras.ch/>
- L'Association RAS-LE-BO <http://ras-le-bo.ch/spip.php?article34>
- Etudes sur le site du canton du VS : http://www.vs.ch/Public/doc_detail.asp?ndocumentid=29197&slangID=fr&sCo delID=PU&nColor=10&ServiceID=3

L'évolution du trafic des Forces aériennes varie selon le type d'appareil:

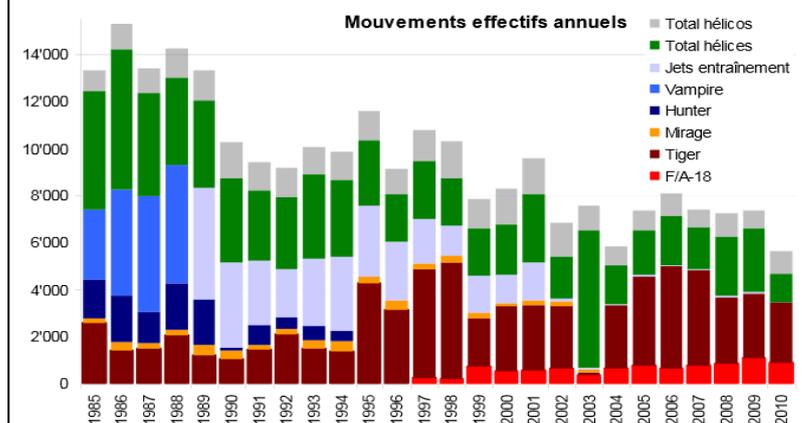


Figure 3 Évolution des mouvements des Forces aériennes selon le type d'appareil

En faisant abstraction du cas des avions à hélices, il y a diminution globale du volume de mouvements, mais augmentation de ceux liés aux avions de chasse au détriment des hélicoptères.

L'évolution politique de ce dossier permet de dire aujourd'hui qu'il n'est plus nécessaire d'investir de l'énergie sur ce sujet. La ville de Sion défend plutôt les riverains de l'aéroport alors que le Canton du Valais se bat pour maintenir les activités de l'armée sur cette place, pour des raisons économiques.

Extrait du NF 20140326 : Ueli Maurer "Nous sommes d'avis que nous devons fermer Sion".

Plan des vols > Source : http://www.lw.admin.ch/internet/luftwaffe/fr/home/verbaende/einsatz_lw/flpl_kdo_sio/news.html

6.7 Eau potable

6.7.1 DESCRIPTION DU PROBLÈME

Explication succincte

L'eau potable est une richesse, elle prend de plus en plus de valeur. La commune des Agettes a de la chance de posséder des sources sur son territoire qui couvrent pratiquement l'ensemble des besoins actuels.

Les questions qui se posent au niveau de l'eau potable :

- quels sont les investissements nécessaires pour la mise à niveau (aux normes) de l'**infrastructure** ?
- quelle est le degré de dépendance avec la Gde Dixence, **consommation** ?
- **quel est le coût de l'eau**, est-ce auto financé par les taxes ?
- fluctuation de la **qualité**, **pourquoi la teneur en chlorure est aussi élevée** ?

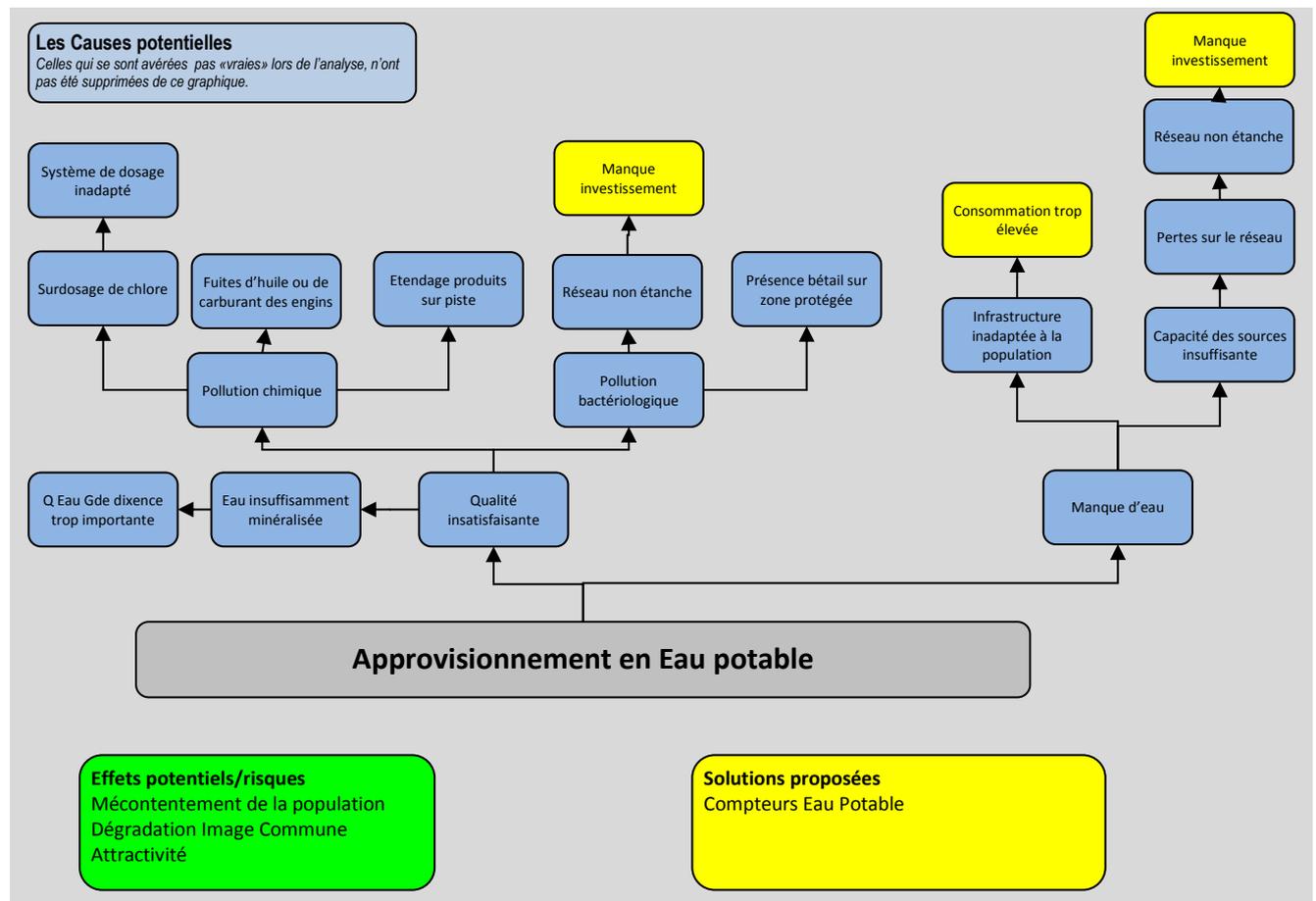
Qui est concerné par le problème ?

La population, la commune, le laboratoire cantonal

Contraintes externes

- 817.101 Arrêté concernant les installations d'alimentation en eau potable
- 814.200 Règlement concernant la procédure relative à la délimitation des zones et périmètres de protection des eaux souterraines
- 817.104 Arrêté concernant le tarif des analyses effectuées au Laboratoire cantonal
- 817.024.1 Ordonnance du DFI sur l'hygiène
Plan directeur cantonal - Fiche de coordination G.6/2

6.7.2 ANALYSE DES CAUSES/LA HIÉRARCHIE DES CAUSES



6.7.3 LES FAITS

L'INFRASTRUCTURE ACTUELLES

Deux Sources d'alimentation en eau potable :

- 1) Les sources, 6 à 7 Sources
- 2) la gde Dixence lors de pointes de consommation

L'eau de source est désinfectée par chlorage en cas de nécessité, l'eau de la Gde Dixence est filtrée.

Synthèse

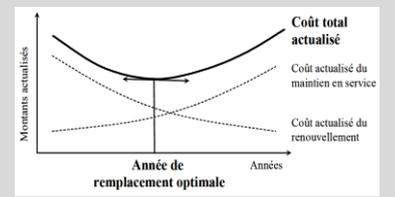
Installations	Unités	Date	Age En 2014	Aux normes	Prix unitaire CHF	Coût réfection	Remarques
Sources	11	1950 -1980	34 à 64 ans	3 sources remises aux normes en 2010, 2011 et 2012	50'000	550'000	Source des coûts : Commune
Réservoirs	3	1940-1969	45 à 74 ans		50'000	150'000	
Citernes	3				10'000	30'000	
Station de filtrage	1	2005	9		100'000	100'000	
Conduites	20 km	1920-1985	29 à 94 ans		200 CHF/m	4'000'000	

Hormis sur les 3 captations rénovées, les parties métalliques des installations sont encore en acier normal alors que le standard actuel est l'utilisation d'aciers inoxydables.

Taux de renouvellement d'un réseau de distribution, Christophe Higy
Service intercommunal de gestion, Quai Maria-Belgia 18, 1800 Vevey

Quelques extraits de cette étude :

- ✓ le taux de renouvellement moyen du réseau est de 2% par an en Suisse,
- ✓ le choix de l'approche de la notion de réhabilitation d'un réseau peut se faire par le biais de diverses stratégies mais celles-ci doivent notamment avoir pour objectif d'être un élément essentiel de la maintenance dite préventive au lieu d'être corrective.



Aujourd'hui, selon les infos de la commune, il n'y pas de planification de renouvellement des installations, les rénovations se font d'une manière réactive, en cas de problème ou sur directive du laboratoire cantonal. Le risque est qu'une avalanche de défauts se manifeste dans un laps de temps court, ce qui entrainerait ponctuellement de gros moyens financiers non prévus dans le budget.

Cohabitation Captation d'eau potable et piste de ski.

Aucune publication n'a été trouvée à ce sujet.

Des questions se posent toutefois :

- quels sont les effets de la déforestation de la piste de l'Ours sur les phénomènes d'infiltration donc de filtration de l'eau dans les zones de captage ? Pas de réponse.
- à quoi faut-il s'attendre à moyen, voir long terme avec ce terrain mis à nu ? Pas de réponse.
- quels sont les produits et leur effet sur la qualité de l'eau de source utilisés par l'exploitant de la piste de l'Ours ? voir chapitre « Qualité de l'eau ».

CONSOMMATION, CAPACITE DE PRODUCTION, DEPENDANCE AVEC LA GDE DIXENCE

Comme l'infrastructure n'est pas équipée de compteurs, il n'est pas possible de donner des chiffres de consommation.

Débit des sources

Les graphiques superposés ci-contre montrent que :

- la consommation de l'eau de la Gde Dixence suit la courbe des nuitées enregistrées par la SDAMO,
- les débits des sources les plus élevés sont observés durant les mois de mai et de juin, période où le nombre des nuitées est au plus bas.

Sources des données :

Débit des sources

Période : 2006-2011

chiffres fournis par le responsable technique de la commune

Consommation eau Gde Dixence

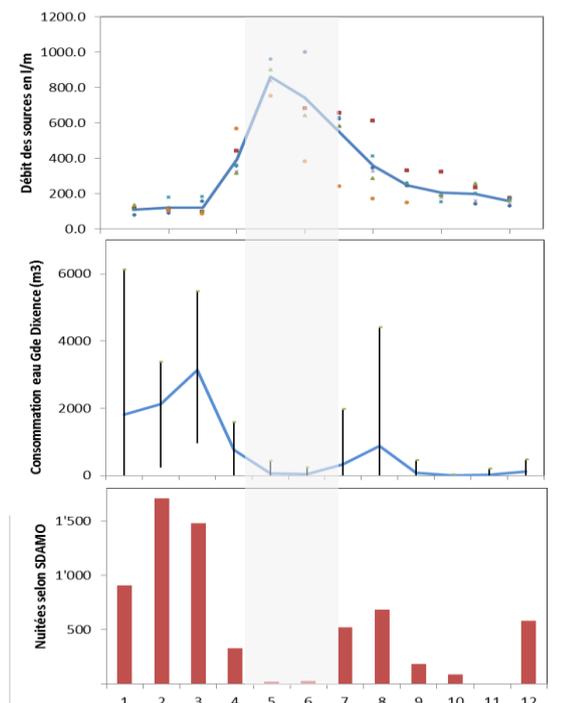
Période : 2006-2011

Relevés des compteurs

Nuitées

Période : 2012-2013

Chiffres fournis par la SDAMO



COUT DE L'EAU

Le coût de l'eau potable **après déduction des montants refacturés** (eau de source, eau filtrée, entretien et divers) à des tiers (principalement commune de Salins/Sion et Téléveysonnaz) représenté sur le graphique ci-contre comprend :

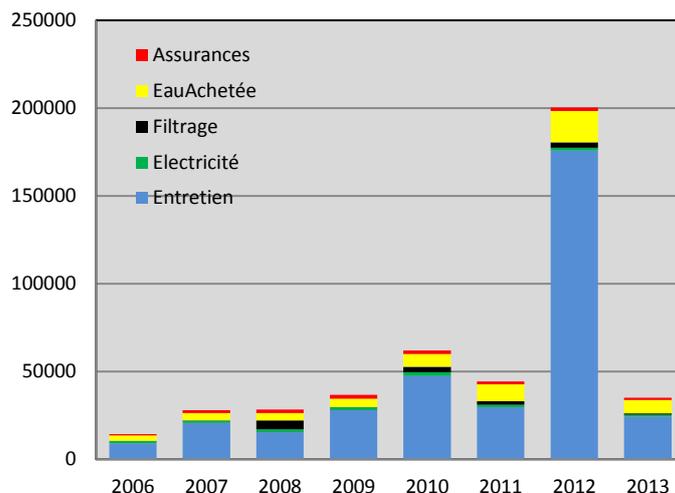
- les assurances,
- l'achat à la Gde Dixence,
- la station de filtrage,
- l'électricité,
- les frais d'entretien.

Sur les 8 années considérées :

- la refacturation correspond en moyenne à 28 % des coûts,
- l'eau achetée correspond en moyenne à 13 % du coût annuel total.

La valeur relativement élevée de l'année 2012 est due à la remise en état d'une installation de captage demandée par le laboratoire cantonal.

Coût de l'eau pour la commune en CHF/an



Financement

Il y a deux sortes de taxes :

- la taxe de raccordement : 1.75% de la taxe cadastrale, minimum 2'200.00, et
- la taxe annuelle 1 % de la taxe cadastrale, minimum CHF 80 par appartement ou logement.

Source des données: comptes communaux

Selon l'arrêté concernant les installations d'alimentation en eau potable 817.101 l'infrastructure doit en règle générale **être autofinancée**.

QUALITE DE L'EAU POTABLE

Pour répondre au devoir d'information des distributeurs d'eau potable, la commune des Agettes affiche au pilier public tous les rapports d'analyse du laboratoire cantonal.

Les analyses portent sur la qualité microbiologique, la composition chimique et la dureté.

Les résultats des analyses bactériologiques.

Les valeurs prescrites par 817.024.1 Ordonnance du DFI sur l'hygiène:

Nom	Description	Origine	Tolérance
Germes aérobies mésophiles	Bactéries qui se développent en présence d'oxygène. Du point de vue hygiénique, le taux de germes aérobies mésophiles est un précieux indicateur sur l'état général d'une denrée alimentaire	naturelle	<300 germes/ml
Escherichia coli	Bactéries intestinales présentes chez l'être humain et chez l'animal.	fécale (fumier, eaux usées, etc.)	Aucun germe n'est toléré
Entérocoques			

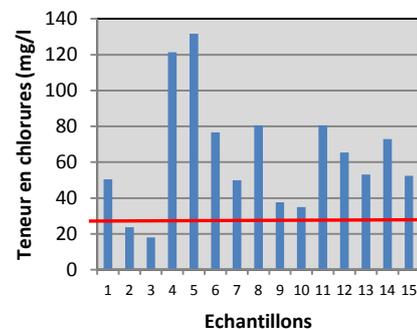
Les résultats des analyses permettent au responsable des eaux de contrôler le traitement de l'eau et de prendre d'autres mesures correctives si nécessaire. Sur la base de ces résultats le laboratoire cantonal peut déclencher une alerte si nécessaire. Le laboratoire réalise aussi des contrôles inopinis.

Les résultats des analyses chimiques

Seules les teneurs en chlorures sont anormalement élevées dans le réseau d'eau potable. L'objectif qualité du MSDA Manuel suisse des denrées Alimentaires est <20 mg Cl/l. Des concentrations élevées peuvent être d'origine géologique, mais également dues aux engrais, aux eaux usées, au salage des routes et aux durcisseurs de neige utilisés sur les pistes de ski.

Risque de corrosion à partir de 80 mg/l et d'altération du goût au-delà de 200 mg/l.

Sur le graphique sont représentés, les résultats de 15 échantillons prélevés entre 2009 et 2012. Seuls 2 résultats sont en dessous de l'objectif qualité.



Comme les captages se situent en grande partie sur la piste de l'Ours, le soupçon de l'origine de cette pollution est justifié et doit faire l'objet d'une analyse.

Produits chimiques utilisés en Suisse comme durcisseurs selon « **Chemische Pistenpräparation –Grundlagenbericht**, Herausgeber Eidgenössisches Institut für Schnee- und Lawinenforschung SLF, Davos 2007*

Produits cités dans cette publication (liste non exhaustive):

Des chlorures : de sodium, (NaCl) – de potassium, (KCL) – de magnésium, (MgCl2) – de calcium, (CaCl2)

Autres composés ou mélanges : Sulfate d'ammonium, (NH4)2SO4 – Urée, CO(NH2)2 ex. PTX 311 de Gerema – Nitrate d'ammonium, NO3NH4 – Mélange de Chlorure de potassium, KCl et de l'hydrogénophosphate d'ammonium, (NH4)H2PO4.

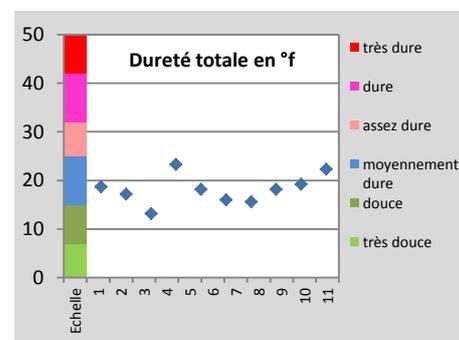
On voit bien que ces sels sont soit à base de chlorures ou d'azote.

Nous ne savons pas quels sont les produits utilisés sur la piste de l'Ours, ni leur quantité.

La dureté

Les valeurs de la dureté totale correspondent à la classe « moyennement dure» dure selon la classification suisse.

Graphique: 11 échantillons prélevés entre 2009 et 2012.

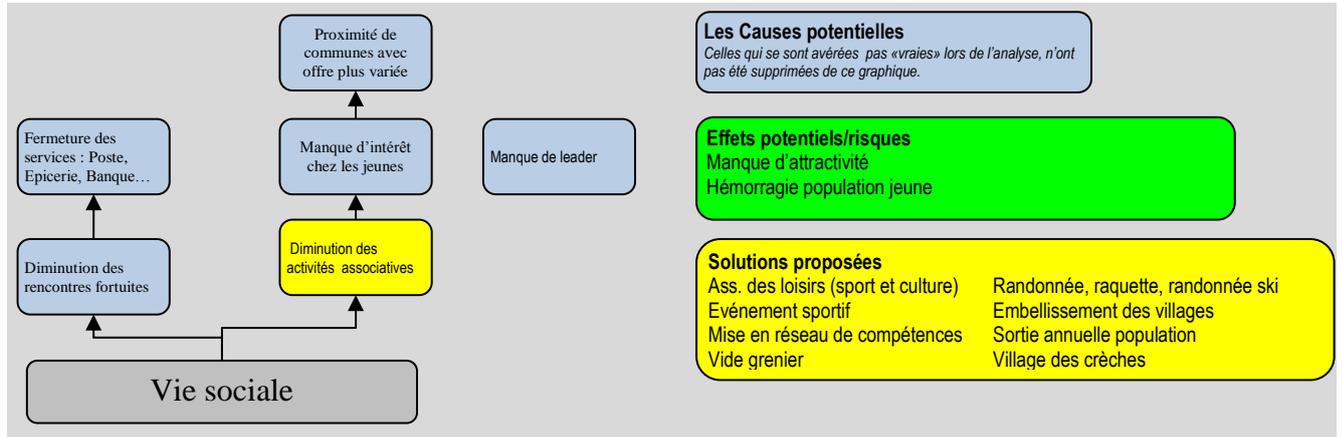


6.8 Vie sociale

6.8.1 DESCRIPTION DU PROBLÈME

Explication succincte La vie sociale, communautaire ou associative est parfois perçue comme insuffisante par une partie de la population.	
Qui est concerné par le problème ? La population	Contraintes externes aucune

6.8.2 ANALYSE DES CAUSES/LA HIÉRARCHIE DES CAUSES



6.8.3 LES FAITS

Historique des activités organisées qui permettent aux gens des Agettes de se rencontrer pour exercer une activité commune.

Société /Activité	Début	Fin	Statuts	Commentaires/Volume de l'activité	Tendance
Pétanques	??	-	-	Projet en cours : à la Vernaz	-
Racl'Agettes	2003	actif	oui	Evènement annuel, 40 personnes des Agettes impliquées dans l'organisation. Participation : près de 2000 en 2013.	↗
Cartes	2001	actif	NON	novembre à avril, 1 x par semaine – env. 15 personnes	→
Karaté	1993	actif	NON	Actuellement : 7 participants avec le moniteur	↘
AJAS	1992	actif	oui	Activités : Tous les 2 ans, rencontre avec les amis français, 1x en Suisse, 1 x en France et 1 sortie annuelle. La participation est en baisse.	↘
SDAMO	1985	actif	oui	Activités : • 1 manœuvre par an (plus de 20 participants les premières années, moins de 10 participants ces dernières années) • organisation d'évènements : 1er Août, St Sylvestre, course de luges, excursions, accueil des touristes.....	↘
Football	1982	actif	oui	• Club US ASV créé en 1982 (Union Sportive Agettes Salins Veysonnaz) – dans les années 90 plus de 10 joueurs des Agettes y participaient. Championnat valaisan et Tournois populaires. • 2011 Fusion avec FC Printze • 5 joueurs des Agettes à ce jour	↘
Gym dame (pour tous)	1970	actif	NON	Activité qui a subi quelques interruptions. Activité hebdomadaire en période scolaire. Participation : env. 15 personnes en moyenne, années 2000 Actuellement : 5 personnes y.c. la monitrice	↘
Chorale	1957	actif	oui	Vers 2006 : arrêt des concerts Rencontres ponctuelles pour animer les fêtes: Pâques Noël fête paroissiale communion toussaint + enterrements Participation actuelle : env. 10 personnes	↘
Pompiers	inconnu	actif	*	*Convention intercommunale 15 à 20 pompiers dans les années 80 2013 : 4 pompiers des Agettes depuis l'intégration aux pompiers de Sion	↘
Basketball	Vers 1972	1979	inconnu	12 membres en 1980 (4 des Agettes, 8 externes) – arrêté par faute d'effectif – 1 entraînement par semaine – matchs du championnat de l'association valaisanne de basketball amateur	-
Ski club	30.12. 1971	1983	Oui	Société non dissoute. 107 membres en 1982 – 1 concours par année (ski de fond, ski alpin) – 1 sortie par année	-
Société de tir	inconnu	2002	inconnu	Société de tir de l' Amitié dissoute vers 2002.	-

6.9 Fermeture de l'école

6.9.1 DESCRIPTION DU PROBLÈME

Explication succincte

Crainte de fermeture définitive de l'école. En raison du nombre faible d'élèves le risque de fermeture de l'école aux Agettes inquiète.

Qui est concerné par le problème ?

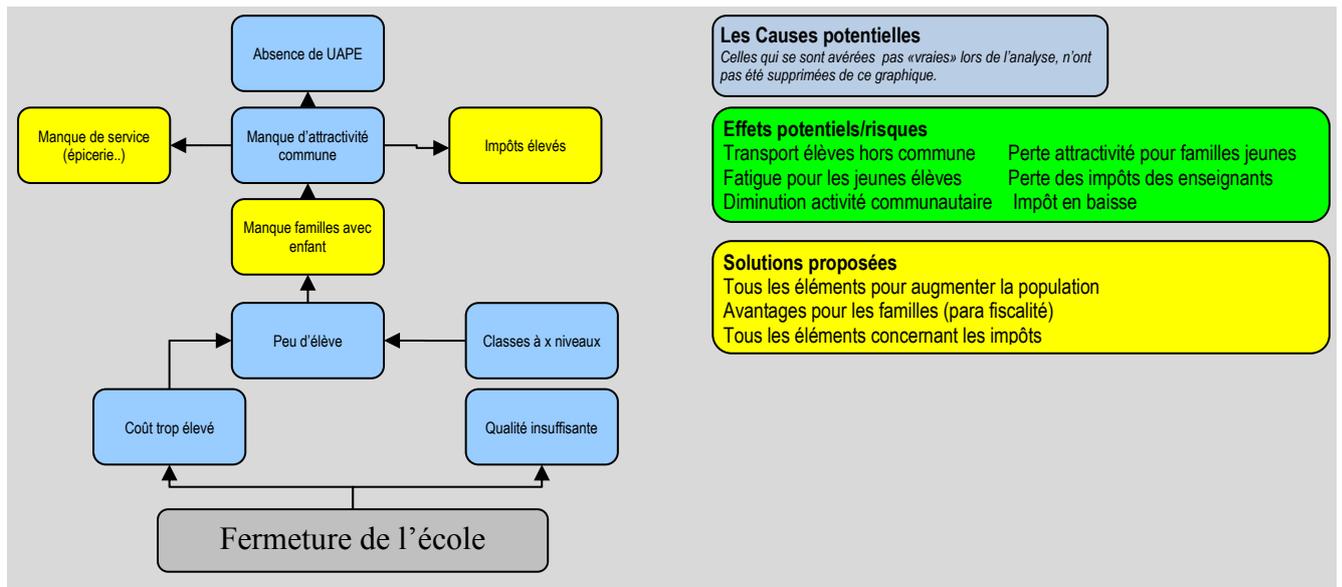
Les enfants, les parents, toute la population résidente sur la commune, les enseignants, la paroisse, les clubs sportifs ou culturels.

Contraintes externes

Loi sur l'instruction publique du 4 juillet 1962.

Pas de règlement communal

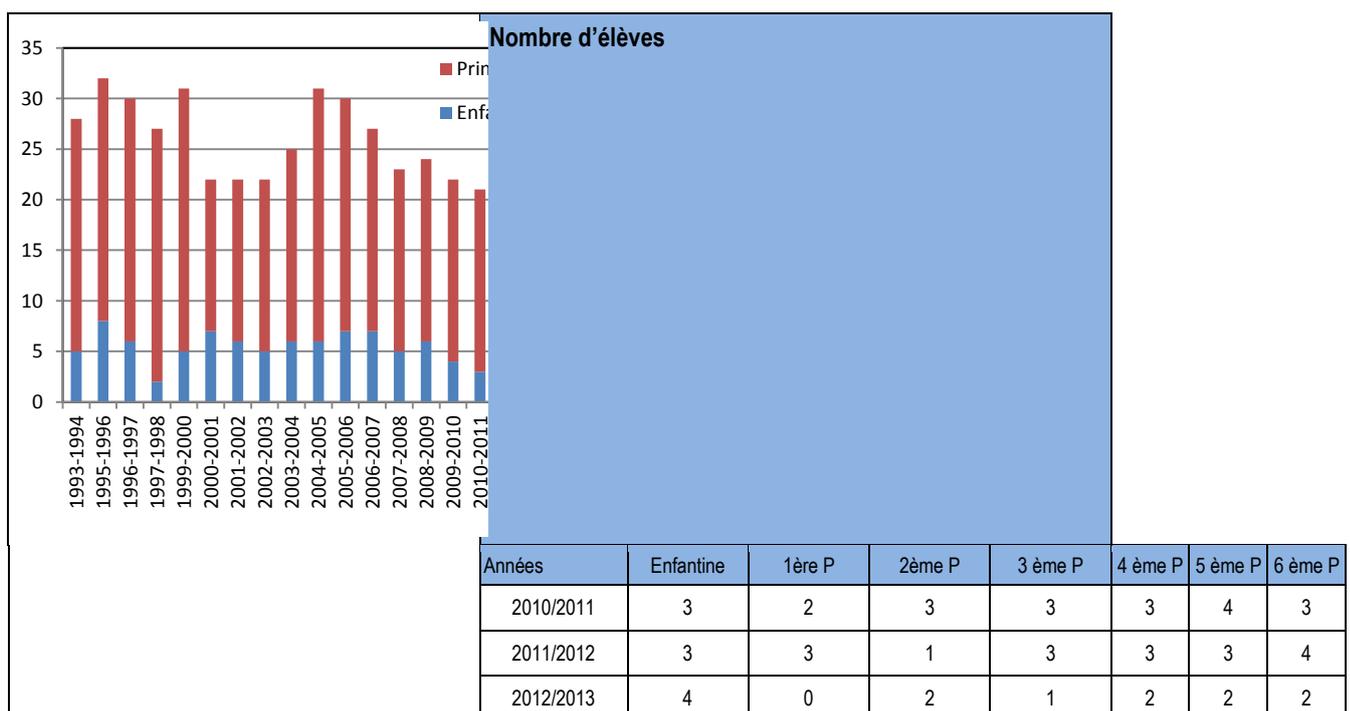
6.9.2 ANALYSE DES CAUSES/LA HIÉRARCHIE DES CAUSES



6.9.3 LES FAITS

Evolution du nombre d'élèves

Lors de ces 20 dernières années par 2 fois le nombre d'élèves a dépassé la barre de 30. Une constante baisse du nombre est constatée depuis l'année scolaire 2004/2005 avec 31 élèves jusqu'à aujourd'hui avec 8 aux Agettes et 6 à Salins.





	2013/2014	3*	3*	0	2	2	2	2
	*à Salins							
	Enseignants	Branches principales		Branches secondaires (partiel)				
	2012-2013	1x100%, 1x80%, 1x20%		2 x travaux manuels /3 x enseignement religieux				
	2013-2014	1		1 x travaux manuels /1 x enseignement religieux				

Qualité de l'enseignement

Une étude publiée en mai 2011 dans le journal « résonances » démontre que le taux d'échec de élèves issus des classes à degrés multiples est plus faible que celui des classes à degré unique.

Avantages et inconvénients d'une classe à degrés multiples		Taux d'échec aux examens cantonaux 2010 des élèves issus des classes à degré unique et des classes à multi-degrés de l'enseignement primaire				
Avantages	Inconvénients		Degré unique 4 P (N=1827)	Multi degrés (N=519)	Degré unique 6 P (N=2362)	Multi degrés 6 P (N=448)
Autonomie des élèves Enseignement individuel Entraide entre élèves Souplesse dans l'avance des connaissances Stimulation des élèves plus doués	Concentration en classe Travail important pour les enseignants Journée chargée et intense	Français	10.10%	6.60%	16.20%	10.70%
		Mathématiques	19.80%	19.50%	14.4.%	10.00%

La performance des élèves des Agettes au cycle n'a pas pu être évaluée par rapport aux autres élèves du cycle d'orientation en raison de non disponibilité des notes.

Des gens se battent pour maintenir l'école dans les villages !

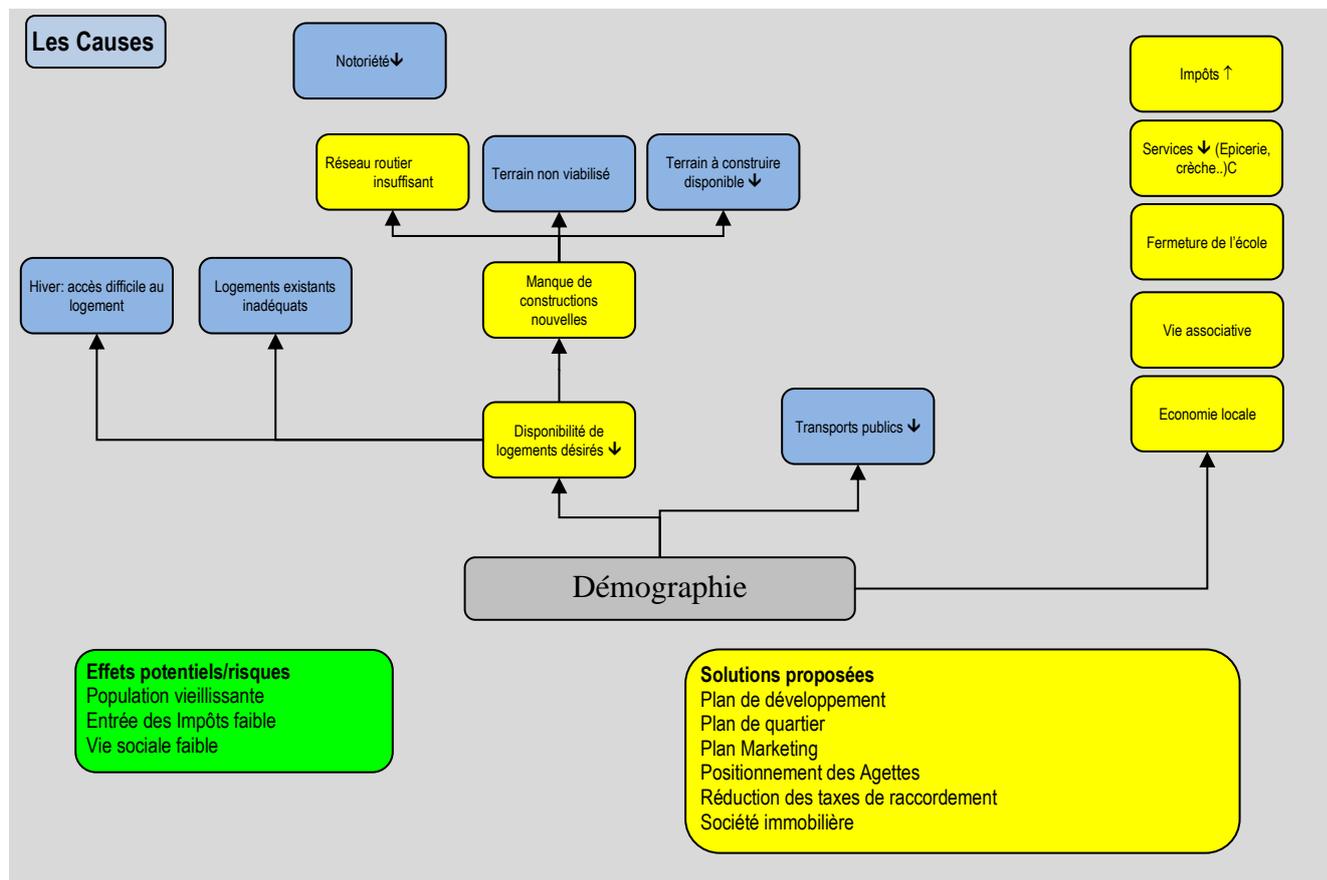


7 DÉMOGRAPHIE

7.1.1 DESCRIPTION

La démographie n'a pas été considérée ici comme un problème qui touche directement les habitants des Agettes, mais comme une cause qui est apparue dans plusieurs des problèmes étudiés.

7.1.2 ANALYSE DES CAUSES/LA HIÉRARCHIE DES CAUSES



7.1.3 LES FAITS

Une érosion et un vieillissement de la population sont observés.

Population résidante

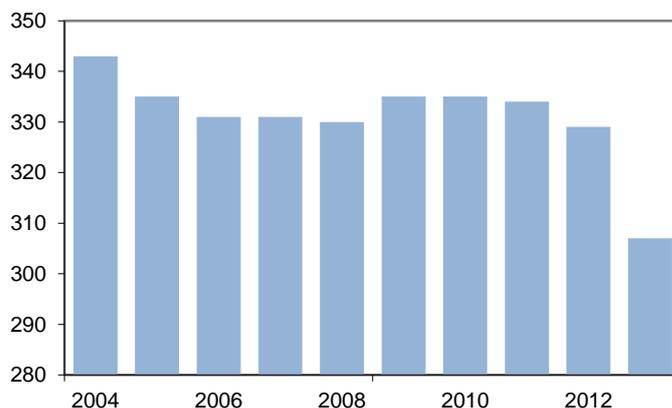
La commune des Agettes avec un peu plus de 300 habitants se trouve dans les 30 % des plus petites communes du Valais.

Dans le bas valais seuls les communes de Trient et de Bour-Saint-Pierre sont plus petites.

On assiste à une lente érosion de la population depuis une dizaine d'années alors qu'elle avait doublé entre 1970 (150 ha) et 2003 (315).

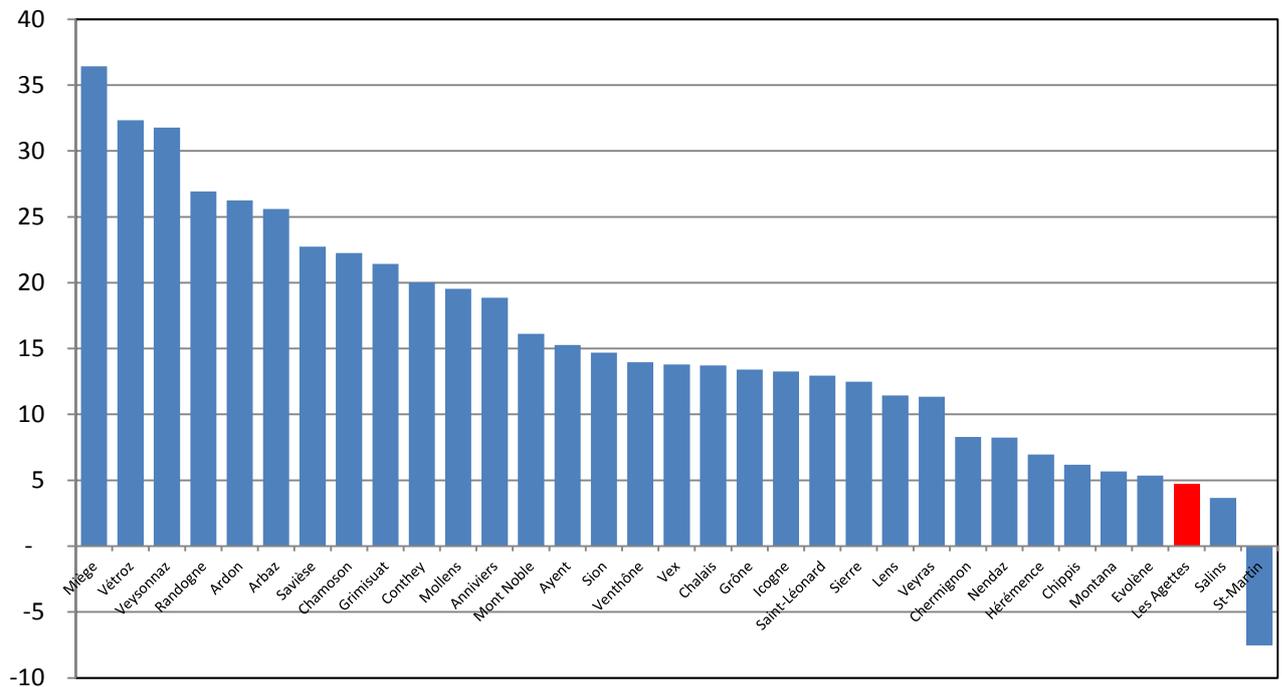
(v. annexe 12.8)

Population des Agettes durant les 10 dernières années



Evolution démographique des communes du Valais central.

Progression démographique en % 2003-2012



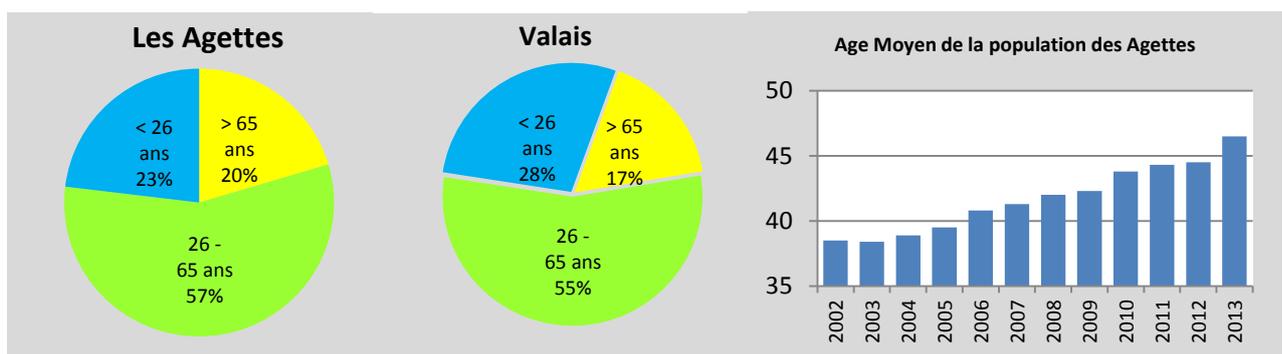
La commune des Agettes se trouve en queue de peloton en matière de progression démographique en comparaison avec les communes du Valais central.

Population vieillissante

La moyenne d'âge de la population des Agettes a augmenté de 38,5 en 2002 à 46,5 ans en 2013.

Structure par âge

La population des Agettes a un déficit d'environ 5% de personnes < 25 ans par rapport à la population valaisanne.



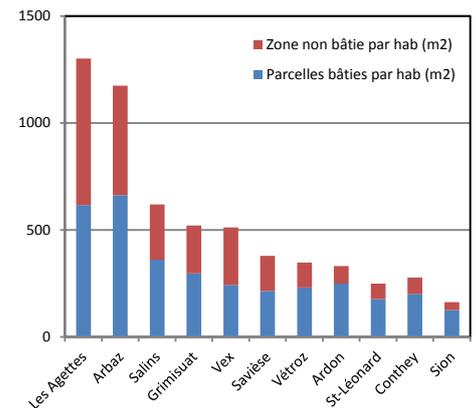
7.1.4 ZONES À BÂTIR

Ce n'est pas la place qui manque.....encore faut-il que les propriétaires soient intéressés de vendre ou de construire et que la commune soit attractive.

Selon « **Statistique suisse des zones à bâtir 2012** Statistiques et analyses » le Valais a 572 m²/habitant de zone à construire (plus élevé de tous les cantons suisses) dont le 65% est construit.

La commune des Agettes a plus de 1200 m²/habitant de zone à bâtir dont un peu plus de 50% n'est pas bâtie.

Le graphique ci-contre a été construit sur la base des chiffres indiqués dans le rapport du projet aggroSion, chap. 2.6.7. Pour faciliter la comparaison entre les communes, les surfaces ont été divisées par la valeur de la population résidante au 31.12.2011.



http://agglosion.ch/images/pdf/rapport-final-dec-2011/02-aggloSion_diagnostic.pdf

Extrait du rapport aggroSion 2011

- Les principales raisons du blocage des zones à bâtir sont:
- La thésaurisation des terrains (pas besoin d'argent, réserve pour enfants)
- La maîtrise du voisinage (pas envie de voisins proches, réserve pour vide)
- La sous-utilisation des densités autorisées (réserves cachées)

Extrait de la LAT, Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT)¹ du 22 juin 1979 (Etat le 1^{er} novembre 2012)

Art. 15 Zones à bâtir

Les zones à bâtir comprennent les terrains propres à la construction qui:

- sont déjà largement bâtis, ou
- seront probablement nécessaires à la construction **dans les quinze ans à venir et seront équipés dans ce laps de temps.**

La capacité d'accueil maximale sur la commune des Agettes est de 2709 équivalents-habitants selon l'étude établie dans le cadre de la révision du plan d'affectation de zone de février 1997.

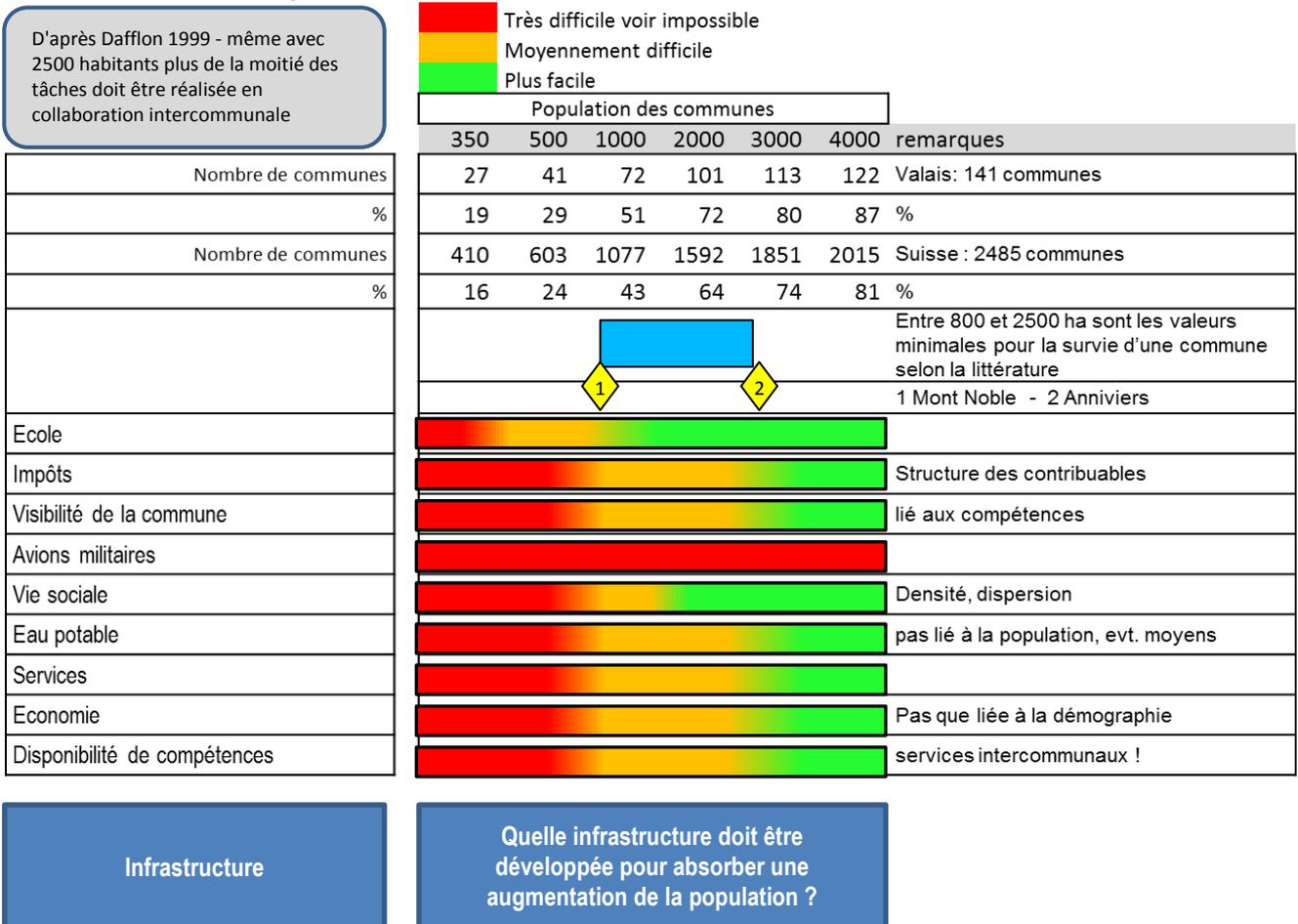
7.1.5 PROJECTION DÉMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE

La « Population faible » est une cause commune à la majorité des problèmes soulevés. Il est par contre très difficile de donner un chiffre correspondant à la masse critique, population minimale pour satisfaire sereinement et à long terme les attentes des différentes parties intéressées comme : le résident, le canton, l'administration communale...

Quelle serait le nombre de résidents permanents idéal sur le territoire de la commune des Agettes ?

Il est difficile de répondre à cette question mais selon l'essai de représentation graphique ci-après, on voit que même en doublant la population la commune resterait une petite commune et ne sortirait pas de la zone rouge.

Facilité d'améliorer les problèmes



Le Plan de développement devrait définir tous ces aspects liés à une volonté d'augmenter la population.

7.1.6 UNE FUSION

7.1.7 LES RAISONS

Valais : Ordonnance sur les fusions de communes du 8 juin 2005 175.100

Les fusions de communes: pourquoi, comment ?

Problèmes et difficultés des communes

Les communes sont faces à une série de problèmes spécifiques et connaissent des difficultés de gestion, entre autre:

1. Elles sont trop petites pour accomplir les tâches qui leur sont dévolues;
2. Elles font face à une « cantonalisation » rampante des tâches
3. Elles n'ont pas la capacité financière permettant de nouveaux investissements
4. Dans un système de démocratie directe de milice, elles font face à la difficulté de trouver des candidats aux postes communaux à responsabilité.
5. La multiplication des collaborations intercommunales pour une tâche spécifique, avec des périmètres variables d'une tâche à l'autre, a fait perdre la visibilité, la transparence et donc le contrôle démocratique de l'action communale.

Bernard DAFFLON , Département d'économie politique, Université de Fribourg, 5 mars 2009

<http://www.unifr.ch/finpub/assets/files/RecherchesPublications/Documentation/FusionsCommunes.pdf>

Avantages et inconvénients d'une fusion

Cette liste a été faite lors d'une séance de la CCdA d'une manière spontanée, sans une réflexion profonde ni pondération.

Mesurer l'importance des avantages et des inconvénients selon la commune concernée s'avère difficile en raison du manque d'information.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Baisse d'impôt (calculer le %) – fiscalité plus attrayante <input type="checkbox"/> Nouveau dynamisme politique – plus de moyens pour un développement local <input type="checkbox"/> Une meilleure chance d'un développement économique et touristique <input type="checkbox"/> Augmentation de la valeur du terrain et de l'immobilier <input type="checkbox"/> Amélioration de l'infrastructure - Meilleure gestion de l'infrastructure <input type="checkbox"/> Meilleure subventionnement pour les activités culturelles et sportives <input type="checkbox"/> Avantages pour les familles (activités liées à l'école plus développées et plus soutenues) <input type="checkbox"/> Plus de problème de recherche de candidats (compétences) <input type="checkbox"/> Amélioration des transports en commun (agglomération Sion) <input type="checkbox"/> Groupage pour maintien de l'école <input type="checkbox"/> Aspects sociaux (EMS, aide aux familles....) <input type="checkbox"/> Augmentation de la population résidente <input type="checkbox"/> Développement de l'esprit villageois <input type="checkbox"/> Plus de poids politique !!! <input type="checkbox"/> Plus de compétences spécialisées <input type="checkbox"/> Aide cantonale à la fusion <input type="checkbox"/> Résidences secondaires ? <input type="checkbox"/> Une visibilité claire sur l'avenir clair-plus de question 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Perte de pouvoir de décision – perte d'autonomie – population résidente moins représentée au niveau politique <input type="checkbox"/> Perte d'identité (architecture, paysage, environnement)- Changement effectif du nom et des armoiries de la commune <input type="checkbox"/> Potentiel de politique opposée aux intérêts des résidents (mentalité différente, par. Ex. Clivage : plaine-montagne/ville-campagne) <ul style="list-style-type: none"> Montagne-Plaine : Les Agettes - Sion Montagne-Montagne : Les Agettes – Vex – Veysonnaz – Nendaz <input type="checkbox"/> Perte de 200 ans d'histoire et de culture locale <input type="checkbox"/> Perte potentielle de cohésion sociale <input type="checkbox"/> Plan de développement en préparation pourrait ne pas être considéré par la nouvelle commune <input type="checkbox"/> Délocalisation de l'école <input type="checkbox"/> Augmentation sans contrôle de la part des habitants de la population <input type="checkbox"/> Suppression du bureau communale – Pertes des services de proximité communaux <input type="checkbox"/> Risque de spéculation foncière

7.1.8 Si FUSION, AVEC QUI ?
Quelques chiffres

Communes	Démographie			Surfaces du territoire en ha					Etablissements et emplois, Nbre pour 100 habitants		Impôts			
	Population résidante au 31.12.2012	évolution de la population %		Surface totale	Surface boisée	Surface agricole utile	Surface d'habitation et d'infrastructure	surface improductive	Etablissements	Nbre Emplois	2013		Recettes nettes d'impôts en 2009 à 2011*	
		de 1993 à 2012 (20 ans)	de 2003 à 2012 (10 ans)								Coefficient	Indexation	Total CHF	par ha (avec pop 2012)
Les Agettes	330	39.2	10.7	507	332	104	52	19	2.7	4.6	1.4	130	1'254'195	3801
Veysonnaz	568	15.2	36.5	111	42	41	26	2	6.3	29.1	1.2	110	1'921'671	3383
Nendaz	6005	12.3	9.2	8'590	2'681	2367	364	3178	4.3	24.1	1.3	140	24'401'992	4064
Vex	1642	34.9	15.9	1'299	581	476	144	98	4.4	23.8	1.3	160	5'784'172	3523
Sion	31207	21.4	13.4	2'556	277	1147	951	181	7.5	83.3	1.1	170	91'841'602	2943
Valais	321'732	20.6	14.4	522456	118874	106028	16258	281296	5.0	41.6	-	-	972'857'447	3024
Hérens	10623	15.6	11.5	47'057	10'023	9'986	1'029	26'019	4.5	20.3	-	-	35'345'028	3327

7.1.9 INVENTAIRE DES COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES

Les Agettes et les communes voisines

X : Participation de la commune N : Commune non concernée ? : Pas connaissance

Domaine de collaborations	Les Agettes	Sion	Veysonnaz	Vex	Nendaz	Autres
	18	15	9	7	7	
Terrain de foot	X	X	X	N	X	
Paroisses	X	X	N	N	N	Décanat de Sion
Paroisse protestante Sion-Région	X	X	X	X	X	Districts Sion, Hérens, Conthey
Centre médico-social (CMS)	X	X	X	N	N	Cms Sion
Energie de Sion-Région SA (ESR)	X	X	X	X	N	18 autres communes actionnaires
Centre Informatique de Gestion (CIGES SA)	X	X	X	N	N	20 autres communes travaillent Ciges
STEP Chandoline (ASEC)	X	X	N	X	N	St Léonard, Vex Les Agettes, Sion,
Usine de traitement des ordures du Valais central (UTO)	X	X	X	X	X	environ depuis Sierre jusqu'à Leytron
Triage forestier du cône de Thyon	X	X	N	X	N	Hérémece, Vex, Agettes, Sion
Sécurité publique, feu, PC	X	X	N	N	X	Service du feu fusionné avec Sion
CSI	X	X	?	?	?	16 communes
Structure pour la petite enfance	X	X	N	X	N	Je vais à Sion cette semaine pour ce cas
Ecole primaire	X	X	N	N	N	Elèves des Agettes > Salins
Cycles d'orientation de Sion	X	X	N	N	N	
Police municipale, dès 2016/18	X	?	?	?	?	à mettre en place
EMCR (état-major de conduite régionale)	X	?	?	?	?	Application de l'OPPEX /ordonnance sur la protection et la gestion des situations particulières et extraordinaires /à mettre en place
OQE/ Mise en réseau » de l'OQE a pour but de soutenir les exploitants qui participent à un projet de mise en réseau des surfaces de compensation écologique (SCE).	X	X	X	?	X	
Bisse de Vex	X	X	X	X	X	

8 LES SOLUTIONS

8.1 La recherche des solutions

Propositions de solutions.

Par la suite une recherche de solutions sur les causes de ces problèmes a été réalisée en commun à nouveau sous la forme de Brainstorming. Toutes les propositions discutées et documentées sont présentées, aucun tri n'a été effectué afin que le lecteur puisse profiter des réflexions de la commission.

Certains sujets ont fait l'objet d'une analyse plus détaillée :

- Plan de développement Neil Harison
- Course VTT de l'Ours Neil Harison
- Compteurs d'eau potable, Joseph Pitteloud
- Village des crèches, Sylvie Skrzat

Les pistes d'amélioration discutées et documentées ici sont classées en 3 groupes (v. annexe 12.12)

Type d'action	Propositions (en gras, celles qui ont reçu le plus d'appui des participants lors de la pondération du 26 avril 2014)
Planification communale * Un plan de développement basé sur une vision politique et des objectifs permettrait de mieux anticiper l'avenir et de donner une meilleure visibilité.	Plan de développement, Plan marketing, Positionnement Fusion Zone industrielle
Actions de la commune Actions que la commune pourrait entreprendre pour la rendre plus attractive. En fait ces mesures devraient découler du Plan de développement.	Avantages pour les familles Compteurs Eau Potable Communication de la commune Baisser les impôts, Embellissement des villages, Faire des économies
Initiatives privées Elles ont surtout comme but de redynamiser la vie sociale et communautaire.	Sortie annuelle de la population Randonnée pédestre, raquette, randonnée ski Société immobilière Lutte contre le bruit des avions militaires, Service à domicile (Alimentation), Evénement sportif, Association des loisirs (sport et culture), Epicerie, commerce multifonction, Mise en réseau de compétences, Vide grenier, Village des crèches

*Certaines communes qui veulent se développer mettent en place des systèmes de management empruntés aux entreprises privées. Ex. Mt Noble, St Martin, Arbaz, Evolène (v. annexe 12.11).

8.2 Catalogue de propositions

Planification communale

Pistes d'amélioration	Gains potentiels : Qualité, Coûts.....
Fusion avec une autre commune	Réduction du niveau des impôts.
Plan de développement	Développement durable. Efficience (économie) Survie de la commune. Meilleur positionnement en cas de fusion
Plan Marketing	Augmentation de la population et du tourisme : combien ? Notoriété. Augmentation de l'économie locale.
Zone industrielle	Impôts. Postes de travail. Augmentation de la population
Positionnement des Agettes	Augmentation de la population et du tourisme : combien ? Augmentation du sentiment d'appartenance pour la population (identité) Notoriété. Les avantages d'une politique définie.

Pondération de l'effet de la solution sur les problèmes									
Impôts	Visibilité	Compétences	Economie locale	Services de proximité	avions militaires	Appro Eau potable	Vie sociale	Fermeture Ecole	Moy.
8.1	0.0	7.3	0.0	0.0	0.0	5.8	2.8	5.0	3.2
1.9	9.0	0.0	4.5	0.0	0.0	6.8	0.0	2.8	2.8
1.3	8.3	0.0	6.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.5	2.0
2.1	0.0	0.0	9.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.2
1.6	3.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.5	0.8

Actions de la commune pour la rendre plus attractive

Pistes d'amélioration	Gains potentiels : Qualité, Coûts.....
Baisser les impôts	Gain financier pour le contribuable - Combien ? Augmentation de la population - * et les conséquences ?
Compteurs Eau Potable	Réduction de la consommation. Plus de moyens pour l'entretien et le développement de l'infrastructure.
Avantages pour les familles	XX CHF / par famille avec enfants. Augmentation du nombre d'enfants sur la commune.
Communication de la commune	Meilleure relation entre citoyens et l'administration communale. Meilleure compréhension par le citoyen des soucis de la commune.
Faire des économies	50-60 % maximum théorique du budget (maîtrisable par la commune)
Embellissement des villages	Augmentation des visites. Bonheur de la population.

Pondération de l'effet de la solution sur les problèmes									
Impôts	Visibilité	Compétences	Economie locale	Services de proximité	avions militaires	Appro Eau potable	Vie sociale	Fermeture Ecole	Moy.
9.0	0.0	2.3	0.0	2.3	0.0	0.0	0.0	2.3	1.8
2.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8.3	0.0	0.0	1.2
2.7	0.0	2.3	0.0	3.0	0.0	0.0	0.0	2.0	1.1
0.0	9.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
3.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	0.1

Initiatives privées

Pistes d'amélioration	Gains potentiels : Qualité, Coûts.....
Epicerie, commerce multifonction	Effet sur l'attractivité de la commune
Service à domicile (Alimentation)	Qualité de vie pour la population concernée. Attractivité pour une famille sans voiture.
Association des loisirs (sport et culture)	Augmentation de la participation à une activité.
Evénement sportif	Communauté : Notoriété des Agettes, Bénéfice pour les commerçants, rapprochement des gens de la commune Organisateur :
Société immobilière	
Mise en réseau de compétences	Amélioration de la vie associative
Randonnée, raquette, randonnée ski	Vie associative, amélioration de la santé des gens.
Sortie annuelle population	Amélioration de la vie associative.
Vide grenier	Vie associative
Village des crèches	Resserrer les liens entre les habitants et avec les participants du village partenaire. Notoriété du village
Lutte contre le bruit des avions militaires	Meilleure qualité de vie.

Pondération de l'effet de la solution sur les problèmes									
Impôts	Visibilité	Compétences	Economie locale	Services de proximité	avions militaires	Appro Eau potable	Vie sociale	Fermeture Ecole	Moy.
0.0	0.0	0.0	5.8	9.0	0.0	0.0	0.0	1.8	1.8
1.0	0.0	0.0	0.0	9.0	0.0	0.0	2.0	0.0	1.3
1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9.0	0.0	1.1
0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8.3	0.0	0.9
1.3	0.0	0.0	4.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.0	0.8
0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.8	0.0	0.8
0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.8	0.0	0.8
0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.0	0.0	0.3
0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.0	0.0	0.3
0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.1

D'autres propositions ont été évoquées mais pas documentées :

- Lieu de rencontre avec Livres échanges ou bibliothèque
- Sensibiliser la population au modèle Manigod (petite station française qui a développé toutes une série d'activités et plus particulières celles concernant le tourisme du « Bien-Etre »

Concernant l'eau potable, demander à l'exploitant des remontées mécaniques:

- les produits utilisés sur la piste de l'Ours,
- les fiches de sécurité correspondantes,
- les quantités utilisées par année,
- d'annoncer les incidents mécaniques.

Réduction des taxes de raccordement afin d'attirer de nouvelles construction.

9 COMMUNICATION DE LA CCdA

Deux matinées de communication ont eu lieu :

Dates / Participation	Thèmes :
Le samedi 23 mars 2013 Participants : 55	Présentation de la CCdA, de la planification du projet, du résultat de l'enquête auprès de la population et des problèmes identifiés.
Le samedi 26 avril 2014 Participants : 37	✓ Rappel du projet, présentation des analyses des problèmes, ✓ Présentation du catalogue des propositions de solutions ✓ Pondération des solutions par les participants.

« La commune des Agettes se trouve actuellement à la croisée des chemins. Trois possibilités s'offrent à elle :

- ✓ Se développer suffisamment pour atteindre une taille démographique critique et rester autonome,
- ✓ Développer les collaborations intercommunales,
- ✓ Fusionner.

C'est à la population de choisir. »

Tels sont les termes utilisés par le président de la commune Jean-Emmanuel Crettaz en conclusion de la communication du 26 avril 2014.

10 CONCLUSION

Alors que Les Agettes jouit :

- d'une situation géographique intéressante – à proximité : de Sion, de la piste de l'Ours (domaine skiable des 4 Vallées et du val d'Hérens,
- d'un environnement naturel, tranquille et sûr,
- d'une belle vue sur la plaine et des montagnes de la rive droite du Rhône,
- d'un accès routier très satisfaisant,
- d'une surface à construire non bâtie très élevée,
- d'une dette nette négative,
- d'indicateurs financiers très bons,

son développement démographique ne suit pas celui de ses communes voisines.

L'analyse des chiffres met en évidence que les 9 « problèmes » retenus sont justifiés. Autant les sujets dépendants de l'exécutif communal que ceux des initiatives privées (vie sociale) montrent une dégradation de la situation depuis quelques années.

Pistes d'amélioration

L'inversion de cette tendance doit passer par une gestion proactive et non plus seulement réactive. Raison pour laquelle un Plan de développement est proposé. Ou une fusion qui permettrait de faire partie d'une entité de taille adéquate.

Les membres de la commission citoyenne sont dans leur majorité favorable à une fusion.

En ce qui concerne la vie sociale, les propositions servent à dynamiser les activités en commun.

Le futur

Ce travail devrait servir de base de discussion pour la population et l'exécutif communal. Les sujets ayant été bien notés lors de la pondération par les participants à la communication du 26 avril 2014 devraient être développés.

Et maintenant...

Des propositions de solution d'amélioration sont proposées, à vous, à nous de décider si l'on veut subir les événements ou au contraire influencer sur le cours des choses en étant un peu plus proactif.

11 ANNEXES

11.1 Feuille de projet

	Projet de la commission citoyenne des Agettes	mai 2011
Titre	PERSPECTIVES & AVENIR D'UNE COMMUNE PLEINE D'ESPERANCE....	
Déclencheur	Assemblée primaire du 16.12.2010	
Objectif	Proposer des perspectives d'avenir aux citoyens des Agettes sur la base d'analyses factuelles.	
Chef de projet	Robert	
Comité de pilotage	Pierrot, Robert, Jean-Emmanuel, Gilles, Claude – dès le 07.02.2011 Pierrot, Joël, Gérard, Paul-Romain, Robert - dès le 01.01.2013 Pierrot, Joël, Michel, Paul-Romain, Robert - dès le 01.03.2013 Pierrot, Joël, Michel, Neil, Robert - dès le 01.08.2014	
Membres	membres de la commission	
Mandataires	Conseil communal & Assemblée primaire	
Budget	Les frais éventuels font l'objet d'un accord préalable de la commune. Un montant sera attribué pour une sortie ou un repas en fin d'année.	
Méthode	Gestion de projet, Résolution de problèmes	
Séances	Les séances seront préparées par le comité de pilotage. Rythme : en fonction des besoins.	
Déroulement		
Phase 1	Définition et Organisation du projet	
Phase 2	Analyse des freins potentiels au développement	
Phase 3	Analyse des solutions potentielles	
Phase 4	Conclusion et rapport	

11.2 Charte de la Commission Citoyenne des AGETTES (CCdA)

Initiée lors de l'assemblée primaire du 16.12.2010, la commission citoyenne est un organe indépendant et consultatif, de réflexion et de proposition, elle est animée par un comité de pilotage.

La Commission est constituée de personnes domiciliées sur la commune, elles sont des relais de la population, leur engagement est volontaire et bénévole. Ses membres sont tenus au secret de fonction sur les éléments sensibles. Cette obligation subsiste même après la cessation des fonctions.

La communication à l'assemblée primaire ou à toute autre personne tierce sera organisée et validée par le groupe.

La mission principale de cette commission est d'apporter des réponses concrètes aux interrogations des citoyens.

La commission mène ses activités sous forme de projets. En fonction de l'importance des thèmes à traiter la commission organise des groupes de travail.

11.3 Questionnaire de l'enquête

Données de base	Données de base Cochez la case correspondante.
<p>1.- Approches des objectifs liés à l'enquête</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Quels sont les problèmes liés aux risques de dégradation de la qualité de vie, du développement économique, politique et social de la commune? ✓ Quelles visions du futur ont les personnes habitant la commune? ✓ Comment améliorer la qualité de vie aux Agettes ? <p>2.- Population concernée</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Toute personne domiciliée dans la commune ayant plus de 12 ans. ✓ Domiciliation : ✓ domicilié depuis toujours, ✓ venu de l'extérieur. <p>3.- Récolte des données et analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ durée de l'enquête : du 20 juin au 31 août 2012 ✓ analyse des données : septembre/octobre 2012 ✓ compte-rendu : novembre 2012 <p>4.- Considérations générales</p>	<p>Etes-vous ?</p> <p><input type="checkbox"/> Famille avec enfants</p> <p><input type="checkbox"/> Autres situations</p> <p>Habitez-vous la commune depuis....</p> <p><input type="checkbox"/> Moins de 10 ans</p> <p><input type="checkbox"/> Plus de 10 ans</p> <p><input type="checkbox"/> Domicilié depuis toujours</p> <p>A quelle tranche d'âge appartenez-vous ?</p> <p><input type="checkbox"/> 12 à 18 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 18 à 35 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 35 à 65 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 65 ans et plus</p>

5.- **Thèmes à analyser**

Données propres à l'enquête		Importance				Satisfaction pers.			
Thèmes étudiés et à analyser		Très important	Important	Moyennement important	Sans importance	Très satisfaisant	Satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Insatisfaisant
Veillez svp cocher 1 seule case pour votre appréciation de l' « Importance » que vous accordez au sujet proposé et 1 seule case pour votre appréciation de la « satisfaction personnelle ».									
Aspect social	Vie associative (<i>tout ce qui touche les activités liées aux sociétés</i>)								
	Solidarité entre concitoyens								
	Bibliothèque								
Services	Epicerie								
	Garderie								
	Ecole								
Mobilité et infrastructures	Transport public (<i>utilisation des transports, le coût,...</i>)								
	Route cantonale Sion/village des Agettes (<i>sécurité, fluidité...</i>)								
	Rte canton. village des Agettes/Mayens de l'Ours (<i>sécurité, fluidité...</i>)								
	Réseau routes secondaires (<i>dessertes des propriétés</i>)								
	Déneigement des routes								
	Organisation de la déchetterie (<i>horaires, lieux, matériaux</i>)								
	Chemins pédestres (<i>développement, signalisation, ...</i>)								
Cadre de vie	Salubrité publique (<i>bâtiments publics/ privés, places, propriétés...</i>)								
	Entretien du paysage (<i>fauchage, élagage, débroussaillage</i>)								
	Bruit des avions militaires								
	Aménagement des places publiques (<i>lieux conviviaux</i>)								
	Sécurité, tranquillité (<i>vol, vandalisme, détournements,...</i>)								
	Qualité de l'eau potable								
	Attachement à la commune (<i>appréciation du lieu où l'on vit !</i>)								
Développement économique	Places de travail dans la commune								
	Zone industrielle								
	Accès au logement (<i>aides, mesures d'accompagnement</i>)								
	Impôts								
	Hôtels, restaurants, campings (<i>aides, mesures d'accompagnement</i>)								
	Maisons d'hôtes (<i>aides, mesures d'accompagnement</i>)								
	Résidences secondaires								
	Développement touristique								
Séance d' information sur la démarche de la commission citoyenne									

11.4 Résultat détaillé de l'enquête

Dans le tableau qui suit les résultats détaillés de l'enquête sont reportés.

Thèmes		Importance						NteMoy	Em	Tr
		4	3	2	1	-				
Epicerie	4	29	33	21	4	4	3.00	0.67	96	

1,2,3,4 : Note accordée
 NteMoy = Note Moyenne
 Em = Ecart Moyen
 Tr = Taux de remplissage

Nombre de réponses pour la note concernée

Thèmes		Importance						NteMoy	Em	Tr	Satisfaction						NteMoy	Em	Tr
		4	3	2	1	-					4	3	2	1	-				
Epicerie	4	29	33	21	4	4	3.00	0.67	96	2	8	13	54	14	1.45	0.6	85		
Avions militaires	16	42	19	18	10	2	3.04	0.90	98	4	12	15	56	4	1.59	0.8	96		
Impôts	24	37	46	5	0	3	3.36	0.54	97	3	26	29	28	5	2.05	0.7	95		
Garderie	5	27	32	11	13	8	2.88	0.82	91	2	20	14	31	24	1.90	0.8	74		
Vie associative	1	47	15	2	7		3.01	0.47	92	2	23	45	11	10	2.20	0.5	89		
Développement touristique	28	22	44	15	6	4	2.94	0.59	96	5	27	26	23	10	2.17	0.8	89		
Solidarité entre concitoyens	2	31	49	5	2	4	3.25	0.53	96	6	33	35	10	7	2.42	0.7	92		
Places publiques	17	26	47	14	2	2	3.09	0.53	98	8	34	33	14	2	2.40	0.7	98		
Accès au logement	23	25	38	9	9	10	2.98	0.66	89	9	28	19	18	17	2.38	0.9	81		
Places de travail	21	16	37	19	11	8	2.70	0.77	91	3	29	20	22	17	2.18	0.8	81		
Hôtels, rest., campings	25	11	32	24	12	12	2.53	0.79	87	5	27	25	20	14	2.22	0.8	85		
Bibliothèque	3	13	27	25	23	3	2.34	0.89	97	4	18	10	40	19	1.81	0.9	79		
Maisons d'hôtes	26	10	24	33	11	13	2.42	0.76	86	2	18	29	21	21	2.01	0.6	77		
Résidences secondaires	27	11	29	27	12	12	2.49	0.79	87	5	25	27	16	18	2.26	0.7	80		
Zone industrielle	22	12	10	24	30	15	2.05	0.86	84	2	8	13	54	14	1.45	0.6	85		
Transport public	7	49	27	7	4	4	3.39	0.69	96	4	12	15	56	4	1.59	0.8	96		
Rte canton. Amont	9	31	49	5	2	4	3.16	0.64	99	3	26	29	28	5	2.05	0.7	95		
Réseau rtes secondaires	10	28	46	15	0	2	3.15	0.54	98	2	20	14	31	24	1.90	0.8	74		
Qualité de l'eau potable	19	21	17	1	0	2	3.79	0.34	98	2	23	45	11	10	2.20	0.5	89		
Attachement à la commune	20	55	26	9	1	0	3.48	0.62	100	5	27	26	23	10	2.17	0.8	89		
Déneigement des routes	11	58	26	1	0	6	3.67	0.45	93	6	33	35	10	7	2.42	0.7	92		
Ecole	6	64	13	2	4	8	3.65	0.54	91	8	34	33	14	2	2.40	0.7	98		
Salubrité publique	14	31	55	3	1	1	3.29	0.49	99	9	28	19	18	17	2.38	0.9	81		
Entretien du paysage	15	28	51	11	0	1	3.19	0.50	99	3	29	20	22	17	2.18	0.8	81		
Rte cantonale Aval	8	45	34	8	2	2	3.37	0.64	98	5	27	25	20	14	2.22	0.8	85		
Sécurité, tranquillité	18	59	25	3	1	3	3.61	0.52	97	4	18	10	40	19	1.81	0.9	79		
Déchetterie	12	40	39	11	1	0	3.30	0.62	100	2	18	29	21	21	2.01	0.6	77		
Chemins pédestres	13	24	51	12	2	2	3.09	0.49	98	5	25	27	16	18	2.26	0.7	80		

11.5 Liste des sociétés avec siège sociale aux Agettes

Registre du commerce à fin novembre 2013

EI Entreprise individuelle ; Sàrl Société à responsabilité limitée ; SA Société anonyme ; Sca société en commandite par actions ; SnC Société en nom collectif

Raison sociale	Nature juridique	No reg	Inscription	Objet de l'entreprise	Adresse	Titulaire/Signature
Café de la Poste, Pruiti Ciarello Grida Caterina	EI	CHE-114.102.972	26.02.08	Café, petite restauration	La Vernaz	Pruiti Ciarello Grida, à Sion, titulaire, avec signature individuelle
ET Ethis Terroir Sàrl	Sàrl	CHE-109.464.843	04.02.02	La production de fruits et de produits agricoles du terroir; la confection de tous produits alimentaires; l'élaboration de boissons et la commercialisation de ces produits (cf. statuts pour but complet)	c/o Alain Gillioz Chalet Ecogia 1992 Les Agettes	Associés: Gillioz Catherine, Fierz Patrick Signature individuelle: Gillioz, Alain, de Saint-Léonard, à Les Agettes
EUROBUNGY SWISS GmbH	Sàrl	CHE-314.557.084	20.03.12	Die Erbringung von Dienstleistungen, welche mit Bungee jumping zusammenhängen. Ferner bezweckt die Gesellschaft die Herstellung, den Vertrieb, Import und Export von Freizeitgeräten (siehe Statuten bezüglich komplettem Zweck)	c/o Frau Monica Perez-Albela La forêt case postale 590 1992 Les Agettes	Raidt Peter, amerikanischer Staatsangehöriger, in Miami (US), associé et président des gérants, Signature individuelle. Perez-Albela Monica von Saint-Maurice, in Les Agettes, Gérante, Signature individuelle
HYB SA	SA	CHE-135.180.305	01.10.13	La production et la commercialisation des fers à cheval Xbrid4 et de tout produit lié au monde équestre (cf. statuts pour but complet)	c/o Alain Crétaz 1992 Les Agettes	Basic Elif, ressortissante française, à Ins, présidente signature collective à deux. Crétaz Alain, ressortissant français, à Ogens, administrateur signature collective à deux
Innovestim SA	SA	CHE-115.048.915	07.09.09	L'achat, la vente, le courtage, la promotion et la gérance en matière mobilière et immobilière sur le territoire suisse, dans les limites de la "Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger"; la commercialisation de tous biens de consommation; l'exploitation de commerces d'alimentation et autres biens de consommation (cf. statuts pour but complet)	Route des Agettes 147 1992 Les Agettes	Malloth Christoph, de Rossa à Lully VD, administrateur unique, signature individuelle
Les Bisses du Paysan Alain et Catherine Gillioz et Cie	Sca	CHE-110.178.255	13.08.03	financer diverses entités assurant le commerce et la distribution de produits du terroir en Suisse et à l'étranger, de participer à leur gestion commerciale et à leur capital; la société pourra faire tant en Suisse qu'à l'étranger toutes opérations financières commerciales ou industrielles convergentes	1992 Les Agettes	Gillioz Alain de Saint-Léonard, à Les Agettes président, associé indéfiniment responsable signature collective à deux. Praz Gillioz Catherine, de Nendaz, à Les Agettes secrétaire, associée indéfiniment responsable signature collective à deux. Fierz Patrick de Männedorf, à Les Agettes contrôleur. Fiduciaire Transalp Donald Moos (CH-626.1.003.357-9), à Sion contrôleur.
MMG Solutions Sàrl	Sàrl	CHE-114.530.782	06.10.08	L'offre de services dans le domaine de la gestion et de l'organisation de toutes entreprises ou manifestations, y compris toutes activités et fournitures informatiques (cf. statuts pour but complet)	1992 Les Agettes	Margueron Gauye Martine de Les Agettes, à Les Agettes, associée et gérante signature individuelle.
Pitteloud Daniel & Cie	SnC	CHE-106.255.757	11.02.88	Entreprise d'installations sanitaires, de couverture et ferblanterie et ferblanterie	1992 Les Agettes	Pitteloud Daniel de Vex, aux Agettes associé, signature collective à deux. Pitteloud Jacqueline de Vex, aux Agettes associée, signature collective à deux.
STESSOSENSO Sàrl	Sàrl	CHE-116.356.911	14.12.00	Le commerce, la conception et la fabrication de produits en tout genre dans le domaine de la joaillerie, de la bijouterie, de l'horlogerie, des métaux précieux, du cuir et des imitations en cuir, de confection de vêtements et de produits en cuir en tout genre ainsi que la prestation des services y relatifs (cf. statuts pour but complet)	c/o M. André Veya Chalet L'Eclair 1992 Les Agettes	Ferrad, Samia, citoyenne française, à Megève (FR) associée et présidente des gérants, signature collective à deux. Le Bris Pascal, citoyen français, à Paris (FR) associé et gérant, signature collective à deux. Veya André de Rebévelier, à Les Agettes directeur, signature individuelle.
Suibelfin SA	SA	CHE-100.939.030	06.05.98	Création d'un centre hôtelier et d'activité touristique sur les parcelles Nos 1, 2, 3 et 15, folio 27, sur la commune des Agettes et son exploitation	Bâtiment Zeffeuges B Mayens-de-l'Ours 1993 Les Agettes	Verstraeten Diederik, citoyen belge, à St-Martens-Latem (BE) administrateur signature collective à deux avec le président. Duc Eddy de Chermignon, à Sierre, directeur, signature individuelle. Tack Johan, ressortissant belge, à Bruxelles (BE), administrateur, signature collective à deux avec le président. Van Cauter Willem, ressortissant belge, à Luxembourg (LU), président, signature collective à deux.
Vintage Holding SA	SA	CHE-323.567.147	16.02.2011	La prise de participations dans des sociétés d'investissements, financières, commerciales, industrielles, mobilières et autres, ainsi qu'immobilières uniquement à l'étranger	Route des Agettes 147	Malloth Christoph, de Rossa, à Lully VD, administrateur unique, signature individuelle.
WebEvolutions Van Henden	EI	CHE-345.179.842	21.11.13	La création, la conception, la gestion et la commercialisation de sites internet et d'applications web ainsi que la photographie, la photographie aérienne ou toute autre activité dans les secteurs du graphisme, de la publicité et du multimédia en général	Rte mayens de l'ours AZ22 Immeuble Chamois 1992 Les Agettes	Van Henden, Kristof, ressortissant belge, à Les Agettes, titulaire, signature individuelle.

11.6 Eau potable

Mémo de la séance du 28.11.11

Lieu : Laboratoire cantonal, Sion
 Participants : M. Pierre-Michel Venetz, inspecteur des eaux,
 Claude Rossier, Gérard Micheloud, Robert Favre
 But : Explications sur les résultats des analyses de l'eau potable.

Appréciation générale

Hormis les teneurs en chlorures, la qualité de l'eau potable et l'état des installations se situent dans la moyenne des communes valaisannes.

Les germes aérobies mésophiles se développent en fonction de la température de l'eau, les valeurs de 300 & 420 U/ml mesurée le 24.08.10 sont accidentelles; elles peuvent aussi s'expliquer par une stagnation de l'eau dans le réseau ou dans le contenant de l'échantillon. Ces germes ne sont pas critiques.

L'Escherichia coli et les entérocoques proviennent des matières fécales.

Même si la législation fixe une limite à 0 U/100ml les valeurs observées de 1 ou 2 U/100ml ne constituent pas un risque significatif selon M. Venetz. L'objectif est tout de même de réduire la fréquence d'apparition de ces contaminations par une amélioration des installations.

En cas d'un risque sanitaire pour la population, le laboratoire cantonal déclenche le processus d'information à la population (en 2009 un échantillon présentait une teneur de 4 U/100ml d'entérocoques, si la valeur aurait été de 5 la population aurait été alertée.)

Echantillonnage exigé: au moins une fois/an en eaux basses et une fois/an en eaux hautes et en cas d'orage.

La teneur en chlorures est un problème. Elle dépasse systématiquement la limite prescrite. Ces chlorures de calcium et de sodium proviennent d'une pollution superficielle. Causes probables:

- le sel étendu sur les routes,
- le sel étendu sur la piste de l' Ours.

La protection des sources n'est pas du ressort du laboratoire cantonal, elle relève du service de l'environnement (Mme Dominique Salamin).

L' uranium et l'arsenic sont des éléments présents dans la nature. Le laboratoire cantonal entreprend des campagnes de mesures spécifiques et fait écarter les sources contaminées.

L'autocontrôle effectué par le responsable des eaux de la commune (Gérard) est tout à fait satisfaisant.

Améliorations

- un investissement de plus de 120'000 CHF a été mis au budget 2012 pour répondre aux mesures prioritaires de mise en état des installations suite au dernier contrôle de l'inspecteur cantonal (le rapport n'est pas encore disponible),
- établissement d'un plan de mise à niveau des installations (à 5 – 10 ans),
- traitement du problème des chlorures,
- détermination d'un mode de communication à la population (note personnelle).

Annexe: Rapports Analyses Eau potable Agettes.xls

Les contrôles et responsabilités

Répartitions des tâches entre la commune et le canton	
La Commune	Le laboratoire cantonal
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assure l'alimentation de l'eau potable à toute la population ➤ Assure l'autocontrôle de la qualité de l'eau ➤ Gère la désinfection de l'eau ➤ Réalise les demandes du laboratoire cantonal ➤ Publie les résultats des analyses 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réalise des inspections des installations et de l'autocontrôle ➤ Réalise des analyses bactériologiques et chimiques sur les échantillons fournis par la commune ➤ Prélève des échantillons sans consultation de la commune et les analyses ➤ Interprète les résultats des analyses et déclenche une alerte à la population en cas de risque sanitaire ➤ Exige et/ou propose des actions correctives et des actions d'amélioration

Analyse bactériologique

Escherichia coli sont des bactéries intestinales présentes chez l'être humain et chez l'animal. Dans la plupart des cas, **elles sont sans danger pour la santé**. Ces bactéries sont caractéristiques d'une pollution d'origine fécale (fumier, eaux usées, etc.). L'eau potable doit être exempte d'E. coli (non décelable dans 100ml d'échantillon).

Entérocoques sont également des bactéries intestinales. L'eau potable doit être exempte d'entérocoques (non décelable dans 100ml d'échantillon).

Germes mésophiles aérobies sont des bactéries ubiquitaires qui se développent en présence d'oxygène, à une température moyenne. Du point de vue hygiénique, le taux de germes aérobies mésophiles est un précieux indicateur sur l'état général d'une denrée alimentaire (comestibilité, hygiène de la chaîne de distribution, qualité générale de la denrée alimentaire). Une concentration trop élevée d'UFC peut être un indicateur pour la présence d'autres bactéries pathogènes ou pour des durées de stagnation trop longues dans les réservoirs et les conduites. La valeur de tolérance pour l'eau potable distribuée dans le réseau est fixée à 300 UFC/ml. L'unité UFC/ml (nombre d'unités formant colonie par millilitre d'échantillon) correspond au nombre de bactéries capables de se reproduire par millilitre d'échantillon.

Titre: Devoir d'information des distributeurs d'eau potable

Base légale: Art. 275d de l'ODAI en vigueur depuis le 1er mai 2002

Tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs de la qualité de l'eau distribuée au moins une fois par année de manière exhaustive.

Question: Que doit contenir au moins l'information annuelle écrite des distributeurs?

Précision: 1. Une information générale sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée.

Lorsque des problèmes de qualité sont survenus, il y a lieu de mentionner les non-conformités et d'indiquer les mesures prises.

Voir exemples ci-dessous

2. La dureté totale de l'eau en degrés français
3. La teneur en nitrate
4. La provenance de l'eau (eau de source, eau de nappe, eau de lac traitée etc.)
5. Le traitement
6. L'adresse exacte pour des renseignements supplémentaires.

Précision: L'information se rapporte à l'**eau potable du réseau**. Les échantillons doivent être prélevés en conséquence.

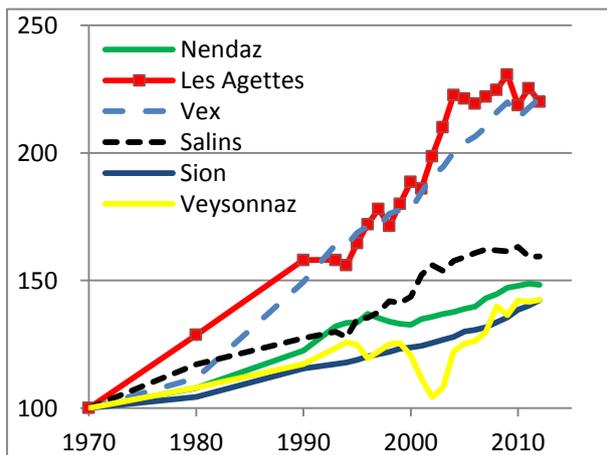
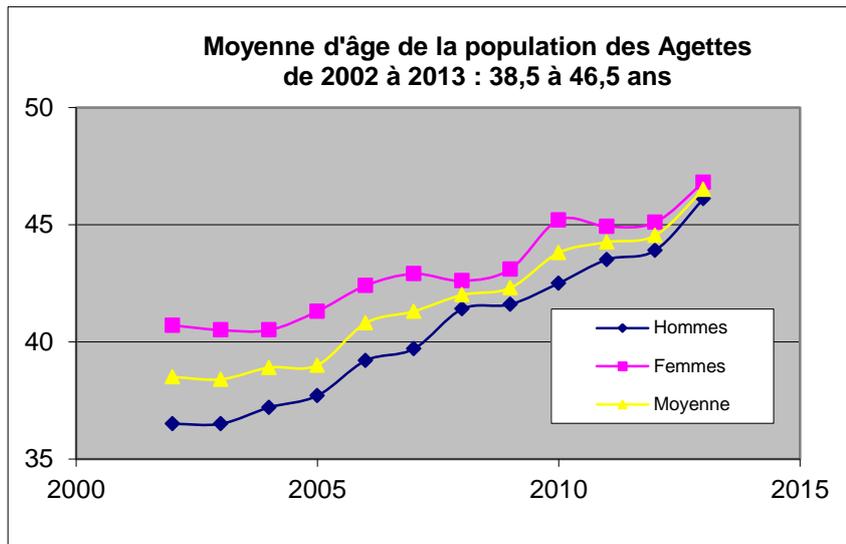
L'information annuelle doit être établie la première fois pour l'année 2004.

L'information doit être communiquée aux consommateurs de manière appropriée, par exemple distribuée avec la facture d'eau, publiée par voie électronique, affichée sur le panneau officiel d'information ou publiée dans le bulletin communal.

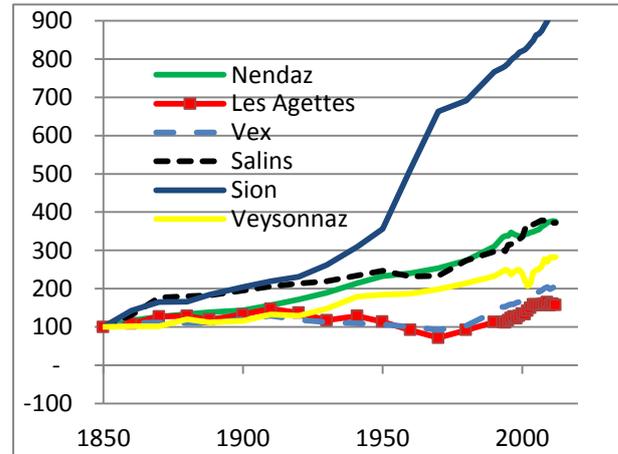
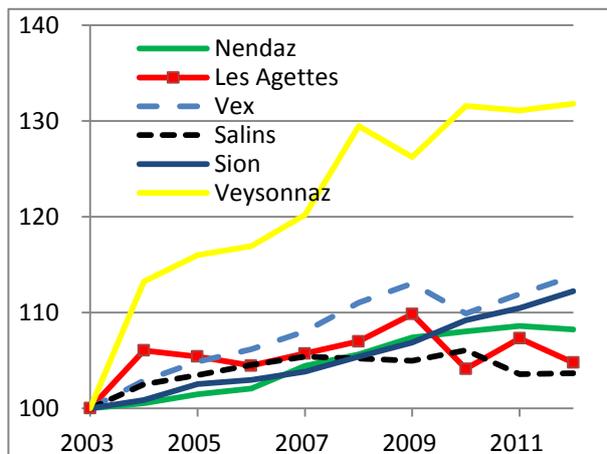
Les données publiées devront être accompagnées d'un texte explicatif.

L'information annuelle ne dispense pas les distributeurs d'eau d'informer immédiatement les consommatrices et les consommateurs, lorsqu'une pollution entraînant un danger pour la santé intervient au cours de l'année.

11.8 Démographie



Evolution de la population en % à partir d'une date prédéfinie.
1850
1970
2003



11.9 Fusion

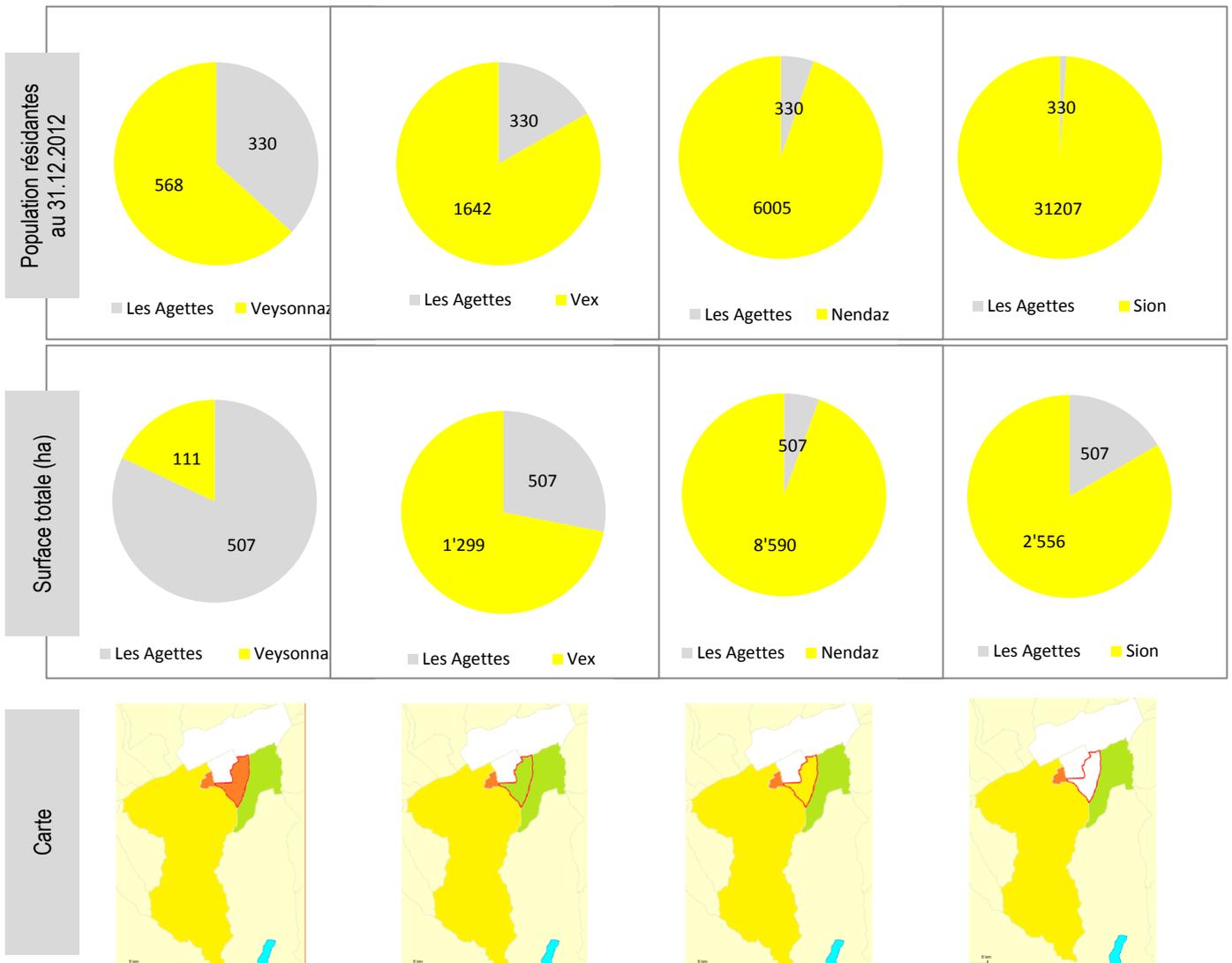
11.9.1 QUELQUES PUBLICATIONS

Valais : Ordonnance sur les fusions de communes du 8 juin 2005 175.100

Extrait de : Incitations cantonales aux fusions de communes en Suisse et en Valais, Working paper de l'IDHEAP - 2011, Chaire de Finances publiques, Prof. Nils Soguel

[http://www.idheap.ch/idheap.nsf/view/9DFEF572EF9A063FC125796F00502EFE/\\$File/WP%202011%20M.%20Guett%20-%20Incitations%20cantonales%20aux%20fusions%20de%20communes%20en%20Suisse%20et%20Valais.pdf](http://www.idheap.ch/idheap.nsf/view/9DFEF572EF9A063FC125796F00502EFE/$File/WP%202011%20M.%20Guett%20-%20Incitations%20cantonales%20aux%20fusions%20de%20communes%20en%20Suisse%20et%20Valais.pdf)

La question des fusions de communes suscite depuis quelques années un fort intérêt en Suisse. En effet, si la structure communale n'a connu que des changements mineurs depuis la fondation de l'Etat fédéral (Gigandet et Robert-Prongin, 2006, p.5), ces vingt dernières années ont été marquées par une augmentation claire du nombre de fusions. Entre 1990 et 2010, plus de 15% des communes suisses ont disparu, alors que la diminution n'était que de 2,7% durant les 40 années précédentes. Cette tendance peut s'expliquer par des changements économiques et sociaux qui mettent les communes devant de grands défis (Gigandet et Robert-Prongin, 2006, p.4). D'une part, la multiplication et la complexification des tâches demandent une plus grande professionnalisation et spécialisation de l'entité communale. D'autre part, la situation financière des communes s'est détériorée par rapport au début des années 90. A cela s'ajoute l'augmentation des exigences de la part des citoyens en termes de services et prestations (Kettiger, 2004, p. 4). Par conséquent, de plus en plus de communes atteignent leurs limites dans l'accomplissement de leurs tâches. Dans cette situation, la fusion peut constituer une solution. En effet, selon la littérature scientifique, les avantages d'une fusion sont multiples : augmentation de l'efficacité dans l'accomplissement des tâches, abaissement des coûts par économie d'échelles, amélioration de l'offre et de la qualité des prestations communales, pour n'en citer que quelques-uns (Steiner, 2002, p.121).



11.9.2 QUELQUES RÉFÉRENCES CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT

Concept cantonale de développement territorial, valais : <http://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=31545&Language=fr>

Fondation pour le développement durable : <http://www.fddm.ch/home>

Annexe 5: Evolène: Processus participatif pour le futur d'Evolène

Soutenue par Promotion Santé Suisse, la commune d'Evolène a initié une démarche participative avec la population. Les objectifs recherchés par la commune étaient notamment d'inciter la population à participer à la vie de la commune et de mener à bien une expérience créant des partenariats durables entre les autorités et la population dans l'amélioration du bien-être. Suite à une interrogation par questionnaire, la population a été invitée à participer à des ateliers et à s'exprimer sur quatre thèmes différents: l'avenir touristique de la commune, la préservation du cadre de vie, la culture et les loisirs, la population et les réseaux d'entraides.

Des groupes composés de bénévoles se sont formés et ont travaillé sur une proposition de plan d'actions qui a été remis aux autorités communales. Plusieurs de ces actions ont été retenues par l'exécutif et insérées dans les priorités de la commune. (mars 2008)

L'écho des Régions – no 2Janvier 2014

LES PROJETS D'ACTUALITE DE L'ANTENNE

COMMUNES Les communes sont de plus en plus nombreuses à entreprendre des démarches de réflexions pour leur développement à long terme. Des stratégies pour lesquelles la population est également appelée à participer et qui ouvrent à une vision régionale.

Développement stratégique pour les communes

Article de Bernard Bruttin Président de la commune Mont-Noble

11.10 Catalogue des pistes d'amélioration

Planification communale

Titre de la solution	Plan de développement	Positionnement des Agettes	Plan marketing
Raison d'agir / Douleur -- > Problème(s) concerné(s)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de visibilité sur l'avenir de la commune ✓ Commune a besoin de se développer pour survivre 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque d'attractivité des Agettes ✓ Manque de notoriété ✓ Manque une image de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de notoriété (à harmoniser avec l'image) ✓ Mieux vendre Les Agettes
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Déterminer un plan de développement avec des objectifs à moyen et long terme ✓ Orienter vers un développement durable ✓ Améliorer l'efficacité de la commune ✓ Assurer la survie de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir une identité ✓ Déterminer où l'on va. ✓ Attirer de nouveaux habitants et touristes ✓ Se faire connaître ✓ Déterminer les lignes directrices pour le plan marketing et le plan de développement 	Utiliser les outils Marketing pour : <ul style="list-style-type: none"> ✓ attirer de nouveaux habitants et touristes, ✓ augmenter l'activité économique ✓ se faire connaître ✓ déterminer les besoins du marché pour le plan de développement
Améliorations nécessaires sur (Plan d'action)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Inventaire des documents existants (études...) ✓ Etat des lieux, documenter les connaissances des gens ✓ Définir les objectifs ✓ Modéliser la planification financière ✓ Plan d'action ✓ Améliorer la communication v. sujet Communication 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour mémo : Piste de l'Ours – 4 vallées – Thyon - à 12 minutes de Sion – la forêt – tranquillité – nature – point de vue – départ bisse de salins – chapelles – ✓ Définir l'image que l'on veut donner sur les Agettes ✓ Réfléchir sur un dépôt de marque ✓ Définir une politique d'application ✓ Promouvoir cette image 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier ce que l'on veut vendre (Spa, activités liées à notre environnement) ✓ Identifier les clients potentiels ✓ Déterminer le mode de communication ✓ Coordonner les actions avec le plan de développement
Difficultés à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gros travail 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bon choix de l'image qui peut perdurer 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Motivation des différents partenaires ✓ Trouver des investisseurs
Qui doit être impliqué : Commune, Canton, Citoyens	Commune, spécialistes, population	Commune, population, SDAMO	Commune, population, SDAMO, éventuellement Valais Tourisme
Contraintes externes : Aspects légaux,	Aucune	Aucune	Aucune
Risques	Non atteinte des objectifs fixés	Effet négatif suite au mauvais choix	Retour sur investissement faible potentiellement
Délai de réalisation / Amplitude	1 année dès décision	3 à 6 mois pour la mise en place	6 mois à 1 année pour la mise en place
Gains potentiels : Qualité, Coûts.....	Pas estimé	Pas estimé	Pas estimé
Efforts : en CHF ou autre	8 à 12 mois-hommes	Mise en place : 1 mois-hommes Promotion : continu	Mise en place : 1 mois-hommes Frais de communication : < 10'000 CHF

Planification communale

Titre de la solution	Fusion avec une autre commune	Zone industrielle
Raison d'agir / Douleur -> Problème(s) concerné(s)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Impôts élevés ✓ Manque de compétences disponibles au niveau des ressources (difficultés d'assumer les exigences légales, normatives, politiques et de la population toujours plus élevées). Incitation du canton	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque d'économie locale, de postes de travail <i>En fait, ce thème devrait être intégré au plan de développement.</i>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduire le niveau d'impôt. ✓ Augmenter l'attractivité des villages, population résidentes – Vie sociale ✓ Evt la qualité des services ✓ Améliorer les transports publics → voir agglo ✓ Eliminer les problèmes liés à une petite administration 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Offrir 1 ou plusieurs zones industrielles pour l'implantation d'entreprises « propres », produit à faible besoin en transport ✓ Exemples : v. ex. Mt Noble evt St Martin ✓ Extension EPFL, centre informatique, ✓ Développer la commune.
Améliorations nécessaires sur (Plan d'action)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer une commission communale pour : <ul style="list-style-type: none"> • analyse des avantages et des inconvénients (y.c. analyse des communes), • faire une proposition à la population. ✓ Prise de décision par la population Si oui, suivre procédure cantonale.	2 zones possibles : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Zone de Planavaye • Remembrement des terrains • Equipement : eau, égouts • Mise des terrains sur le marché ✓ Terrain de foot de Chaillen • Accord avec les autres propriétaires Id. ci-dessus
Difficultés à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Séduire la commune partenaire. Investir sur des aspects durables pour la population résidente.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour terrain de foot : <ul style="list-style-type: none"> • accord avec les autres communes propriétaires • changement d'affectation de la zone
Qui doit être impliqué : Commune, Canton, Citoyens	Commune, commission désignée, citoyens, canton et la commune voisine concernée.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Planavaye : les propriétaires ; commune des Agettes ✓ Terrain de foot de Chaillen : les communes propriétaires
Contraintes externes : Aspects légaux,	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ordonnance cantonale sur les fusions de communes du 25 janvier 2012 - 175.100 Conditions posées par la commune partenaire.	PAZ
Risques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Refus des communes contactées. ✓ Perte de souveraineté. Conséquences non identifiées par une analyse lacunaire.	Pas de retour sur investissement
Délai de réalisation / Amplitude	Processus dure 2 à 6ans	indéfinissable
Gains potentiels : Qualité, Coûts.....	Pas estimé	Pas estimé. A définir dans le plan de développement.
Efforts : en CHF ou autre	Pas estimé.	Pas estimé. A définir dans le plan de développement.

Actions de la commune

Titre de la solution	Avantages pour les familles	Compteurs Eau Potable	Communication de la commune
Raison d'agir / Douleur --> Problème(s) concerné(s)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Diminution de la population jeune (familles avec de jeunes enfants). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Achat d'une partie de l'eau à la Gde Dixence ✓ Manque de moyen de la commune pour maintenir et développer le réseau de l'eau ✓ Gaspillage de l'eau (lutte contre le gel, fuites des conduites non contrôlées) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque d'intérêt de la population aux activités de la commune ✓ Le travail de la commune n'est pas suffisamment valorisé ✓ Manque de visibilité de la commune vis-à-vis de l'extérieur (recherche de nouveaux habitants, développement touristique)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmenter les aides financières aux familles avec enfants en bas âge ✓ Faire venir ou conserver des familles avec enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduire la consommation ✓ Rendre plus équitable le paiement des coûts (qui consomme, paie) ✓ Avoir un service autofinancé ✓ Avoir une infrastructure à jour (aux normes) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliorer la communication de la commune vers les habitants pour: <ul style="list-style-type: none"> • améliorer la compréhension par les habitants des activités et soucis de la commune, • augmenter la participation du citoyen au ménage communale ✓ Donner la possibilité aux habitants d'apporter leurs idées ou leurs avis spontanément (ex. Boîte à idées) ✓ Faciliter la recherche d'informations sur la commune par des gens externes pour améliorer l'attractivité de nos villages. (démographie, tourisme)
Améliorations nécessaires sur (Plan d'action)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmenter l'aide aux familles avec enfants, éventuellement par une redéfinition de la distribution des aides financières. ✓ Le communiquer. <p><i>Situation actuelle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 100 CHF/an pour écoles de musique • 100 CHF/an sur un abonnement saisonnier de ski (enfants <14ans) • Abonnement annuel du car postal lors des années du cycle • Participation de 7 CHF/Repas de midi des enfants du cycle • Aide à tous les domiciliés : 100 CHF/an par personne pour la caisse maladie. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Décider du mode de gestion, de financement ✓ Faire un inventaire des raccordements ✓ Installer les compteurs ✓ Assurer la gestion des compteurs (maintenance, relevé, facturation) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer la communication sur les modes : <ul style="list-style-type: none"> L'assemblée primaire / Le site internet /par email à toutes les personnes qui le demandent/ Une publication tous-ménages (1 voire 2 fois/an). ✓ Contenu : infos sur le ménage courant et un suivi sur les projets en cours et à venir.
Difficultés à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Trouver le financement sans trop pénaliser les autres objets du budget. ✓ Etre concurrentiel avec les communes voisines. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire accepter à la population ✓ Trouver le financement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travail supplémentaire pour l'administration communale. ✓ Choisir les informations utiles et les rendre compréhensibles.
Qui doit être impliqué : Commune, Canton, Citoyens	Commune	Commune, population	Commune, Citoyens
Contraintes externes : Aspects légaux,	Aucune	Aucune	Lois et règlements en vigueur
Risques	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Résultat espéré pas atteint ✓ Dégâts éventuels sur conduites défectueuses 	aucun
Délai de réalisation / Amplitude	Tout de suite après l'acceptation du budget	Dès décision prise	Dès décision du conseil
Gains potentiels : Qualité, Coûts.....	Pas estimé	Pas estimé	Pas estimé
Efforts : en CHF ou autre	Pas estimé	1000 CHF/par raccordement	Préparation : 1 mois-hommes Maintien : pas estimé

Actions de la commune

Titre de la solution	Baisser les impôts	Embellissement des villages	Faire des économies
Raison d'agir / Douleur --> Problème(s) concerné(s)	Résultat de l'enquête auprès de la population, insatisfaction de la population	✓ Manque d'attractivité de la commune	✓ Impôts trop élevés
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Attirer des nouveaux contribuables ✓ Mieux satisfaire la population résidente 	✓ Rendre les villages plus accueillants.	Réduire les charges → Réduire les impôts
Améliorations nécessaires sur (Plan d'action)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Modéliser une baisse d'impôt (combien, conséquences financières) ✓ Décision de l'assemblée primaire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Panneaux d'accueil informatifs et accueillants, et panneaux d'au revoir. ✓ Inciter les habitants à orner les habitations et alentours (fleurir par ex.) par un concours avec prix symbolique ✓ Encourager à améliorer l'état visuel des bâtiments habités et désaffectés et leur alentour (ex. toits rouillés, ordre et propreté) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyser en détail les comptes et les potentiels d'économie ✓ Chiffrer le % des charges du compte de fonctionnement sur lequel la commune a la main (peut agir – première estimation grossière = 50 à 60%) ✓ Responsabiliser la population sur les coûts engendrés par la consommation personnelle (éditer une liste des points sensibles : déchets, les eaux)
Difficultés à surmonter	Assumer financièrement jusqu'au seuil démographique calculé dans le modèle.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir l' « IMAGE » des Agettes et le contenu des panneaux. ✓ Bâtiments désaffectés : convaincre les propriétaires. 	Examiner par un expert neutre, poste par poste les comptes pour identifier les économies possibles.
Qui doit être impliqué : Commune, Canton, Citoyens	Assemblée primaire, commune, résidents	Commune, Population	Commune, assemblée primaire
Contraintes externes : Aspects légaux,	Inspectorat des finances	Aucune	Les 40 à 50 % des charges sur les quelles la commune ne peut pas influencer.
Risques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Découvert non maîtrisé ✓ Consommation du capital accumulé ✓ Perte d'autonomie communale en raison d'une situation financière catastrophique 	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coût de l'analyse supérieur aux économies possibles ✓ Dégradation de l'entretien de l'infrastructure ✓ Accidents sur les routes en cas d'un salage réduit, par exemple ✓ Diminution de la qualité de vie
Délai de réalisation / Amplitude	Dès décision	1 à 2 ans après une décision	Dès décision de réduire les charges suite à l'analyse
Gains potentiels : Qualité, Coûts.....	Pas estimé	Pas estimé	50 à 60 % maximum théorique du budget
Efforts : en CHF ou autre	Pas estimé	Panneaux : Conception : 5 jours-hommes / Réalisation : pas estimé Concours : Prix : <1000 CHF Bâtiments : pas estimé	Coût de l'analyse – pas estimé

Initiatives privées

Titre de la solution	Sortie annuelle population	Randonnée, raquette, randonnée ski	Société immobilière	Lutte contre le bruit des avions militaires
Raison d'agir / Douleur --> Problème(s) concerné(s)	✓ Vie associative	✓ Vie associative	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de nouvelles constructions et rénovations ✓ Manque de visibilité des logements libres, disponibles pour location 	Nuisance pour la population résidente et pour les touristes
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réunir la population lors d'une sortie pédestre avec partage d'un repas au Gouilli d'en Bas (grillade) par exemple. ✓ Amélioration de la vie associative 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Regrouper les intéressés pour pratiquer une activité sportive en plein air. ✓ Améliorer la vie associative. 	Augmenter la population résidente	Réduire les nuisances sonores
Améliorations nécessaires sur (Plan d'action)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser, fixer une date ✓ Prévoir un transport motorisé pour les personnes à mobilité réduite 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer un comité ✓ Organiser l'activité ✓ Intégrer dans l'association sportive multidisciplinaire (v. document concerné) 	Créer une société de promotion avec la participation des gens de la commune	Chaque personne qui veut lutter contre le bruit des avions militaires peut s'inscrire auprès de l' Association des Riverains de l'Aéroport de Sion .
Difficultés à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Motivation de la population ✓ Autorisation des pompiers 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Intéresser les gens ✓ Encadrement (responsabilité) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Trouver des intéressés ✓ Etre concurrentiel à l'existant 	-
Qui doit être impliqué : Commune, Canton, Citoyens	Population	Population	Population	Population
Contraintes externes : Aspects légaux,	Règles concernant les feux en forêt Accès libre	Lois sur la responsabilité de l'encadrement	-	Aucune
Risques	aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Délai de réalisation / Amplitude	Dès décision	Dès décision	Selon décision	Dès décision
Gains potentiels : Qualité, Coûts	Amélioration de la vie associative	Pas mesurable	Pas estimé	Pas estimé
Efforts : en CHF ou autre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prix de location du matériel : 4 saisons, Gril 100x60 cm 90 CHF/Gril du vendredi soir au lundi matin ; tourne broche : 2 tiges 70 et 3 tiges 50 CHF/Pce ✓ 2 jours-hommes 	5-10 Jours-hommes pour la mise en place	Pas estimé	Insignifiant

Initiatives privées

Titre de la solution	Service à domicile (Alimentation)	Évènement sportif	Association des loisirs (sport et culture)	Epicierie, commerce multifonction
Raison d'agir / Douleur → Problème(s) concerné(s)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fermeture de l'épicerie 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de notoriété des Agettes ✓ Vie associative 	Vie associative	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de nouvelles constructions et rénovations ✓ Manque de visibilité des logements libres, disponibles pour location
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Service de commande et de livraison à domicile des produits ménagers en particulier pour les personnes âgées, et/ou à mobilité réduite. ✓ Améliore la Qualité de vie pour la population concernée ✓ Attractivité pour une famille sans voiture 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire mieux connaître les Agettes à travers un évènement sportif. ✓ Regrouper la population autour d'un projet (potentiellement lucratif) Ex. VTT – Les Agettes – Thyon – retour ; date : juste avant le gd Raid Ex. Course à pieds : tour des 2 bisces ou autre 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer une synergie entre les différentes activités existantes ✓ Améliorer les moyens (subventions par la commune, Loto ou autre sponsoring) et la communication. ✓ Augmenter le volume et le choix des activités. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmenter la population résidente
Améliorations nécessaires sur (Plan d'action)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Evaluer le besoin (Enquête) ✓ Trouver 1 personne pour gérer les commandes et livraisons ✓ Mettre en place un système de fonctionnement ✓ Etudier le mode de transport 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Choisir le type de course ✓ Etablir le budget et le planning ✓ Réaliser 	Créer une association officielle (avec statuts)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer une société de promotion avec la participation des gens de la commune
Difficultés à surmonter	Trouver la personne pour gérer	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Trouver des personnes intéressées pour l'organisation ✓ Trouver des bénévoles ✓ Trouver des sponsors 	Motiver les gens concernés Répartition équitable des fonds	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Trouver des intéressés ✓ Etre concurrentiel à l'existant
Qui doit être impliqué : Commune, Canton, Citoyens	Commune, population	Population, Service du feu, SDAMO	Population, Responsables des activités existantes	Population
Contraintes externes : Aspects légaux,	-	Circulation sur les routes cantonales et communales	Aucune	Aucune
Risques	Financier, faible	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pas de retour sur investissement ✓ Succès dépend beaucoup de la météo 	Mésentente entre les membres des différentes activités	Flop financier
Délai de réalisation / Amplitude	Dès décision	1 à 2 ans de préparation suivant l'évènement	Dès décision	Selon décision
Gains potentiels : Qualité, Coûts	Pas estimé	Pas mesurable	Pas mesurable	Pas estimé
Efforts : en CHF ou autre	Pas estimé	Très variable suivant l'évènement choisi	5 jours-hommes	

Initiatives privées

Titre de la solution	Mise en réseau de compétences	Vide grenier	Village des crèches
Raison d'agir / Douleur – > Problème(s) concerné(s)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vie associative 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vie association ✓ Notoriété des Agettes 	Vie associative perçue comme insatisfaisante
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser la vie associative, sociale. ✓ Partager les compétences de chacun dans le cadre d'un réseau organisé 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire connaître les Agettes ✓ Créer une ambiance festive ✓ Réunir la population 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réunir les gens autour d'un événement annuel ✓ Faire connaître notre village ✓ Collaboration avec un autre village ✓ Améliorer la notoriété des Agettes
Améliorations nécessaires sur (Plan d'action)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir le concept de base et de communication ✓ Déterminer le mode de fonctionnement ✓ Créer un site internet ou utiliser celui de la commune ✓ Lister les personnes qui offrent des compétences à partager (langue, informatique, photographie, cuisine, jardinage.....) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer un comité, organiser ✓ Déterminer l'espace utilisable ✓ Identifier le parcage des voitures > flux > circulation ; autorisations ✓ Prévoir l'infrastructure (Tentes, Toilettes,) ✓ Ravitaillement : ex. Racl'Agettes, élèves, autres..... ✓ Animation (accordeoniste, cor des alpes) 	Etablir le concept (fait) – Coût du projet – Financement - Valider le parcours – Choisir les responsables de crèches – Fabriquer les crèches
Difficultés à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Trouver un nombre de personnes suffisant ✓ Créer un site internet si celui de la commune ne peut pas être utilisé 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Parcage et circulation ✓ Trouver des exposants ✓ Motiver des organisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Motiver les gens pour la réalisation ✓ Trouver le financement ✓ Eclairage ✓ Etat des chemins
Qui doit être impliqué : Commune, Canton, Citoyens	Population , commune (en cas de besoins en infrastructure : locaux, site internet..)	Population, Pompier,	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Population ✓ Commune : JCSA Jeunesse, Culture, Sport, vie Associative ✓ SDAMO , les ados, les requérants d'asile, les aînés, le conseil communal, les enfants de l'école, les sapeurs pompier, le village partenaire
Contraintes externes : Aspects légaux,	Aucune	Circulation sur route cantonale et communale	Assurance des bâtiments concernés
Risques	-	Flop, Météo	Gros investissement sans résultat
Délai de réalisation / Amplitude	3 à 6 mois après une décision de se lancer.	1 année de préparation	2014
Gains potentiels : Qualité, Coûts.....	Pas mesurable	Pas estimé	Pas mesurable
Efforts : en CHF ou autre	5 à 10 Jours-hommes pour la mise en place, sans création d'un nouveau site internet.	CHF : pas estimé 5 jours-hommes	Pas estimé

11.11 Entretiens et visites, séances

Principales rencontres avec des tiers

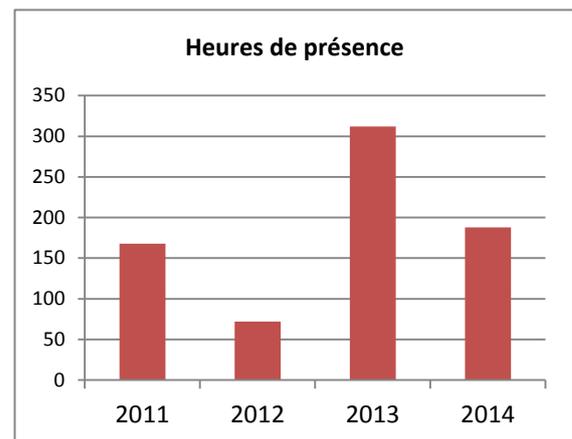
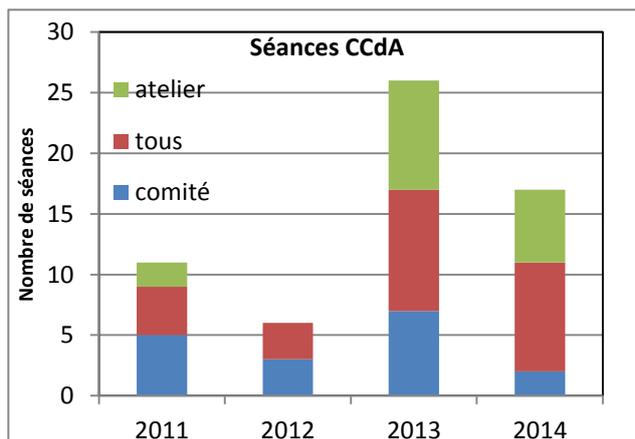
Où/Quoi	Date	Participants CCdA	Personnes tierces
Visite des infrastructures de l'eau potable, Les Agettes	10.09.2011	Claude, Gilles, Manu, Pierrot, Robert, Neil, Antoine, Geneviève, Joseph	Tontine, Liliane, Gérard Micheloud
Laboratoire cantonal	28.11.2011	Robert	Claude, Gérard Micheloud
Bourg Saint-Pierre	03.05.2012	Pierrot, Jean-Manu, Claude, Gilles, Jean	Liliane, Françoise
Saint-Martin	21.09.2013	Pierrot, Robert, Michel, Neil, Jean, Joseph, Sylvie	Présentation de St Martin par Louis Moix président et Michel Gaspoz Secrétaire ; Conjointes : Raymonde, Cristina, Liliane, Erika et Françoise; Et de la commune : Jean-Emmanuel et Tontine Crettaz;
Commune		Pierrot, Michel, Joël Robert,	Jean-Emmanuel, Liliane
SDAMO		Pierrot, Neil, Robert	Stéphane Vaucher, Sandra Corti

Les séances de la CCdA en chiffres

60 séances effectuées sous forme : atelier, comité, commission plénière

370 présences à 2heures par séance = environs 740 heures de travail en commun.

Avec les heures de recherche d'informations et de mise en page, il faut compter environ 1000 heures consacrées à ce travail.



11.12 La Presse

Nouvelliste du 01.05.2014

FUSION DE COMMUNES

Avec ses 300 citoyens, Les Agettes lorgnent vers Sion

PAGE 12

LES AGETTES La commission citoyenne a présenté ses conclusions à la population. La fusion est au cœur des discussions.

Vers une fusion avec la capitale?

SAMUEL JACQUIER

La population des Agettes s'est penchée sur les conclusions de la commission citoyenne créée à la fin 2010 pour étudier le futur de la commune. Une cinquantaine de personnes étaient présentes à l'école samedi dernier pour les évaluer. Parmi le nombre impressionnant d'objets traités par une commission entièrement bénévole, deux solutions ont été retenues pour un avenir serein de la commune. La première vise un plan de développement qui nécessite d'importants investissements pour rendre Les Agettes attractives à de nouveaux habitants. La deuxième, plus radicale, parle de fusion avec une commune voisine, et Sion semble la seule alternative réaliste.

Tendance à la fusion

Fusion ou investissements conséquents pour développer la commune? La commission n'avait pas pour but d'influencer les citoyens. Mais la fusion était sur toutes les lèvres. «Nous devons fusionner avec Sion. C'est la seule solution pour baisser les impôts et avoir une éducation correcte pour nos enfants», s'exclama une jeune mère de famille. Un autre citoyen très énervé par cette idée ne la voyait pas du même œil: «Une fusion nous apporterait que du négatif. Il n'y aurait plus de vie de village et plus personne ne s'investirait dans l'avenir et le développement de notre territoire.»

Deux hommes étaient quant à eux plus modérés. «Nous devons d'abord essayer de nous battre pour rester une commune en faisant un plan de développement important. Si ça ne fonctionne pas après une année, il faudra se résigner alors à fusionner.» Les négociations étaient épuisées, mais dans sa majorité, la population présente semblait favorable à une fusion avec la capitale.



Les habitants des Agettes lorgnent toujours plus vers la capitale. Vont-ils formuler une demande pour faire partie de la commune de Sion? Si tel est le cas, le processus devrait prendre plusieurs années, et l'avenir des habitants dépendra avant tout du choix des Séduinois. LE NOUVELLISTE

Pourquoi? Une cause prédomine: la démographie.

Question de démographie

Un constat est clair: la démographie aux Agettes ne suit pas une courbe intéressante. Elle est l'une des causes principales de tous les problèmes énoncés par les citoyens. «Avec un peu plus de 300 habitants, la commune est la troisième plus petite du Valais francophone après Bourg-Saint-Pierre et Trient. Le nombre d'habitants n'a pas fluctué durant ces dix dernières années et ce n'est pas un signal positif pour le développement», explique Robert Favre, chef du projet «Avenir de la commune des Agettes» auprès de la commission citoyenne. La moyenne d'âge de la population augmente elle aussi drastiquement. Elle est

MISSION DE LA COMMISSION CITOYENNE

Créée en décembre 2010, la commission citoyenne des Agettes avait été impulsée par l'assemblée primaire de la commune d'un peu plus de 300 habitants. Elle avait été mandatée pour enquêter sur les principales préoccupations des citoyens, de manière impartiale et factuelle. Trois ans de travail bénévole et 17 personnes lui ont permis de présenter les problèmes principaux et d'évoquer les solutions pour l'avenir. Neuf thèmes ont été retenus et présentés à la population, dont la fermeture de l'école, les impôts élevés, la visibilité de la commune ou encore le bruit des avions militaires. Pendant la présentation du week-end dernier, les membres de la commission citoyenne ont exposé de nombreuses solutions à ces neuf préoccupations principales. Elles étaient séparées en trois stands. L'un évoquait les initiatives individuelles dans la commune, dont seule Rad'Agettes tirait son épingle du jeu. Le deuxième stand relatait des finances, et du problème majeur de la démographie aux Agettes. Finalement, la salle réservée à la solution d'un développement massif de la commune ou la fusion avec une commune voisine a donné les discussions les plus longues et les plus nourries. © SJ



passée de 38 à 44 ans en dix ans. Les forces vives commencent à se faire rares et par exemple, le domaine politique manque de personnes qualifiées pour gérer toute l'administration que nécessite une commune.

Pour la commission citoyenne, il est temps de prendre des décisions pour l'avenir. «Les habitants doivent faire un choix aujourd'hui. Nous ne pourrions pas survivre longtemps avec une population vieillissante de 300 habitants. Soit nous devons investir pour donner envie de venir aux Agettes et que la population augmente, soit nous devons amorcer un processus de fusion avec une autre commune», relate le chef de projet.

L'EXEMPLE SALINSARD

Salins appartient depuis le 1er janvier 2013 à la commune de Sion. L'ancien président, Nicolas Rossier, aujourd'hui conseiller communal à Sion, estime que cette transition a été largement bénéfique pour les Salinsards. «Les moyens de Sion sont énormes. Les services offerts et la compétence du personnel ne peuvent pas être comparés à ceux d'une petite commune et c'est d'abord la population qui en bénéficie.» Si pour les personnes actives, le mariage avec la capitale s'est fait tout naturellement, certaines personnes âgées ont eu besoin de plus de temps. «En faisant partie d'une ville, on devient un citoyen lambda inconnu. Cet aspect a demandé un certain coaching de notre part envers certains habitants du village, mais je crois qu'aujourd'hui ils s'y sont faits.» Finalement, l'ancien président relève la nécessité de se faire représenter politiquement. «C'est tout à l'intérêt de la ville d'avoir des relais dans le village pour connaître les demandes et les besoins des citoyens.» © SJ

Quid maintenant?

«Je tiens à vous rappeler qu'on a beaucoup parlé des problèmes aujourd'hui, mais que bien des choses vont bien au sein de la commune», a lancé Jean-Emmanuel Cretz, président des Agettes, à ses concitoyens. Le rapport de la commission citoyenne va être étudié par les conseillers communaux. Par la suite, une assemblée primaire extraordinaire se réunira pour créer une commission communale sur le choix effectif des habitants. Fusion ou plan de développement? Si c'est la fusion qui est choisie, Les Agettes devront également voir si les Séduinois sont prêts à accueillir un nouveau grand territoire sur la commune. Ce qui n'est pas assuré. ©